Le Conseil national dit oui à l'achat de trente «Hunter»

PAGE 15

LE PLUS ANCIEN JOURNAL FONDÉ EN 1738 EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

acate «Eurone»

Réévaluation du mark, flottement du franc français

Par Yann de l'Ecotais et Hubert Haye de l'agence France-presse: Les Neuf ont sauvé les meubles. Confrontés encore une fois à une crise monétaire dont ils ne portaient pas les responsabilités, obligés de pallier l'« insouciante négligence » des Etats-Unis, désirant malgré des divergences économiques importantes préserver leur unité, les Etats membres de la CEE ont trouvé lundi à la crise une solution qui, selon la formule consacrée, a le mérite d'exister.

LES IDÉES ET LES FAITS

Les lendemains

Entre les deux tours de scrutin, nous nous trouvions à Paris et nous avons été surpris par le calme qui régnait sur la capitale. Aucune démonstration de rue et seuls les panneaux dans chaque circonscription - encore étaient-ils fort discrets sur les grands boulevards - nous rappelaient que les Français allaient voter dimanche. Parfois le nom de De Gaulle, dont se réclamait tel candidat, avait été biffé par une main anonyme... et remplacé par celui de Pétain. En revanche, on nous assurait que le soir, l'affluence était grande dans le préau des écoles où les candidats se livraient à d'ultimes polémiques. Les cercles journalistiques et les milieux politiques étaient survoltés, paraît-il, surtout dès l'instant où l'on apprit que Lecanuet avait rencontré Pierre Messmer. Ces deux facteurs expliquent la forte participation du se-

De petites gens nous disaient : « Ce qu'il nous faut, c'est une politique nouvelle, et non pas une société nouvelle ». C'est très exactement ce qui est arrivé. La majorité reste assez largement... majoritaire. Mais l'UDR a perdu des plumes (près de cent sièges), compromise qu'elle a été par les agissements politico-financiers de certains de ses membres; ce qui la rendra plus dépendante de M. Valéry Giscard d'Estaing et de M. Jacques Duhamel, c'est-à-dire des indépendants et des centristes.

Pour mieux affirmer sa politique sociale à l'égard de laquelle on a été injuste - car la France, depuis 1969, a fait un grand bond en avant sur ce terrain, sans aller jusqu'à l'association capital-travail - M. Pompidou ira-t-il jusqu'à pratiquer l'ouverture vers M. Lecanuet ? L'appoint des réformateurs n'est plus nécessaire. Et le torchon brûle entre le maire de Rouen, qui fait son entrée à la Chambre, et J.-J. S.-S. redevenu député de Nancy.

L'essentiel, toutefois, est que la majorité des Français ait pris conscience de l'immense péril qu'aurait connu la nation — et l'Occident — du fait d'une victoire de la gauche unie qui aurait entraîné de désastreuses nationalisations et préludé à un régime portant atteinte aux libertés personnelles, M. Mitterrand devenant le prisonnier du totalitarisme communiste. D'autre part, on notera l'échec de M. Pléven qui a trahi la cause des Bretons; celui de M. Maurice Schumann, l'ancien disciple du Sillon, qui, une fois de plus, a fait à Lille le lit du socialisme; celui enfin du PSU Rocard, battu aux Yvelines par Marc Lauriel, ex-député d'Alger, défenseur des Pieds-

M. Jacques Soustelle - lui aussi défenseur de l'Algérie - se voit enfin rendre justice à Lyon. Cependant qu'en Dordogne, M. Alain Bonnet reconquiert le siège de son père, l'ancien ministre des affaires étrangères Georges Bonnet qui, en 1939, multiplia les efforts pour préserver la paix avant de déclarer la guerre à l'Allemagne et d'interdire les communistes alors complices de Hitler. René BRAICHET

Cette solution consiste pour six des neuf pays de la Communauté à faire flotter ensemble leurs monnaies, c'est-à-dire à ne plus soutenir le dollar. Restent en dehors de cette décision la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Italie, qui toutefois ont indiqué leur volonté de rejoindre aussi tôt que possible leurs partenaires.

Cette solution n'est pas la meilleure. On aurait, en effet, pu souhaiter que tous les pays de la C.E.E. forment un bloc et que leurs monnaies (la livre et la lire dévaluant) flottent ensemble, assises sur un fonds monétaire européen doté de crédits importants. Elle n'est cependant pas la plus mauvaise, et de loin. Certains avaient redouté de voir les Neuf se séparer « chacun pour soi ». Comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing à l'issue des travaux : « L'Europe a progressé par rapport à ce qui aurait dû se produire et s'était produit en 1971 ».

LA SOLUTION

En fait, il apparaît clairement que les Européens ont dû seuls faire face à la crise. Ils avaient demandé aux Américains, vendredi dernier à Paris, de prendre leurs responsabilités et de soutenir le cours du dollar. Ils ne devaient en principe arrêter leur position qu'après que Washington eut apporté sa contribution à la crise. Les Européens ont dû trouver lundi une « solution européenne » à la crise parce que les Etats-Unis n'ont pas manifesté un grand souci de coopération. Tout au plus les Européens attendentils maintenant, au cours de la réunion de vendredi à Paris, un « geste » des Américains, contribuant à la stabilité des changes.

Cette solution européenne, qui permet aux monnaies de la plupart des pays européens de rester soudées les unes aux autres, a nécessité des sacrifices de la part de deux Etats membres, principalement.

(Lire la suite en dernière page)



Giscard d'Estaing, à gauche, discute avec le ministre belge des finances. Le franc français, bien sûr, mais d'autres soucis en tête.

(Téléphoto AP)

DE LANGUE FRANÇAISE

PARAIT TOUS LES JOURS



SUR LE CHEMIN DES SIOUX

WOUNDED KNEE (Dakota du Sud) (AFP). — Un agent du F.B.I. a été légèrement blessé par balles aux abords de Wounded Knee, dans le Dakota du Sud, où quelque 200 Indiens sont toujours retranchés.

Plus tôt dans la journée, les Indiens contestataires qui étaient restés à Wounded Knee malgré le retrait des forces fédérales, qui avaient assiégé le village depuis le début de la crise,

avaient renvoyé, les mains en l'air, quatre hommes. Ceux-ci se prétendaient inspecteurs du service postal, mais les insurgés les suspectaient d'être en fait des agents du F.B.I.

Et, les incidents, succédant aux incidents, les agents du F.B.I. ne plaisantent pas avec tous ceux qui circulent aux environs du village.

(Téléphoto - AP)

INCENDIE À FRIBOURG: UNE VICTIME

ORIGINE CRIMINELLE CERTAINE

FRIBOURG (ATS). - Un incendie a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi dans un immeuble de la rue de la Grand'Fontaine à Fribourg. Une personne, prise de panique, s'est tuée en sautant d'une fenêtre du deuxième étage. Plusieurs autres personnes, surprises dans leur sommeil, ont dû s'enfuir par les fenêtres, et même par les toits. D'autres encore ont été sauvées par les pompiers. L'immeuble abritait principalement des studios.

Dans un communiqué la police de Fribourg déclare que cet incendie pour-rait être d'origine criminelle. En effet, une tentative d'incendie a également été constatée à l'entrée d'un autre immeuble de cette rue. Ce début de sinistre a toutefois pu être maîtrisé.

Dans les deux cas, le feu a été mis aux portes d'entrée des appartements du rez-de-chaussée au moyen d'essence soutirée des réservoirs de cyclomoteurs garés dans les corridors. Les dégâts sont estimés à 40.000 francs environ.

(Lire également en page 13)

FINANCIER

Comme on pouvait le craindre depuis quelque temps, le résultat du compte financier de 1972 est nettement plus défavorable que celui qui avait été budgété. En effet, le département fédéral des finances et des douanes vient de publier les résultats globaux du compte d'Etat dont on ne connaîtra les détails qu'à

la fin du mois prochain.

Il révèle cependant, d'ores et déjà, selon le compte financier, que les dépenses de l'année 1972 ont dépassé les recettes de 247 millions soit de 2,4 %. Devant l'inflation persistante, ce dépassement semble logique. Il s'aggrave cependant du fait que le budget 1972, lui, prévoyait un excédent de recettes de 180 millions. L'écart entre les excédents est donc de 427 millions. Les dépenses se montent au total à 10 milliards 366 millions (budget: 9746 millions). Les recettes ont été de 10 milliards 119 millions alors qu'elles avaient été budgetées à 9 milliards 926 millions.

Quant au compte général, il accuse un boni de 162 millions imputable au compte des variations de fortune. Ce boni est de 262 millions inférieur aux estimations du budget (62 % environ), chiffre élevé imputable aux aléas des valeurs boursières.

Le compte de l'entreprise des PTT pour 1972 a également été approuvé par le Conseil fédéral. Le déficit a atteint la somme de 61,7 millions, les produits globaux s'étant élevés à 3 milliards 368 millions et les charges totales à 3 milliards 429 millions. Avec le report à compte nouveau d'une part, du déficit de l'année précédente (52,8 millions), le déficit net est de 114,5 millions (budget: 87,5 millions). Le total du bilan est passé à 10,7 milliards de francs.

EN CAS DE MALHEUR

Afin d'assurer le ravitaillement en pain de la population en cas de mobilisation

RÉSULTATS DÉCEVANTS DU COMPTE DE LA CONFÉDÉRATION

de guerre, nos autorités fédérales ont décidé que les boulangeries doivent détenir les stocks nécessaires pour couvrir les besoins courants de leur clientèle pendant 15 jours au moins. A cet effet,

outre les stocks de farine de panification qu'elles devaient avoir à disposition jusqu'à présent, les boulangeries devront constituer des réserves de levure pressée et de sel.

Enfin libre après 20 ans!



Downey à gauche. Un sourire après 20 ans de prison.

(Téléphoto AP)

HONG-KONG (AFP). - L'Américain John Downey, agent de la CIA, emprisonné en Chine depuis plus de 20 ans, a été libéré par les autorités chinoises.

Le prisonnier a franchi le pont frontalier de Lowu et a été accueilli, à Hongkong, par un représentant de la Croix-Rouge américaine et deux membres du consulat général américain de l'enclave.

Peu après son arrivée en territoire britannique, John Downey, qui paraissait en bonne santé, s'est embarqué à bord d'un avion hôpital « C9-A » américain qui a décollé de l'aéroport international de Kaitak à destination de la base de Clark aux Philippines.

John Downey avait été capturé le 30 octobre 1952 après que l'avion à bord duquel il faisait une mission, en compagnie de Richard Fecteau, eut été abattu en Mandchourie, dans le nord-est de la

Les deux hommes furent accusés par la Chine d'être des agents de la CIA et Downey condamné à la prison à vie (son collègue a été libéré après 19 ans de prison). Les Etats-Unis ont admis, il a quelques semaines seulement, l'appartenance de Downey à la CIA

La Suisse va-t-elle vers réévaluation de fait une

De notre Berne:

La construction de l'Europe ne va pas sans hésitations. La conférence monétaire de Bruxelles qui vient de s'achever en est une nouvelle preuve. Les Neuf du Marché commun n'ont pas trouvé l'unanimité pour réaliser un front uni européen face au dollar américain. La Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Italie demeurent en dehors de l'arrangement pris par six pays de la Communauté de faire flotter leur monnaie. Le terme de flottement est d'ailleurs en quelque sorte un euphémisme traduisant en l'occurrence une tendance à la haus-

Un pas de plus est fait sur la voie d'un équilibre des monnaies que devra encore contribuer à établir le Fonds monétaire européen dont la création est prévue pour le mois prochain.

Mais, il est évident que les efforts d'assainissement ne seront couronnés de succès que dans la mesure où les Européens manifesteront leur solidarité. Les résultats de Bruxelles sont encourageants à cet égard mais il reste encore beaucoup à faire.

Que va faire la Suisse? Notre délégation à Bruxelles, conduite

par M. Edwin Stopper, président de la direction générale de la Banque nationale, n'est rentrée que lundi soir à Berne et des décisions ne seront prises par nos autorités monétaires qu'après étude de la

Fortement dépendante de ses voisins comme de l'économie mondiale, la Suisse dont la monnaie se place dans le groupe des devises fortes, risque fort de se trouver dans l'obligation de laisser le franc subir une réévaluation de fait par rapport au dollar rendant ainsi nos exportations encore plus chères aux Etats-Unis.

J.-P. G.

UNE AUTRE VAGUE

Le meilleur et le pire nous en viennent par vagues successives, depuis quelque deux siècles, depuis que les Etats-Unis furent fondés, un jour de juillet 1776. La crise monétaire, dont ils sont d'ailleurs loin d'être les seuls responsables, mais qu'ils ont fabriquée et stimulée outre mesure, n'est que la dernière manifestation de cet extraordinaire talent que possèdent les Américains, d'exporter les gigantesques débordements de leur vitalité et de leur dynamisme.

Une autre vague en train de prendre de l'ampleur outre-Atlantique va probablement toucher l'Europe bientôt. Elle peut avoir, sur notre comportement et notre esprit, des répercussions de portée infiniment plus vaste et plus profonde que les inquiétudes d'ordre économique ou financier. « Jésus super-star » et un certain snobisme du christianisme à l'américaine figurent parmi les précurseurs.

Mais, ce qui aux Etats-Unis prend forme et vigueur sous ces apparences, pittoresques et un peu farfelues, peut mener beaucoup plus loin. Il s'agit en fait d'un véritable réveil religieux, qui s'empare de toutes les classes d'âge, mais surtout des jeunes, du Pacifique à l'Atlantique. Certains observateurs affirment que l'Amérique se trouve au seuil de « l'ère la plus spirituelle » de sa jeune Histoire.

Le traumatisme de la guerre d'Indochine; le grand désarroi dont est saisie la société de superabondance; le messianisme inné du peuple américain et son intarissable soif de progrès et de perfection ne sont que quelques-unes des causes de ce renouveau.

Le mouvement, qui embrasse tout le continent, se développe de manière visible principalement en dehors des Eglises établies et de la religion organisée. Tels des champignons, une variété de cultes, des plus extravagants parfois, sont pratiqués par des milliers de jeunes Américains.

Parallèlement, au sein des Eglises traditionnelles, des changements révolutionnaires s'esquissent, mettant l'accent sur l'œcuménisme, et sur l'urgente et impérieuse nécessité de réformes bouleversantes. Dans l'Eglise catholique, naquère encore immuable, tout semble entrer en mouvement. Une nouvelle indépendance d'esprit ébranle la synagogue traditionnelle et lance de l'intérieur des défis

S'agit-il d'un renouveau authentique ? Quelles en seront les conséquences en Amérique ? Nous ne tarderons probablement pas d'en ressentir l'écho en Europe, de l'Ouest et de l'Est, y compris en URSS.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 10 et 13

L'actualité suisse :

page 21

Les sports: pages 17 et 19 Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:

Dernière heure et bourses: page 23 Gros cambriolage à la Neuveville : 12.000 francs de bijoux emportés

A quand le doublement de la voie sur les tronçons « oubliés » de la ligne du Pied du Jura? (Page 3)

La cordée est repartie à l'assaut du Cervin... (Page 15)

A Neuchâlel et dons la région

Treize chômeurs complets en février

La situation du marché du travail et l'état du chômage à fin février, communiqués par l'Office cantonal du travail, se présentaient comme suit : demandes d'emploi : 13 (11) ; places vacantes: 27 (26); placements: 4 (3); chômeurs complets: 13 (11); chômeurs partiels: 15 (9).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Assemblée de la Caisse de crédit mutuel de Colombier-Bôle

(c) L'assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel de Colombier-Bôle s'est déroulée récemment sous la présidence de Roger Hugli, en présence de membres. M. Hügli, dans le rapport du comité de direction, a souligné la gestion de 3033 fr. 95 ce qui porte la réserve à 33.405 fr. 70.

Les comptes, présentés par M. Charles Cornu, nouveau caissier, ont été approuvés. A l'issue de la partie administrative, M. A. Kasper, cinéaste amateur, a présenté son film « Au fil du Rhône ».

Sécurité totale par la



AVIS TARD ES

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



DEUX DERNIERS JOURS

Dès demain

Mardi - Mercredi 20 h 30

ARCADES 25 78 78

en séances spéciales 14 h 45 - 17 h 30

Jeudi - Vendredi - Samedi Dimanche - Lundi 17 h 30

SAPPORO LE TRIOMPHE DU SKI

SUISSE **ENFANTS ADMIS**

Nous cherchons

un mécanicien-auto

pour l'entretien de nos véhicules à Serrières.

Les candidats, au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité ou d'un titre équivalent, sont priés de faire leurs offres aux Fabriques de Tabac phoner au (038) 21 11 45 (interne 226).

Musée d'art et d'histoire Samedi 17 mars, à 17 heures vernissage des expositions

OLGA DE AMARAL tapisseries ZAO WOU-KI peintures

Entrée libre

URGENT POUR REMPLACEMENT 3-4 semaines, on cherche

coiffeur (euse) messieurs

Coiffure MODERNA, Peseux. Tél. (038) 31 15 78.

A LA FACULTÉ DES SCIENCES

Contribution à la cytotaxonomie de la flore de l'Himalaya occidental

Le travail présenté par M. K.N. Vasu-devan, chercheur indien de l'Université du Penjab, est une étude cytologique et bio-géographique portant sur dix familles de Sympétales dont huit sont communes à l'Himalaya et aux Alpes. Ayant commencé ce travail en Inde, le candidat est venu l'achever à l'Institut de botanique de Neu-châtel où il pouvait bénéficier des conseils du professeur Favarger, spécialiste dans la cytotaxonomie des flores de montagne.

Les donnéss cytologiques jouent un rôle important dans la compréhension d'une flo-re en permettant d'établir les rapports de parenté et la phylogénie des espèces. Les montagnes de l'Himalaya hébergent un fort pourcentage des quelque 21.000 espèces qui composent la flore phanérogamique indiendans des biotopes relativement peu perturbés par l'activité humaine; elles justifient dont une recherche d'envergure à laquelle le travail de M. Vasudevan apporte une importante contribution.

Un des mérites du candidat est d'avoir travaillé sur du matériel d'origine spontanée de provenances variées. Dans de nombreux cas, il a découvert des valences chromosomiques nouvelles, établissant même, lorsque cela était possible, le carvode l'espèce. Pour tous les genres étudiés, l'auteur discute le délicat problème de l'évolution intragénérique, et de la plu-ralité des nombres de base. Il envisage également la pathologie de la méiose avec l'étude de diverses anomalies rencontrées au cours de ses recherches.

La comparaison des spectres d'ancienneté relative prouve que l'Himalaya occiden-tal est plus riche que les Alpes en éléments anciens, alors qu'il est plus pauvre en espèces d'origine récente. L'auteur attribue cette différence à une influence plus faible des

Nouveau cercle fribouraeois dans le canton

Des Fribourgeois habitant les villages de Cornaux, Cressier et le Landeron, se sont réunis récemment en vue de fonder un permettant de réunir leurs compa-habitant les localités neuchâteloises d'Hauterive, Marin, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Le Landeron, et Lignières. Les fondateurs ont également pris la résolution d'accepter dans leurs rangs, les Fribourgeois qui vivent et travaillent à la Neuveville.

Un comité provisoire présidé par M. René Ropraz, du Landeron, a été formé et s'est déjà mis au travail. Une commission pour l'élaboration des statuts à été nommée. Le siège social du nouveau Cercle fribour-geois (le 8me dans le canton) a été fixé dans un établissement du Landeron. dans un établissement du Landeron. L'assemblée constitutive aura lieu à Cressier



Stéphane et ses parents, Monsieur Madame Marcel PERRENOUD-DELAHAYE, ont la joie d'annoncer la naissance de

> Laure 9 mars 1973

Maternité

Pourtalès

Champs-de-la-Cour 10 2013 Colombier

Merveilleux! La famille s'est agrandie, Sophie annonce la venue de son frère

Diego

né le 9 mars 1973 Monsieur et Madame Bruno TARESCO

Maternité

Pourtalès

LEXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 57.-

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de

Localité:

FAN FAN FAN FAN

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée

* jusqu'à fin juin

Prénom:

No et rue:

No postal:

Signature:

FAN - L'EXPRESS

Puis renouvellement au tarif suivant : 3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—;

(* souligner ce qui convient)

affranchie de 15 centimes, à

Service des abonnements

Bayards 7 Saint-Aubin

Monsieur et Madame

Claude BODMER-BADOUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Martine 10 mars 1973

Maternité Pourtalès Vy-d'Etra 95

1973 pour Fr. 21.-

2001 NEUCHATEL

2000 Neuchâtel 2000 Neuchâtel

glaciations quaternaires dans l'Himalaya que

dans les Alpes. Le candidat a agrémenté cette soutenance par la présentation de photographies de paysages himalayens qui frappent par leur étonnante ressemblance avec certains paysages alpins. Il est toutefois important de remarquer que les limites altitudinales des ceintures de végétation sont passablement plus hautes dans l'Himalaya que dans les

Le jury, composé des professeurs C. Favarger, directeur de thèse, Ch. Terrier, et J. Miège, directeur du Conservatoire botanique de Genève, a reconnu la valeur et l'utilité de cet important travail. Après déli-bération, il accepte la thèse avec félicita-

COLOMBIER

Education sexuelle à Cescole

(c) Les élèves des cinq classes du quatrième niveau du centre secondaire ont bénéficié d'un cours d'éducation sexuelle donné par le Dr J.-P. Jeanneret et la

doctoresse R. Grimm.
Estimant qu'une préparation ou un prolongement devraient être envisagés par la suite à ces cours fort brefs, les maîtres de sciences enseignant en 4me année en ont discuté avec lesdits médecins.

La question a aussi été posée de savoir si les élèves finissant leur scolarité en 3me ne devraient pas, eux aussi, bénéficier de

CORTAILLOD

Exercices PS avec feu réel

(c) Les hommes du centre de secours, munis du camion-tonne-pompe et d'autres engins ont fait samedi, un grand exercice dans le quartier des Câbles, le feu ayant volontairement été bouté à des locaux désaffectés dans le vieil immeuble dit « La

Les équipes 1 et 2 du centre de secours commandées par le plt H.-L. Vouga et le lt Fasnacht ont opéré le matin tandis que les équipes 3 et 4 aux ordres du plt J.-L. Vouga et du lt. Schreyer étaient alertées l'après-midi. Le président de la commission du feu et plusieurs membres ont assisté à ces exercices. Quant au capitaine Pellet, il participait ce même jour à une rencontre des commandants à Neuchâtel.

Ouverture de la pêche: premier concours de l'année

(sp) La pêche en rivière s'est ouverte com-(sp) La peche en rivière s'est ouverte comme chacun le sait le 1er mars. La société des pêcheurs en rivière disputait ce jour-là son premier concours de la saison, dans la Basse-Areuse. 57 pêcheurs y prirent part et sortirent de l'onde un total de 106 truites. On remarque par rapport à l'an dernier une diminution du poids moyen des prises, diminution de l'ordre de 30 grammes.
Sur les 57 pêcheurs inscrits, 22 sont

tout de même rentrés bredouilles, 6 challenges étaient offerts. Le challenge du plus

lenges étaient offerts. Le challenge du plus gros poisson est revenu à M. Vincent Romano, tandis que M. José Ortéga remportait celui de la plus petite prise.

Voici les classements de ce concours:

1. Tino Giudici, 7 truites, 2180 points;

2. Enzo Rante, 7 tr., 2040 pts; 3. Joseph Fantin, 7 tr., 1985 pts; 4. Jean-François Dalmas, 6 tr., 1945 pts; 5. Jacques Meyrat, 6 tr., 1940 pts; 6. Agostino Giudici, 5 tr., 1700 pts; 7. Heinz Bertschi, 5 tr., 1305 pts; 8. Vincent Romano, 3 tr., 1225 pts (la plus grosse 685 gr); 9. Walti Helfer, 4 tr., 1155 pts; 10. Edouard Pillonel, 4 tr., 1115 pts; 11. David Marten Biaggio, 4 tr., 1110 pts; 12. Luigi Telesca, nel, 4 tr., 1115 pts; 11. David Marten Biaggio, 4 tr., 1110 pts; 12. Luigi Telesca, 3 tr., 1100 pts; 13. Léon Marschall, 4 tr., 1030 pts; 14. Raymond Bourquin, 4 tr., 965 pts; 15. Gilles Del Torchio, 3 tr., 925 pts; 16. Daniel Geiser, 3 tr., 900 pts; 17. Max Uske, 3 tr., 850 pts; 18. Salvatore Sinardi, 2 tr., 830 pts; 19. Henri Hossmann, 2 tr., 760 pts; 20. Philippe Matile, 2 tr., 650 pts; 21. Werner Mathez, 2 tr., 640 pts; 22. Antonio Bernasconi, 2 tr., 635 pts; 23. Giovanni Vægrig, 2 tr., 595 pts; 24. Gérald Perret, 2 tr., 585 pts; 25. Jean-Jacques Rothen, 2 tr., 530 pts; 26. Lafrancho Passera, 2 tr., 475 pts; 28. Gustave Rolle, 1 tr., 340 pts; 29. Charles Aquillon, 1 tr., 270 pts; 30. Jean Bottinelli, 1 tr., 270 pts; 31. André Aubry, 1 tr., 265 pts; 32. Pierre-Alain Helfer, 1 tr., 245 pts; 33. Philippe Jaquiéry, 1 tr., 235 pts; 34. Jean Weber, 1 tr., 225 pts; 35. José Ortéga, 1 tr., 205 pts (1a plus petite 105 gr).

• Séance du Conseil général de Neuchâtel en avant-dernière page

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 8 mars. Viret, Mireille-Isabelle, fille de René-Albert, ouvrier de fabrique à Cornaux, et de Marguerite-Hélène, née Probst. 9. Taresco, Diego, fils de Bruno, monteur en chauffage à Saint-Aubin, et d'Elisa, née Carminati; Perrenoud, Laure-Christine, fille de Marcel-René, fabricant à Colombier, et de Monique-Henriette-Louise, née Delahaye; Montandon, Valérie, fille de Wilhelm-André, serrurier au Landeron, et de Lucienne, née Guyot; Guerdat, Laure-Marie-Claude, fille de René-Gaston, facteur à Neuchâtel, et de Marie-France-Louise, née Schwab.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 9 mars. Cotelli, Edoardo-Enrico-Mario, mécanicien-outilleur, et Copeta, Catterina-Maria, les deux à Neuchâtel; Kehrli, Jean-Daniel, électricien, et Perrin, Sylviane-Nelly, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 4 mars. Perrottet née Descombes, Marguerite, née en 1893, ménagère à Neuchâtel, veuve de Perrottet, Maurice-Jules. 9. Probst, Robett-Bernard, né en 1909, employé à Neuchâtel, époux d'Emma, née Kasper. 11. Schori née Borel, Clémence-Marthe, née en 1914, ménagère à Saint-Aubin, épouse de Schori, Aimé-Adolphe.

DERNIERE HEURE en avant-dernière page

Assemblée de la paroisse Cornaux - Cressier

La mésange charbonnière, qui pour sur-vivre n'hésite pas à braconner du beurre sur la table de cuisine lorsque la fenêtre est ouverte, a lancé ces jours-ci son appel printanier « Zit ist do » « Zit ist do »; ce qui se traduit en langage humain; le printemps est là!

En effet, le printemps est là lorsque les paroisses et les sociétés locales tiennent leurs assemblées générales, indiquant qu'une année administrative est arrivée à son terme.

Récemment la paroisse protestante de Cornaux-Cressier a tenu son assemblée annuelle sous la présidence du pasteur Ariel Cochand qui souhaita la bienvenue aux roissiens des quatre quartiers : Enges, Thielle-Wavre, Cressier et Cornaux.

Depuis sa division en deux foyers, la paroisse de Cornaux-Cressier compte trois caissiers, M. Paul Moser, pour le Fonds d'entraide, Edouard Clottu, pour le Fonds paroisse de Cornaux Thielle-Wavre Robert Berger pour celui de Cressier-En-Les comptes qui laissent quelques excé-

dents de recettes sont adoptés à l'unanimi-té. Le pasteur Cochand présente ensuite le rapport d'activité. L'année 1972 n'a pas apporté de changements profonds dans la paroisse qui a poursuivi sa vie au rythme des dimanches, vie modeste peut-être, mais marquant dans les villages, la présence du peuple de Dieu. Quatre jeunes femmes ont été nommées au collège des anciens. Le 7 juin, le collège d'anciens montait à Frochaux pour prendre congé de son doyen M. Paul Virchaux, lequel pour des raisons d'âge et de santé avait donné sa démission. L'inau-guration du centre scolaire de Cressier à obligé les pasteurs et curés de Cressier, Cornaux et le Landeron à s'entraider. C'est ainsi que le pasteur Monin du Landeron, s'est chargé de l'enseignement biblique dans toutes les classes préprofessionnelles de Cressier; dans ce village les protestants se réunissent au centre paroissial, les catholiques au chalet Saint-Martin, à Cornaux, les rotestants vont à la cure, les catholiques à l'ancienne salle des sociétés.

Tant à Cressier qu'à Cornaux, 1972 aura marqué le début d'études concernant les bâtiments religieux. A Cressier, il s'agit de la construction d'un clocher (120.000 fr.) à Cornaux de la rénovation du temple.

Le problème de l'utilisation de la cha-pelle d'Enges pour les cultes protestants a été posé une nouvelle fois, espérons qu'un

accord entre catholiques et protestants interviendra pour l'hiver prochain.

Renvoyée à cause du mauvais temps, la sortie de paroisse a eu lieu le 25 juin, au cours de laquelle on a célébré un bap-tême en plein air. Cressier a connu en automne deux manifestations bien réussis la vente et le souper de paroisse. La vente a permis de récolter 9000 francs. Le sou-per de paroisse, le 25 novembre, a réuni 120 personnes, le bénéfice de cette année a permis de renouveler la vaisselle et le matériel de cuisine du centre.

Il faudra reprendre toute la question de l'école du dimanche et du culte de jeunes-se et cela sans doute dans les deux foyers.

QUELQUES CHIFFRES

En 1953, la paroisse comptait 345 foyers, aujourd'hui il y en a 574. L'augmentation est considérable, après Cornaux et Cressier, c'est surtout Thielle-Wavre qui a connu l'an passé un développement. Sur ces 574 foyers, il y a 310 couples protestants et couples mixtes: soit 47 à Cressier et 49 à Cornaux-Thielle-Wavre.

En ce qui concerne les catéchumènes, le chiffre le plus bas a été atteint en 1972. A propos de ceux-ci une discussion animée a eu lieu, à propos de leur tenue vestimen-taire. Autrefois, les jeunes filles portaient la jupe couvrant pudiquement le genou, en plus un voile blanc cachait le visage, tandis que les jeunes gens portaient pour la première fois, leur habit de communion.

Aujourd'hui, il y a contestation, les jeunes filles suppriment la jupe et le voile et désirent porter le pantalon. Il appartient aux parents, au pasteur et au collège des anciens de trancher la question. Au chapitre des mariages, il faut noter que si nombre des mariages mixtes tend à s'accroître ceux-ci ne se font plus comme avant au bénéfice d'une confession plutôt que d'une autre.

Le mélange confessionnel va obliger de plus en plus les Eglises protestante et catholique à travailler ensemble, d'autant plus que les problèmes du témoignage chrétien devant les indifférents et les incroyants sont identiques. La participation des laïcs à vie et à la mission de l'Eglise devient de plus en plus nécessaire. A ce propos, le pasteur Cochand expose les principes généraux de la mise en place d'une pasto-Pour terminer, les anciennes, fidèles, à la

tradition, ont offert leur pâtisserie-maison.

P. M.

au our le jour

Pour « sans-le-sous » de 16 à 20...

« Jeunes en marche (JEM) », c'est une dénomination qui est en même temps tout un programme et le groupe de Neuchâtel qui s'est donné ce nom a bien l'intention de respecter sa « raison sociale ». Si les mouvements de jeunesse sont

relativement nombreux et bien organisés, dans leurs activités, pour les moins de 16 ans, on constate que, passé cet âge, les possibilités sont très restreintes dans ce domaine. C'est donc pour regrouper les jeu-

nes gens et jeunes filles entre 16 et 20 ans que les JEM de Neuchâtel ont décidé de mettre sur pied, pendant les vacances de Pâques, deux camps d'une semaine, l'un à Saint-Moritz, l'autre au Tessin. On fera

donc du ski à Saint-Moritz et du « plein-air » au Tessin.

Grâce au soutien de « Jeunesse et sport », le prix global de ce double camp est de 200 fr. (y compris les téléskis, pour les Grisons), somme presque dérisoire puisque tout est compris dans cette somme. Les JEM neuchâtelois sont encore

jeunes, mais ils ne manquent pas d'allant. Ils ont au programme une foule... d'idées fort intéressantes (dans le domaine du cinéma, en particulier) et ils sont prêts à accueillir tous ceux qui se sentent « en mar-che » ou qui veulent s'y mettre... L'office « Jeunesse et Sport » dispense tous renseignements utiles pour le camp des Grisons et du Tessin. NEMO

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Ball Trap Club de Neuchâtel a le grand regret d'annoncer le décès de

Monsieur Louis CARBONNIER

membre fondateur et membre d'honneur, dont il garde un souvenir ému et recon-

La Noble Compagnie des Fusiliers a le regret de porter à la connaissance de ses membres le décès du compagnon

Louis CARBONNIER

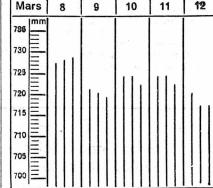
fidèle et actif dans la société depuis 1905.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 12 mars. Température: moyenne: 0,4; min.: -4,4; max.: 5,1. Baromètre: moyenne: 718.7. Vent dominant: direction: sud-sud-est; force: faible dès 11 h à 17 h 30. Ensuite nord-nord-ouest faible à modéré. Etat du

nuageux le matin. Ensuite

nuageux à couvert. Mars 8 9



Température de l'eau 5 ° 1/2 Niveau du lac du 12 mars 1973: 428.80

Prévisions météorologiques. - Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera très nuageux, surtout dans la moitié est du pays où quelques faibles chutes de neige se produiront. Dans l'ouest et en Valais, le temps sera en partie ensoleillé. La température, en plaine, comprise entre —5 et zéro degré en fin de nuit, se situera entre zéro et +5 degrés cet après-midi. Vent modéré du nord-est en

Le Handball-club de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de Madame Aimé SCHORI

mère de son vice-président, Monsieur

Jean-Claude Schorpp.

Le Groupement des Commercants de Saint-Aubin a le pénible devoir de faire part du décès de leur chère collègue,

Madame Marthe SCHORI épouse de Monsieur Aimé Schori.

> Là où je suis, vous y serez Jean 14: 3.

Madame et Monsieur Marcel Moret-Kapp; Madame et Monsieur Roger Ischer-Kapp, à Berne;

Monsieur et Madame François Girod et leurs enfants Anne-France et Jean-Pascal: Monsieur Jean-Marc Moret; Monsieur et Madame Pierre Ryser;

ainsi que les familles parentes et alont le grand chagrin de faire part du

Les familles Gutzer et Gronemeier,

Madame Jean KAPP née Anna GUTZER

leur chère maman, belle-mère, grandmère, arrière-grand-mère, tante, grandtante, cousine et parente, enlevée à leur affection le 10 mars 1973, dans sa 93me

Le culte aura lieu le mercredi 14 mars, à 15 h 30, en la chapelle du cimetière de Plainpalais, où le corps Prière de ne pas envoyer de fleurs,

mais de penser au Centre social protestant, c.c.p. 12 - 761

Avis mortuaires

Réception des ordres : Jusqu'à 22 heures

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Mat. 11: 28. Madame Marguerite Huguenin-An-

dreoni, à Peseux, et ses enfants: Monsieur et Madame Guido Marchina-Huguenin, à Morges;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis-Gustave Huguenin-Virchaux-Isler: Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Angelo Andreoni-

ainsi que les familles parentes et al-

ont le chagrin de faire part du décès

Monsieur Jean HUGUENIN-VIRCHAUX

frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, dans sa 57me année. Peseux, le 11 mars 1973.

leur cher époux, beau-père, frère, beau-

(Uttins 7)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 14 mars.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jean et Marie-Thérèse Rosselet-Masson: Monsieur Jacques Fridez, à Renens; Madame Joséphine Etter, à Neuchâtel;

leurs familles et amis de France et de Suisse. ont le chagrin de faire part du décès

Madame Marie-Reine MASSON

leur belle-mère et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85me année. 2000 Neuchâtel, le 12 mars 1973. (Cassarde 14).

née BRIANÇON

Tu fus discrète et fidèle, mais ce n'est qu'un au revoir. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu

Domicile mortuaire: pavillon de Beau-Cet avis tient lieu de lettre de faire part

à Neuchâtel, mercredi 14 mars, à 10 h.

Vous savez où je vais et vous en connaissez le chemin.

Jean 14: 4. Au revoir chère petite maman. Madame Bluette Breguet-Delachaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, à Wimbledon et la Chaux-

Madame et Monsieur Willy Issler-Delachaux, leurs enfants et petits-enfants, à Peseux et Bienne :

Madame Morrisa Bourdenet et familles, à Dôle (Jura), France, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Jeanne DELACHAUX

née BOURDENET

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, arrière - arrière - grand - maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 97me année, après

une courte maladie.

2034 Peseux, le 10 mars 1973. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 13 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à

15 heures. Domicile mortuaire: Château 15, Le présent avis tient lieu de lettre

REMERCIEMENTS

de faire part

La famille de

Monsieur Ernest ZOSSO

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial au docteur Porchet, ainsi qu'aux infirmières de l'hôpi-tal Pourtalès.

Colombier, février 1973.

La famille de Madame Frieda JUAN-HERTIG

très touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Blaise, mars 1973.

La famille de Madame

Angèle SCHÜPBACH profondément touchée des nombreuses

marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs, de leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa vive

Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, mars

A Neuchâtel et dans la région

Galerie « Arts anciens », Bevaix **Exposition Jérôme Bromfay**



Une série de visions d'une réelle valeur esthétique. (Avipress - Baillod)

Jérôme Bromfay, peintre libertin et naif, c'est sous ce titre alléchant que Pierre-Yves Gabus présente l'exposition dont le vernissage a eu lieu samedi soir dans sa galerie « Arts Anciens », à Bevaix.

Que penser du libertinage en art? Les récentes œuvres de Picasso nous ont déjà amené à nous poser la question. En somme, tout dépend de la qualité, exactement comme au cinéma. Quand un certain nombre de scènes osées viennent s'insérer dans un film d'une haute qualité artistique, comme dans « Belle de jour », la jouissance esthétique domine de très haut également et même annihile le malaise que devrait normalement engendrer le spectacle de la licence. Par contre, en l'absence de toute exigence artistique, le film licencieux s'abaisse au niveau d'une vulgaire production pornographique, et le spectateur, écœuré, n'a plus qu'une envie: s'évader le plus vite possible de cette atmosphère étouffante et

UNE SÉRIE DE VISIONS

Si l'on se place à ce point de vue pour juger l'exposition Jérôme Bromfay, on sera obligé de convenir que le côté indéniablement licencieux de ces peintures se résorbe dans une

série de visions d'une réelle valeur esthétique. En effet, Jérôme Bromfay possède le charme, la fraîcheur, la précision, le goût de la forme et de la couleur, bref tout ce qui caractérise le peintre dit naïf, qui se fait une âme d'enfant pour nous montrer les choses telles qu'il les imagine, dans sa vision enfantine, et aussi, de manière soudain féroce, redoutable et perverse, pour nous révéler leur envers, inquiétant et démoniaque. Et cependant, même là, c'est encore l'innocence et la naïveté qui domi-

Dans ces œuvres qui s'intitulent «Départ du sabbat », L'homme oi-seau », «Parasol chinois », «Pastorale », « Plumes au chapeau », « Marie des Anges », et qui se présentent sous l'aspect de belles compositions très colorées au trait savamment calligraphié, le peintre traite toujours un thème bien précis. C'est par exemple un ballet de femmes dans les airs, une femme assise devant un orgue somptueux, des femmes à bicyclette ou des sorcières sur leur balai.

UNE VALEUR PHILOSOPHIQUE

Toutefois, dans les meilleures de ces œuvres et les plus élaborées, la composition revêt un caractère global et synthétique, et elle prend alors une valeur philosophique, pour ne pas dire théologique. C'est le cas dans le « Départ du Sabbat » et dans « Plumes au chapeau », où l'on voit un prêtre agenouillé devant une femme nue, cependant qu'un Dieu à chapeau noir, là-haut dans les nuages, contemple la scène d'un æil indulgent, avec la complicité d'angelots soufflant de la trompette.

Ces scènes pourraient être sèches ou offensantes. Si elles ne le sont pas, si même elles sont ravissantes, c'est que Jérôme Bromfay les a situées au milieu d'une végétation exotique, aui avec ses multiples couleurs, résonne comme un chant de grâce. Le moderne ici rejoint le primitif, car il a trouvé le chemin qui mène au Jardin d'Eden. Les paradis de Jérôme Bromfay peuvent paraître pervers; disons même que l'artiste les a voulus tels. Il n'en reste pas moins que ce sont des paradis.

P. L. B.

Interpellation de M. René Felber et démarche du gouvernement soleurois

Aquand e doublement de la voie sur les tronçois «oudies» de la ligne du Pied du Jura?

et la modernisation de la voie ferrée dite du Pied du Jura ont été freinés pour diverses raisons mais surtout pour permettre aux CFF de concentrer leurs efforts sur la ligne du Plateau, c'est-à-dire l'axe Genève-Lau-sanne-Berne-Zurich. Deux poids deux mesures? Oui, car de nombreux tronçons de la ligne du Pied du Jura demeurent à simple voie. Il s'agit de Gléresse-Daucher (actuellement en travaux), d'Yverdon-Grandson (promis pour 1976), d'Onnens-Bonvillarssur la ligne de Bâle, de Choindez-Longeau et de Delémont-Aesch.

A plusieurs reprises, la Fédération des sociétés du Pied du Jura, qui groupe les collectivités publiques et privées des régions de Bâle, Soleure, Bienne, Neuchâtel, Vaud, Genève et de l'ensemble du Jura, est intervenue pour demander l'accélération des tra-vaux de doublement de la voie sur cette ligne. En effet, cet axe ferroviaire dessert

très importante dont de larges secteurs sont d'ailleurs tenus à l'écart du réseau national des autoroutes.

Quelque 110 à 130 trains circulent chaque jour sur la ligne du Pied du Jura et on imagine que les tronçons à simple voie soient parmi les plus chargés du réseau suisse. Le profil en long de la voie, qui accuse une pente de 11 ‰, est nettement plus avan-tageux que celui de la ligne du Plateau (18 ‰) et est favorable au trafic des trains de marchandises. Celui-ci a d'ailleurs augmenté depuis la construction de la raffinerie de Cressier et il s'accroîtra encore avec la construction de la nouvelle gare de triage de Bienne. A chaque revendication présentée par les organes publics ou les associations privées, les CFF ont répondu que leur demande était fondée mais que la réalisation interviendrait dans le cadre d'un prochain programme de construction.

LE CONSEIL FÉDÉRAL EST SAISI

Dans le canton de Neuchâtel, les efforts ont été portés sur deux plans : M. Carlos Grosjean est intervenu aux Etats en ce qui concerne la ligne du «Franco-Suisse» alors que M. René Felber devait en faire autant au Conseil national mais, cette fois, en faveur de la ligne du Pied du Jura. M. Grosjean est intervenu et on sait que des améliorations notables seront enfin apportées au trafic du Transjuralpin dès le 3 juin prochain, ainsi la suppression des derniers transbordements à Frasne et l'équipement de la ligne en matériel moderne.

En ce qui concerne M. René Felber, il a déposé son interpellation le 5 mars dernier sur le bureau du Conseil fédéral. En voici

« Depuis un certain nombre d'années, la direction générale des CFF a été l'objet de plusieurs demandes visant à lui faire planifier puis réaliser le doublement de la voie ferroviaire du Pied du Jura.

» Cette ligne voit son trafic marchandise augmenter régulièrement et elle devrait pou-voir bénéficier rapidement, d'ici la fin de 1980 au plus tard, de la politique suivie jusqu'à présent sur les autres tronçons du double voie ou le seront sous peu.

» Le canton de Neuchâtel est entièrement axé sur cette voie essentielle pour lui et qui le relie au Plateau suisse et aux grands centres économiques de Bâle, Zurich et de la

région lémanique. » Afin d'éviter que les moindres éléments de trouble ne viennent perturber la fluidité du trafic en obligeant les compositions qui se trouvent dans un secteur à voie unique à stopper dans une gare, il devient urgent de réaliser le doublement de toute la ligne

» Le Conseil fédéral peut-il nous faire connaître ses intentions à ce propos et nous indiquer le programme qu'il pense

Outre celle de M. René Felber, cette interpellation porte les signatures des con-seillers nationaux Tilo Frey, J.-F. Aubert, Yann Richter et Rémy Schlaeppy, celle de MM. P. Gassmann (Delémont), R. Kohler (Bienne), A. Martin (Yverdon), G. Fontanet (Genève), Rothen (Granges), A. Bussey (Lausanne) et J. Wilhelm (Porrentruy).

INTERVENTION DU CANTON DE SOLEURE

D'autre part, faisant suite à une requête de la Fédération des sociétés du Pied du Jura, le gouvernement soleurois a demandé aux représentants du canton au Conseil national de soutenir toute intervention à la Chambre du peuple en faveur de la pose d'une double voie tout

au long de la ligne du Pied du Jura. Dans une lettre aux parlementaires soleurois, le gouvernement cantonal souligne que six tronçons de la ligne Zurich-Olten-Bienne-Lausanne sont encore à voie unique, ce qui provoque des complications d'horaire. La lettre souligne également que le développement des liaisons entre le lac de Constance et Genève par le Pied du Jura (Zurich-Olten-Bienne-Lausanne) est aussi important que celui de ces mêmes liaisons par

Soleil et détente : une semaine ski de fond gratuite à Chaumont



Cela fait quelques années déjà que la section préprofessionnelle de l'école secondaire organise des camps de ski alpin. Cette année, ce camp avait lieu à Veysonnaz. Toutefois, pour diverses raisons, no-tamment le coût du voyage, de la pension et de l'équipement, un certain nombre de ces élèves renonçaient à y participer. Afin de permettre à ces derniers de profiter, eux aussi, de la neige et du soleil, la direction de la company de la rection de la company de la co tion de l'école, en collaboration avec l'école de ski de fond de Chaumont, a mis sur

pied, pour les différentes classes de la section préprofessionnelle, cinq semaines de ski de fond. La semaine dernière, 83 élèves participaient ainsi, à Chaumont, sous la conduite de huit moniteurs chevronnés, à ces cours gratuits. Cette semaine, ils sont 35 à bénéficier de ces avantages. De l'avis des intéressés, élèves et professeurs, cette première expérience est une parfaite réussi-te. Nous voyons ici quelques groupes de participants au départ de Chaumont.

LA COUDRE-MONRUZ

Assemblée de la paroisse réformée

De notre correspondant:

Dimanche soir, 64 membres de la paroisse de la Coudre-Monruz, ont affronté le froid pour participer à leur assemblée annuelle. Dans son rapport, le pasteur releva les évès qui ont marqué cette dernière Il a rappelé que M. R. Péter l'avait secondé jusqu'en novembre et que depuis il était seul à s'occuper des 1474 foyers qui forment la communauté. C'est la raison pour laquelle il a si peu de temps pour faire des visites, fait qu'il déplore, car, selon lui, c'est un moyen d'évangélisation dont il ne peut user autant qu'il le vou-drait. Vingt-quatre membres de la paroisse sont décédés auquels le pasteur ajoute M. Mme Favre qui, bien que n'habitant plus la Coudre, furent des personnalités mar-quantes, du quartier. Trois démissions ont été enregistrées dans les autorités paroissia-MM. Perrin et Hiltbrunner anciens et M. Pipy qui quitte le Conseil d'église. Cette année, la paroisse fêtera le 25me anniversai-

re de son existence. M. J.-P. Donzé, caissier, présente son rapport financier qui montre une situation saine. Les comptes bouclent par un boni de 81 fr. 80. La dette contractée lors de la

construction du temple se monte encore à 86.810 fr. 65 (en diminution de 8189 fr. 30 par rapport à l'an dernier).

En ce qui concerne les « Chantiers de paroisse », il s'agit de la construction de nouveaux locaux pouvant abriter les diverses sociétés, M. C. Ruchti fait un rapport sur l'avancement des travaux et la situation financière. Tout se déroule selon les prévisions et les nouveaux locaux pourront être mis à disposition dès la fin du mois d'août. Un effort sera encore demandé aux paroissiens, il faudra trouver jusqu'à la fin de l'année, une somme de plus de 33.000 francs. Nul doute que les fidèles ne relâcheront pas leur effort en vue de la fin de cette grande œuvre que les Coudriers ont

mené seuls à bien.

Les rapports des autres groupements prouvent que la vie paroissiale est bien remplie et que la paroisse est très vivante. Il fut enfin procédé à trois nominations. Eric Debrot, nouveau directeur de la maison de Champréveyres, a été élu ancien d'église, M. A. Stirnemann a été appelé à siéger au Conseil d'église et M. C.-A. Brun-

ner a été nommé vérificateur des comptes

Priorité donnée à la conduite en campagne prouvent, chaque élève a sa personnalité examens, et sans nul doute aussi de compagnie de M. Mottier, psychologue beaucoup d'accidents graves, c'est préci-

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR LES MONITEURS D'AUTO-ÉCOLE

école! La psychanalyse au secours des moniteurs de conduite! Si la plaisanterie est facile, il est pourtant vrai que les moniteurs de conduite, sans pour autant plonger dans les méandres du subconscient, en viennent aujourd'hui à donner, à juste titre plus d'importance à l'aspect psycho-pédagogique de leur enseignement. Les différentes causes d'un échec à l'examen de conduite le

La grande soirée annuelle du groupe

Areuse des éclaireurs neuchâtelois s'est

déroulée samedi, dans la salle de l'Eglise

catholique de Boudry, en présence d'une

La fête débuta par la présentation du

Cette année, la troupe Marfaux s'est

surpassée en offrant à ses hôtes un spec-

tacle original, fruit d'une longue prépa-

ration. Les louveteaux se taillèrent un

succès mérité avec « Rainette et le prin-

ce Cocolet » et « Le petit prince », d'après

Saint-Exupéry. Puis les chefs de la trou-

pe jouèrent «Les quatre doigts et le

pouce » de René Morax, une « tragédie »

Après le tirage des tombolas, la soi-

Rappelons que l'objectif de cette soi-

rée familière, en plus de contribuer à

une nouvelle rencontre fraternelle des

parents et des amis des éclaireurs, était

de collecter des fonds pour l'installation

du futur local de la troupe qui reviendra à près de 35.000 francs. La commune

a fourni le terrain, le bâtiment sera cons-

truit avec l'aide d'entrepreneurs locaux

mais la troupe aura besoin de se procu-

rer des meubles et diverses installations.

Les éclaireurs de Boudry se proposent,

en effet, de faire de leur local un cen-

tre d'attrait pour toute la jeunesse de la

localité et même de la région. Ils veu-

lent aussi créer un dortoir d'une trentai-

ne de lits en vue d'accueillir à Boudry

les louveteaux et les éclaireurs d'autres

régions du pays et de l'étranger.

rée se termina par un bal animé de

groupe, une courte allocution de l'aumô-

nier catholique et des chants inspirés du

nombreuse assistance.

folklore nord-américain.

du plus haut comique.

rondes effrénées.

propre qu'il s'agit de bien saisir afin de assurer les meilleurs chances de

THÉORIE ET PRATIQUE

Réunis, hier et aujourd'hui, faubourg de l'Hôpital, une centaine de moniteurs — dont trente Jurassiens — de trois associations cantonales d'école de conduite ont, en effet, tenté de répondre, en



Une centaine de moniteurs du canton de Neuchâtel et du Jura participent à ces deux journées de perfectionnement.

La soirée des éclaireurs de Boudry

DES PROJETS QUI MÉRITENT D'ÊTRE ENCOURAGÉS

Genevois, à quelques-unes de ces questions: comment éviter les conflits entre maître et élève, comment préparer psychologiquement ce dernier à l'examen, etc. Organisés en collaboration avec le Service cantonal des automobiles, ces deux journées de perfectionnement ont en fait pour but d'élargir les connaisdes moniteurs en divers domaines. Au programme de ce cours, cette fois-ci, certains aspects juridiques de la circulation routière, les principes techniques fondamentaux de la conduite que les difficultés physiques à conduire qu'évoquera aujourd'hui le Dr Robert, médecin cantonal. Pour compléter de façon concrète

l'enseignement reçu durant ces deux jours, les participants suivront encore individuellement, durant ce mois, un cours pratique de quatre heures, dont deux au centre de pilotage de Lignières et deux autres sur route. En fait, l'ensemble de ces cours, pratiques et théoriques, répond parfaitement aux désirs des associations des moniteurs qui sont fort soucieux d'adapter, à chaque fois, leur enseignement aux nouvelles orientations des chefs des Services cantonaux des automobiles. Il est bon de préciser à ce propos qu'à Neuchâtel, tout au moins, les contacts les meilleurs existent entre moniteurs et experts, preuve en est que ces derniers participent, eux aussi, à ces journées de perfectionnement.

NEUCHATEL, CANTON-PILOTE

Il est enfin intéressant de mentionner que le canton de Neuchâtel fait, en Suisse romande, figure de canton-pilote pour ce qui est des épreuves de conduite puisqu'on a, ici à l'examen, délibérément renoncé à sanctionner sévèrement certaines erreurs de parcage pour porter une attention plus grande à la conduite sur route. Ainsi qu'a pu le déclarer hier M. Wenger, chef expert au Service des automobiles à Neuchâtel, l'une des échecs aux causes principales des

parcage, ce qui ne veut pas dire, pour autant, que l'on a totalement abandonné ce genre d'exercices qui assure tout de même une indispensable maîtrise du véhicule. Priorité est cependant donnée

sément une mauvaise adaptation de la

Souvent, l'élève-conducteur roule ou

Sachant cela, les moniteurs n'hésitent

pas à faire aujourd'hui avec leurs élèves

beaucoup plus de conduite effective en

campagne et moins d'exercices de

trop vite ou trop lentement et ne sait

régler sa vitesse aux difficultés du

conditions de la circulation.

véhicule aux diverses

à la conduite sur route, tant il est vrai qu'on ne tue pas, au volant, en s'appliquant à bien parquer. Mais c'est hélas! le cas sur la route!

Vacances scolaires Certains aménagements pour 1974 à Neuchâtel?

Nous avons publié le 9 mars, le tableau des vacances pour l'année scolaire 1973-1974 et la fin de l'année civile 1974, tableau transmis en décembre dernier aux autorités compétentes locales.

Le département de l'instruction publique a annoncé hier que ce tableau, valable pur l'ensemble du canton, pourrait encore subir certains aménagements, plus particulièrement en ce qui concerne la période des vacances d'été de 1974 et notamment à Neuchâtel.

Soirée du chœur d'hommes de la Coudre qui furent présentés étaient parfaitement au point. Ce groupe choral est à juste De notre correspondant: L'« Echo de Fontaine-André » a donné

sa soirée annuelle samedi, à la salle de gymnastique. Un public, malheureusement trop clairsemé (est-ce la bise qui a retenu les spectateurs?) a vivement applaudi les

divers numéros du programme.

Pour commencer, le chœur d'hommes a chanté avec beaucoup d'allant six œuvres d'auteurs romands. Quelques-uns présentaient des difficultés que le directeur, M. P. Au-détat, sut très bien faire surmonter aux chanteurs. Un jeune acteur de la région, M. Alain Gorgerat présenta ensuite un programme de fantaisie allant de la chanson au sketch en passant par des poèmes. La demi-heure qu'il entretint le public fut marquée par de nombreux éclats de rire. Il se tailla un grand succès avec certains de ses morceaux. Relevons « Le printemps » de R. Lamoureux qu'il dit avec beaucoup

de K. Lamourcus qu'émotion.

Le théâtre n'était pas oublié dans cette soirée et la comédie « Têtes de bûches » un acte de J. Dapoigny, eut un très grand succès. Les acteurs, des membres du chœur et deux dames, mis en scène par M.L. Junod, surent parfaitement faire ressortir la cocasserie des situations que l'auteur avait mis dans sa pièce.

La fin du programme appartenait à « La

Chanson du pays de Neuchâtel » qui sous la direction de M. Henri Baeriswyl, enchanta l'auditoire. Chacun des douze chants

titre connu bien au-delà du canton si ce n'est à l'étranger par une exécution sans défaut. On ne sait quels furent les meil-leurs moments et le directeur et ses 23 chanteurs sont à féliciter. «L'enfant au tambour » eut l'honneur d'un bis et comme le public retenait la chorale, elle pré-senta pour terminer la chanson « Quand il est mort le poète » que l'assistance reprit La soirée se termina par un bal.



Fillette renversée

VERS 11 h 25, hier, M. F. B., de Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture, rue des Draizes. A l'est de l'usine du même nom, il se trouva subirusue du meme nom, il se trouva suntement en présence de S. F., âgée de 7 ans, domiciliée en ville également, qui s'était élancée sur le passage de sécurité. La fillette fut projetée sur la chaussée. Elle fut conduite à l'hôpital des Cadolles pour y subir un contrôle.

Enfant renversé par un cyclomoteur

♠ AU guidon de son cyclomoteur, M. J.-J. M., domicilié à Corcelles, circulait rue Louis Favre vers 14 h 10. De-vant le numéro 19, il a renversé Gilles de Reynier, âgé de 6 ans, qui s'était engagé sur la chaussée entre deux voitures en stationnement.

Souffrant de blessures le garçon a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Accrochage

micilié à Valangin, circulait rue Breguet en direction ouest au volant de sa voiture. A la hauteur du numéro 8, il entreprit le dépassement du fourgon conduit par M. C.-H. G., de Morat qui tournait à gauche. Pour éviter une collision, M. E.L. donna un coup de volant à gauche et de ce fait son véhicule heurta une voiture en stationnement. Dégâts.

HIER, vers 8 h 25, M. E.L. do-

au Lyceum Quatuor de Genève

C'est à la salle des spectacles de Boudry, que la chorale et le syndicat des employés des trams ont donné leur soirée anuelle.

Devant une salle comble, le président Hammel salua les invités et les membres de direction présents. Les « victimes » du service seront de la fête lors de la 20me soirée l'année prochaine, qui revêtira une ampleur particulière. La chorale, dirigée par M. F. Perret, fit

entendre quelques chants de belle venue et fut très applaudie et bissée. César, Alias Roger, ne manqua pas sa

Pour réaliser leurs projets, la troupe

Marfaux compte sur l'appui de la popu-

lation et des autorités. La soirée de sa-

medi constituait un premier pas vers des

réalisations qui méritent d'être encoura-

Soirée des employés

du tram

« mise en boîte » habituelle et ses chants repris en chœur furent bien dans la note de

Pintimité de la soirée.

Le «clou» fut indiscutablement les productions du «Rossignol des gorges» de Boudry, sous la baguette de M. Camporelli. Cette société d'accordéonistes mérite une mention spéciale pour son programme musical, choral et chorégraphique. Les chants et danses des petits enfants déchaînèrent un tonnerre d'applaudissements. Vif succès également de ces « Dames en vert et verres en mains » et des costumes confectionnés à

Les arrangements musicaux firent office de liaisons harmonieuses. Personne dans cette salle comble n'a regretté que la partie récréative se termine près de minuit, heure à laquelle l'orchestre « The Jackson » entraîna les danseurs sur la piste.

musical», nous avons fait la connaissance d'un des meilleurs ensembles de chambre de notre pays: le Quatuor de Genève. Depuis sa création il y a sept ans, l'équipe n'a pas changé. Elle se compose toujours des mêmes musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande: Régis Plantevin et Mireille Mercanton (premier et second violons), André Vau-

Gros cambriolage à la Neuveville: 12.000 fr. de bijoux emportés!

(sp Dans la nuit de dimanche à lundi, la bijouterie Zuretti, à la Neuveville, a reçu la visite de deux cambrioleurs qui, après avoir fracturé la grille et la porte d'entrée, on emporté des montres et divers bijoux d'une valeur de 12.000 francs.

Les malfaiteurs, dérangés par une patrouille militaire, ont pris la fuite.

quet (alto), François Courvoisier (violoncelle). Presque au début de sa carrière, un magnifique enregistrement des quatuors de Debussy et de Ravel a contribué à « lancer » cet ensemble dont le répertoire, fort éclectique, comprend aujourd'hui Borodine aussi bien que Beethoven ou Mozart.

Deux œuvres figuraient au programme. D'abord - et donné avec le concours de la pianiste genevoise Liselotte Born — le Quatuor avec piano K.478 de Mozart. Quatuor écrit dans cette tonalité toujours fiévreuse et dramatique chez le maître de Salzbourg, de sol mineur. A vrai dire, j'ai été un peu déçu par cette exécution trop « sage » pour mon goût et qui réclamait, déjà au niveau de l'exposé des thèmes, plus de relief et d'accent. Il est vrai que la sonorité un peu mate de la salle (surtout lorsau'elle est bien garnie comme ce fut le cas dimanche) tend encore à aplatir les contrastes.

UN LANGAGE DÉPOUILLÉ

En revanche, j'ai vivement apprécié le 15me Quatuor de Bethoven. Page difficile, comme chacun sait, et haute-

ment représentative de cette « dernière manière » où le compositeur, dans un langage singulièrement âpre et dépouillé, se soucie plus de convaincre que de séduire, de construire un édifice cohérent que de se perdre en confidences...

Ici, l'ensemble genevois possède indiscutablement toutes les qualités requises: tantôt la sonorité homogène et soutenue que demande un Adagio qui atteint parfois à une sorte de grandeur liturgique; tantôt le jeu volontaire et précis qui convient au premier Alegro, et plus encore à ce Scherzo tout entier bâti sur six notes qui sans trêve se croisent ou se chevauchent. Surtout, j'ai apprécié la parfaite entente rythmique et stylistique des 4 partenaires; entente qui a contribué à rendre ce 15me Quatuor - si génial mais souvent si gauche d'écriture - toujours clair d'intentions, toujours « signifiant ».

Nous souhaitons que le Quatuor de Genève se fasse entendre, la prochaine fois, dans une plus grande salle. En attendant, c'est à l'intelligente initiative du Lyceum que nous devons le seul (!) quatuor de la saison.

L. de Mv.

CANNES

appartement 3 pièces (4 à 5 lits),

grande terrasse,

vue mer 150 m

croisette, calme. Tél. (037) 71 49 71.

à louer

ノFAN-L'EXPRESS **ヽ** Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178

18 h 10, sauf le samedi.

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors 7 h 30 à 12 heures de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le ieudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont recus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 milli-mètres et de 50 millimètres pour les réclames

Tarif des abonnements SUISSE

1 an 6 mois 3 mois

1 mois 21.— ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se ren-

seigner à notre bureau.

Changements d'adresse Veuillez nous adresser vos instructions

par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont factu-

rés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

La direction du Centre de linguistique appliquée et des cours pour la formation d'orthophonistes met au concours

SECRÉTAIRE -

Entrée en fonctions: 15 avril 1973 ou date à convenir.

Obligations et traitement légaux. Les offres de service (lettres manuscri-

tes), accompagnées d'un curriculum vitae, seront adressées à l'Office du personnel de l'Etat, 2001 Château de Neuchâtel, jusqu'au 20 mars 1973.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Albert Gilliard, directeur du Centre de linguistique appliquée, avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 38 51.



Département de l'Agriculture

Mise au concours

Un poste

d'employée de bureau

au Service forestier, à Neuchâtel, est mis au concours.

Exigences: formation complète de bureau, connaissances de comptabilité.

Traitement: classes 11 à 9.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 17 mars 1973.



Département de justice

MISE AU CONCOURS

Un poste de

COMMIS

à l'Office des poursuites et des faillites de Boudry, est mis au concours.

Traitement et obligations : légaux. Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 17 mars 1973.

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHATEL

Mise au concours

En raison de l'ouverture prochaine de la troisième étape du collège du Mail, (halles de gymnastique, bassin de natation, salles de travaux manuels), de postes

CONCHERGIES

Entrée en fonctions : à convenir.

Obligations: Traitement :

selon le statut du personnel de la Ville de Neuchâtel.

selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de

A vendre sur le magnifique plateau de la

un des plus jolis endroits de la Suisse, terrain de 175.000 m2 en parcelles à partir de

terrains de 4000 m2 et 3700 m2. Route, élec-

Chalets de $2^{1/2}$ et $3^{1/2}$ pièces, avec ou sans garage, ainsi que place à bâtir.

Appartements de 3 $^{1}/_{2}$ et 5 $^{1}/_{2}$ pièces. « Weisser Sand », appartements de 4 $^{1}/_{2}$ pièces et

terrain de 10.000 m2 avec route, électricité,

Appartementhouse « Caroline », studios et appartements de 2 $^{1}\!/_{2}$ pièces.

Renseignements plus détaillés par

BRIGGER, Brigue,

immeubles, 3900 Brigue.

Tél. (028) 3 27 28.

NATERS: « Schnitta »

3000 m2, route, électricité, égouts, etc.

LOÈCHE-LES-BAINS:

EBNET (Bitsch):

BELLWALD:

RIEDERALP:

terrain à bâtir de 2500 m2.

GLIS:

2 logements:

seront à disposition dans le bâtiment.

Adresser les offres, avec curriculum vitae et copies de certificats à l'administration de l'Ecole secondaire régionale au Collège latin, jusqu'au 24 mars 1973, ou se présenter à la même adresse. Téléphone 25 47 40.



Département de l'Instruction publique

MISE AU CONCOURS

Un poste

d'employée de bureau

au Service de l'enseignement secon-daire à Neuchâtel, est mis au concours.

Obligations: légales. Traitement: classes 12 à 9. Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 17 mars 1973.



UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Faculté des sciences

SOUTENANCES DE THÈSES

DE DOCTORAT Lundi 19 mars 1973, à 15 heures au Grand auditoire de l'Institut de chimie Candidat: M. Claude JEANNERET ingénieur chimiste diplômé

de l'Université de Neuchâtel SUJET DE LA THÈSE : « Etudes de modifications de surfaces de polymères

halogénés » Mardi 20 mars 1973, à 15 h 15 au Grand auditoire de l'Institut de chimie Candidat: M. Kurt HOSTETTMANN ingénieur chimiste diplômé

de l'Université de Neuchâtel SUJET DE LA THÈSE : « Contribution

à la phytochimie du genre Gentiana: Phytochimie comparée de la section Coelanthe et étude des composés xanthoniques

dans les feuilles de Gentiana bavarica» Mercredi 21 mars 1973, à 16 h 15

au Grand auditoire de l'Institut de physique andidat : M. Roland KES physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel SUJET DE LA THÈSE :

« Sur la fonction d'onde du problème à trois corps unidimensionnel avec interaction de contact »

Les séances sont publiques.

IMMEUBLES

A vendre en plein centre de Bienne, en propriété par étage,

bureaux loués avec places de parc pour voitures

- Placement intéressant Baux à loyer à long terme

Pratiquement pas de frais de gérance et d'entretien Halle souterraine pour voitures. Fonds propres : à partir de Fr. 150.000.—.

Renseignements sous chiffres AS 55221 J aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A vendre

APPARTEMENTS

Rosas, Costa-Brava, 3 pièces, tout confort, à 500 m de la mer, Tél. 33 51 15.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

IMMEUBLE de 8 à 12 logements.

Nécessaire pour traiter, Fr. 200,000.— à 300,000.—

Faire offres sous chiffres IV 692 au bureau du journal.

Nous vendons à Yverdon

bel appartement de 3 pièces dans immeuble neuf. Fonds propres nécessaires : 25.000 fr.

Pour tous renseignements, tél. (021) 23 52 11 (heures de bureau).

Nous cherchons

MAISON dans la région

> la Chaux-de-Fonds -Neuchâtel. Solvabilité garantle. Faire offres sous chiffres 28-20445. à Publicitas,, 2001 Neuchâtel.

Riviera près d'Alassio

climat Idéal, à vendre appartements avec vue mer, dans les oliviers. Situation tranquille, 2 pièces Fr. 45.800.—, 3 pièces Fr. 64.000.— Visites organisées le week-end sur place. Facilités de paiement par banque suisse. INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

TERRAIN

est cherché pour locatif de 12 logements, région Hauterive

Adresser offres écrites à J.-L. Bottini architecto, Touraine, Pierre-de-Vingle 14, Neuchâtel.

A Chézard.

MAISON 4 chambres et cuisine, avec dépendances,

chauffage au mazout, iardin et verger. Tél. (038) 53 19 37, après 18 heures.

Investissement

Disposant de 150.000 fr., nous cherchons à placer dans immeuble locatif, villa ou terrain.

Adresser offres écrites à FR 689 du journal.

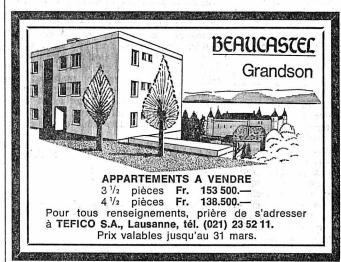
PAREZ à la dévaluation de votre argent.

PLACEZ celui-ci en achetant votre propre magasin - prêt à l'emploi, à

SION, BRIGUE et NEUCHÂTEL

DEVENEZ le propriétaire d'un magasin sans concurrence, qui vous garantit de bons chiffres d'affaires - la preuve convaincante: il y a déjà plus de 60 magasins équivalents qui existent actuellement.

Ecrivez sous chiffres PP 303030 à Publicitas, Lausanne.



Je cherche, région Neuchâtel. Val-de-Ruz.

maison familiale ou ferme avec terrain

Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

A louer pour mai ou juin 1973, au 1er étage, rue de l'Hôpital,

2 LOCAUX

(surface totale environ 50 m2), pouvant servir de bureaux, de magasin à l'étage, de salon de coiffure, de bar à café, d'agence de

Faire offres sous chiffres EP 688 au bureau du journal.

immédiatement ou pour date à

APPARTEMENT

A LOUER AU LANDERON,

de 4 ½ pièces. Location mensuelle 540 fr. plus charges et place de parc.

Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

BEVAIX

A louer pour le 1er juillet 1973, dans villa, beau logement de cina chambres. Prix 550 fr. plus charges. Garage éventuel. Pour visiter, prendre rendez-vous par écrit à case postale No 10,

2002 Neuchâtel-gare.

STUDIO

spacieux à louer dès le 24 mars, rue des Parcs 12, Neuchâtel. Pour visiter: M. Hubert Badoux. Pour traiter : Sogim, Maupas 2, 1000 Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

A Corcelles, appartement

tout confort, 6 pièces, bains, W.-C. séparés, cuisine agencée, cheminée tapis tendus vue sur le lac, 780 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 20 74, aux heures des repas.

A louer à Corcelles appartement

1 pièce, bains, cuisine agencée, tout confort, 350 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 20 74,

aux heures

des repas.

A louer à Boudry **APPARTEMENTS** tout confort

> cuisine agencée, tapis tendus. Loyer mensuel, sans charges.

STUDIOS 35 m² Fr. 300.— 3 1/2 pièces 80 m² dès Fr. 495.— Libres dès le 31 mai 1973

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Peseux

STUDIO

libre dès le 24 mars 1973.

Faire offres à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer, pour fin mars 1973, à la rue des Parcs, dans immeuble

appartements de 3 pièces

cuisine agencée, confort.

Prix de location : de Fr. 545 .- à Fr. 560.— (charges comprises).

Pour tous renseignements, s'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer pour le 24 juin 1973, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

un appartement en attique

surface d'un $6 \frac{1}{2}$ pièces. Tout confort. Vue sur le lac. Prix de location mensuelle: Fr. 998 .--, charges comprises. Pour visiter: M. Bettex, concierge,

rue des Saars 87, 2000 Neuchâtel. Tél. privé 24 32 73, bureau 25 14 17. Pour traiter:



TRANSPLAN S.A. Länggasstrasse 54, 3000 Berne 9. Tél. (031) 23 57 65.

CHAMBRES

A LOUER dans villa, près du centre, un appartement de

CHAMBRES

sur 2 étages. Grand jardin. Garage. Libre mai - juin 1973. S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

Appartement

à Saint-Blaise. 4 pièces, tout confort cuisine complètement équipée, avec coin à manger 2 salles d'eau, W.-C. séparés. Très belle situation. Piscine. Fr. 850.plus charges.

33 55 55.

A louer

pour fin mars

STUDIO

tout confort

S'adresser:

notaires.

Etude Wavre,

Tél. 25 10 63.

UNE CHAMBRE

A louer pour le 24 mai petit logement

tout confort. Libre dès le 1er avril 1973. S'adresser: Etude Wavre, Tél. Touraine S.A., notaires. Tél. 25 10 63.

PARCS APPARTEMENTS

DE VACANCES CERVIA ADRIATIQUE MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES out confort. Plage privée J.P.Trümpler, case postale 5300 Zoug 3, T.042/211298

A Villars-sur-Ollon

Profitez de vos week-ends à la

Location à l'année ou à la saison STUDIOS ou APPARTEMENTS MEUBLÉS Studios Fr. 300.— à Fr. 400.—; 2 pièces Fr. 500.— à Fr. 650.—.

Renseignements: GÉRANCE-SERVICES S.A., Villars. Tél. (025) 3 10 95.



Alpes françaises sud (près Briançon)

6 pièces, tout confort, 1000 fr, par mois T.C.C. Cognard, La Source, 2015 Areuse. Tél. 42 16 84,

Seulement 35 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

appartement CHALET

PAQUES

BARBOLEUSAZ

LES MOSSES

ET LE VALAIS.

encore libres. Le Mazot,

tél. (025) 2 18 92.

Hauterive - Saint-Blaise.

Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

pour la rentrée d'avril et pour les cours d'été.

chambres pour étudiants

NOUS CHERCHONS

meublé ou non meublé Téléphoner pendant les heures de bureau au

OFFRES D'EMPLOIS

2025 Chez-le-Bart

UN(E) EMPLOYÉ(E)

ayant de bonnes connaissances de la

Travail varié.

SURVEILLANT

travail à temps partiel.

Place stable, bonne rémunération, avantages sociaux

M - PARTICIPATION



CAPSA LA NEUVEVILLE

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,

Nous engageons pour nos nouveaux départements

Un jeune mécanicien de précision

Ouvrières

pour divers travaux d'assemblages ou de reprises sur petites machines.

Les meilleures conditions sont offertes dans entre-

prise moderne et dynamique. Transports gratuits : itinéraire Cressjer, le Landeron,

34, rte du Château, tél. (038) 51 32 32/33.

MIGROS

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons pour l'un de nos employés

de 3 à 4 pièces

dans la région de Neuchâtel

Adresser offres ou téléphoner à la

La Cité Universitaire cherche.

Tél. (038) 24 68 05.

appartement deux pièces

Situation tranquille.

LAUENER & CIE FABRIQUE DE DÉCOLLETAGES

cherche

langue allemande.

DE BUREAU

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae.

MIGROS

cherche pour ses succursales de Neuchâtel et de la Chaux-

service du personnel, case postale 228. 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



pour travaux variés d'entretiens, réparations et réali-

Personnel féminin qualifié pour travaux de contrôles, visitages, etc.

la Neuveville

Veuillez prendre contact avec M. C. PIQUEREZ,

SOLIS, lampe à quartz, 55 fr. Téléphone 41 37 16. MEUBLE RADIO-GRAMO; antenne télévision, balcon; tente camping; maisonnette Gifaco, 5 places, le tout en parfait état. Gifaco, 5 places, le tou Tél. (039) 31 16 67 (repas).

UN BLAZER, GARÇON ans, 15 fr.; un ensemble pantalon térylène, fillette 8 ans, 25 fr. Tél. 24 71 64.

7 PERRUCHES AVEC grande cage en bois aménagée, 80 fr.; 5 mandarins avec grande cage en bois aménagée, 50 fr. Tél. 24 09 05,

SALLE A MANGER, bon état : table, 8 chaises, buffet de service avec glace, meuble-bar argentier. Valeur neuf 10.000 fr., cédée à 3000 fr. Salon : canapé 4 places, cintré, 2 fauteuils table triangulaire dessus verre, lampadaire. Valeur neuf 8500 fr., cédé à 3000 fr. Tél. (038) 41 16 27.

2 JOUGS de bœuf. Tél. (038) 61 27 12.

MAGNIFIQUE POUSSE-POUSSE, poussette moderne, lit d'enfant complet. Tél. 24 46 64.

Demandes à acheter

4 PNEUS, 155 x 13, d'occasion. Téléphone

PIANO, petit modèle seulement. Téléphone 25 34 69.

REMORQUE DE VELO en bon état. Téléphone 31 18 18 ou 31 25 37.

ARMOIRE A BAS PRIX (pour grenier). Télé-

POUPEES ET JOUETS ANCIENS, avant 1930, sont cherchés par particulier. Même défraî-chis. Tél. (039) 23 86 07, tous les jours, heures repas. (Je viens à domicile).

VOILIER DC 20 ou autre semblable. Télé

Alouer

CHAMBRE CONFORTABLE à jeune homme soigneux, balcon, part à la salle de bains Tél. 25 23 53. COTE-D'AZUR, petit home de vacances con-

fortable, dans jardin d'oliviers, libre du 1er au 15 mai et du 5 juin au 14 juillet. Télé-

phone 25 61 10. FIN MARS, A BOLE, grand 2 pièces avec

balcon, à 325 fr. par mois, charges compri-

URGENT STUDIO MEUBLE à proximité du centre, loyer 240 fr. toutes charges comprises. Tél. 25 09 36.

APPARTEMENT MEUBLE 3 pièces, tout confort, préférence à jeunes filles. Téléphone 25 34 69.

PLACE DE PARC des le 1er août 1973, 300 fr. par an, quartier université. Adresser offres écrites à 133-872 au bureau du jour-CHAMBRE A JEUNE FILLE, quartier Bel-Air, pour le 1er avril. Tél. 24 31 34.

SAINT-BLAISE, pour début avril, à jeune fille sérieuse, chambre au soleil. Téléphone

33 20 90. CRESSIER, CHAMBRE meublée. Tél. 47 17 14.

MARIN, à monsieur, chambre indépendante, part à la salle de bains, libre immédiatement, 150 fr. Tél. 33 17 50 et 33 20 35.

POUR LE 24 AVRIL, appartement de 3 piè-

ces, balcon, 130 fr. Fontaine-André 26, 3me étage. Tél. 25 85 19.

PAVILLON MEUBLE de 2 pièces, toilettes, cuisine, garage près du centre. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

SECRETAIRE CHERCHE STUDIO, quartier les Parcs, av. des Alpes. Tél. 24 13 32, dès

RECOMPENSE 200 FR. pour logement 4-5 pièces, à Colombier. Tél. 24 03 84.

GARAGE, région de Peseux. Tél. 31 72 50 -

GARAGE pour voiture, région rue des Poudrières. Tél. 24 18 42.

FR. 300.- DE RECOMPENSE à qui m'offre appartement de 4 pièces (éventuellement 3)

à prix raisonnable, dans les environs de Neuchâtel, pour fin mai ou date à convenir. Adresser offres écrites à KV 673 au bureau APPARTEMENT 3 A 4 PIECES, avec ou

sans confort, région Val-de-Ruz, immédia-tement ou date à convenir. Tél. (032) 6 62 25, le matin ou soir.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, chaque soir de 17 à

GENTILLE JEUNE FILLE, 16-17 ans, pour promener enfants 2 et 4 ans, de 14 h 30 à 17 heures, lundi, mercredi et samedi jus-

FEMME DE MENAGE soigneuse, 9-11 heures, lundi, mercredi, vendredi, centre ville. Tél. 24 15 34.

REPETITRICE pour enfant de 10 ans. Adresser offres écrites à DO 687 au bureau du journal.

ON CHERCHE FEMME de ménage tous les matins, du lundi au vendredi, quartier Vauseyon. Tél. 24 61 62.

FEMME DE MENAGE demi-journée par

Demandes d'emplois JEUNE EMPLOYE DE COMMERCE désirant

se perfectionner dans la langue française, cherche place pour le 1er mai, à Neuchâtel ou environs. Heinz Marti, Laubeggstrasse 115, 3006 Berne.

DAME, 45 ANS, sachant un peu de dactylo, cherche emploi en ville comme aide de bureau ou autre, du lundi au vendredi, journée entière ou demi-journée. Ecrire sous chiffres 133-869, au bureau du journal.

GARÇON 13 1/2 ANS cherche emploi à Neuchâtel ou Peseux, pour la période des vacances, du 9 au 21 avril et du 16 juillet au 10 août. Tél. 24 38 18.

DAME cherche travail à la demi-journée, lavage ou autre.

garderait enfants, ou lavag Région Cortaillod. Tél. 42 39 66.

REGLEUSE cherche travail à domicile, viro-lage-centrage. Tél. (038) 46 14 79.

JEUNE DAME GARDERAIT enfants à la journée. Saint-Aubin. Tél. 55 24 15.

Divers

LP 615 remercie les personnes qui ont répondu à sa demande.

MONSIEUR, 51 ANS, situation indépendante, cherche gentille compagne, bonne présentation. Ecrire sous chiffres AF 616 au bureau du journal, avec photo qui sera re-

Perdus-Trouvés

université. Récompense. Tél. 31 77 54.

FAN — EXPRESS Ford Taunus pour a ED Mieux équipée sans supplément de prix.



C'est ce que nous vous offrons. La Ford Taunus pour la Suisse, construite en Allemagne, avec des équipements supplémentaires qui la rendent encore plus confortable, et qui ne vous coûteront rien, car le prix de la Ford Taunus reste inchangé. Voilà pourquoi nous vous en offrons plus pour votre argent.

Ford Taunus 1600 L

La Taunus 1600 L est déjà l'une des voitures familiales les plus vendues en Suisse. Robuste et sûre elle a l'allure racée de

voitures bien plus coûteuses. Elle possède déjà un équipement très complet tels que: servofreins, disque à l'avant, pneus radiaux, alternateur, sièges inclinables,

Et bien, nous y avons ajouté sans supplément de prix – le dégivreur de la glace arrière pour conduire plus en sécurité l'hiver, et une montre électrique pour votre confort. Le dégivreur de glace arrière fait aussi partie, maintenant, de l'équipement de série de la luxueuse 1600 XL et du Coupé Sport 1600 GT. Ce n'est pas tout. Sur toutes les

Ford Taunus XL, GT et GXL, vous trouverez aussi - sans aucun supplément - une radio Blaupunkt 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM).

Aujourd'hui même, chez votre concessionnaire Ford, essayez la Ford Taunus de votre choix et souvenez-vous: le réseau Ford couvre toute l'Europe.

Ford Taunus 1600 L 2 portes toujours Fr. 11 070.-

CUISINIERE ELECTRIQUE, 100 fr. Téléphone 31 56 68.

TAPIS DE MILIEU, 270 x 370, fond rouge, parfait état. Tél. 41 35 07.

TOURNE-DISQUE stéréo, état de neuf. Télé-

1 MOISE MODELE DE LUXE, avec literie.

COURS D'ANGLAIS sur disques. Téléphone

ROBE DE MARIEE, taille 38-40, 450 fr., cédée à 180 fr.; 1 table de cuisine, 60 x 90, avec rallonge, 70 fr.; émulsionneur Kisag, 25 fr.; chaise d'enfant combi Secu-

velours laine beige. Tél. 24 48 20, de 8-9

170 fr.; pousse-pousse Deg, 30 fr.

phone (038) 41 20 24, heures des repas

Tél. 24 38 82 aux heures des repas.

MERIDIENNE-FAUTEUIL pouf,

Tird Mieux équipée - sans supplément de prix.

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot

(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce

Cortaillod: Daniel Lanthemann. Môters: Alain Dürig, garage, rue du Ried. Saint-Imier: Garage Mérija S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

.....

CHEVEUX GRAS?

Alors, employez l'excellent

shampooing sec LYS D'OR!

Dégraisse et assouplit les cheveux comme un lavage. La boîte Fr. 3.-

En vente par pharmacie CART, rue de

commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance. Pour faire publier une « Petite annonce

il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

LAYETTE DE BEBE COMPLETE: parc, terchangeable avec literie,

A vendre

chaise-auto, poussette + pousse-pousse inbois, baignoire, le tout en parfait état, bas prix. Tél. 24 35 67.

Légère - souple cuisable - durable

RIRI-FLEX

la nouvelle

fermeture éclair CENTRE DE

COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 - Neuchâtel

vêtements plissés: supplément fr. 2.

du 12 au 24 mars

ACTION

vêtements d'enfants

de 6 à 12 ans

nettoyage et repassage parfaits

NORMALE

SERVICE «EXPRESS»

BAECHLE

Pour monsieur

VESTE de CUIR

DAIM

UTZELER

s'achète chez le spécialiste.

HOPITAL 3

tous vos rêves!



spécialiste de l'ameublement, de la décoration, du tapis, a choisi pour vous les plus beaux, les plus intéressants modèles de la production européenne du meuble.



NOS AVANTAGES

montant d'achat illimité versement initial de 30 % minimum pas de formalités ennuyeuses, pas de caution amortissement de longue durée : 30 mois, sel. prescr. féd. arrangements inédits en cas de maladie, décès, etc. garantie de plusieurs années - service après-vente

Reprise de vos meubles usagés au plus haut prix.

Votre choix vous pouvez le faire en visitant nos grandes expositions

rue de Vevey Ø (029) 2 99 95 BIENNE

K. Neuhausstr. \mathscr{P} (032) 28994

BULLE

GENEVE 18, rte Acacias Ø (022) 43 45 22

Un personnel qualifié

est à votre entière disposition

YVERDON rue de Neuchâtel Ø (024) 27636

CHARRAT/VS Ø (026) 5 33 42

DES ENSEMBLES DE HAUTE QUALITÉ, DE GRANDE CLASSE sélectionnés avec le plus grand soin et à des prix sans pareil:

dès Fr. 900.--, à crédit Fr. 1050.--, acpte Fr. 270.--, par mois

CHAMBRE A COUCHER literie Superba dès Fr. 1800.-, à crédit Fr. 2040.-, acpte Fr. 540.-, par mois

SALON avec petite table

dès Fr. 880.--, à crédit Fr. 1014.--, acpte Fr. 264.--, par mois

BON pour une documentation compl. Prénom

Rue, No Localité Envoyez aujourd'hui ce bon aux

SALLE A MANGER

dès Fr. 1130 .--, à crédit Fr. 1299 .--, acpte Fr. 339 .--, par mois

ENSEMBLE PAROI - BIBLIOTHEQUE

MOBILIER COMPLET dès Fr. 3830.-, à crédit Fr. 4329.-, acpte Fr. 1149.-, par mois

A l'achat d'un mobilier complet:

Ameublements Vionnet S.A. - 1630 BULLE

PERDU lunettes de soleil optiques, région

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à

EMPLOYÉ DE GARAGE

avec permis de conduire, pour divers travaux de préparation de voitures.

Place stable et blen rétribuée.

Faire offres écrites ou téléphoner au

GARAGE DU 1er MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 44 24.

entreprise de renommée mondiale dans la construction de machines à tricoter.

Dans le cadre de la création de notre nouveau centre de fabrication électronique, nous désirons prendre contact avec

afin de lui confier la responsabilité du

GROUPE MÉTHODE ET PRÉPARATION DU TRAVAIL

de ce centre.

Nous lui demandons

- une pratique de la préparation du travail : détermination et valorisation des opérations; étude des postes de travail ; étude et création des outillages spécialisés.

Nous prions les personnes intéressées de prendre un premier contact par écrit ou par télé-

Edouard DUBIED & Cie S. A.

Service du personnel Usine de 2108 COUVET Tél. (038) 63 21 21 ou (038) 41 19 09 après 18 heures

USINE DE COUVET

EXCELLENTE SITUATION ASSURÉE

30.000 ouvriers manquent dans nos hôtels et restaurants.

Avec nos installations pour la distribution de boissons, permettant le service direct, nous offrons une solution au manage de main-d'œuvre.

Nous cherchons encore des spécialistes de vente pour visiter les hôtels, restaurants et cantines

REPRÉSENTANT

pour les régions suivantes : Fribourg, Neuchâtel Vaud.

REPA AG 5502 Hunzenschwil (AG) Tél. (064) 47 23 80

FAVAG SA

cherche, pour ses centres de production d'appareils de télécommunication,

personnel féminin

pour le montage et le contrôle.

Horaire mobile

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Son application facilite l'intégration de la femme dans l'économie par la possibilité d'un emploi à horaire réduit.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel « E », tél. interne 338.

FAVAG S. A., Monruz 34,

2000 Neuchâtel Tél. (038) 21 11 41.

VIQUOR S. A., Cressier

cherche

employée de bureau

pour son bureau de Cressier (NE).

Nous offrons un poste de travail dans une ambiance agréable et un salaire correspondant aux capacités. Débutante serait mise au courant.

N'hésitez pas à nous téléphoner au No (038) 47 16 16.



MOVOMATIC

Fabrique d'appareils de mesure électroniques-mécaniques désire engager, pour son usine de Cormon-

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour la fabrication de pièces détachées.

Conditions de travail agréables et avantages sociaux d'une entreprise moderne. Horaire variable.

Prière de faire offres écrites à Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au 31 44 33 (M. Eggmann).

MAROQUINERIE BIEDERMANN, rue du Bassin 6, Neuchâtel, cherche pour date à convenir

ENDEUSE

G. HOSTETTLER

RADIO TV

Saint-Maurice 6

NEUCHATEL

cherche, pour entrée immédiate, une

PERSONNE

pour la réception et les appels téléphoniques. La préférence sera accordée à une candidate connaissant la dactylographie.

Téléphoner ou se présenter. Tél. (038) 25 44 42.

Entreprise horlogère du Littoral neuchâtelois

apte à diriger une chaîne de remontage de mouvements. Ce futur collaborateur aura la responsabilité de la production, de l'amélioration des coûts de fabrication et de la formation du personnel. Ce poste demande une indispensable expérience dans le domaine du remontage mécanisé, la conduite du personnel et la prise en charge des responsabilités. Esprit de collaboration nécessaire.

Faire offres sous chiffres HR 670 au bureau du

LAVONA-SERVICE cherche encore quelques

REPRÉSENTANTS

pour compléter son équipe jeune et dynamique. Si vous avez de l'ambition et que vous êtes désireux de créer votre propre clientèle dans un rayon exclusif, vous serez formé et constamment soutenu par un chef de vente.

fixe et frais dès le premier jour, ainsi que toutes les prestations sociales.

Les candidats sont priés de retourner le coupon ci-dessous dûment rempli à:

LAVONA - SERVICE, 1631 Le Bry (FR) Tél. (037) 31 24 24

Nom:	
Né le :	***************************************
Localité :	- E x

Tél.:

Prénom: Profession: Rue:

Entrée:

Nous échangerions

formation complète de représentant et gains élevés

esprit dynamique et volonté de travailler.

Veuillez fixer une entrevue, le mardi 13 mars 1973 au No de téléphone (021) 89 18 82, de 11 h à 20 h. Pour entrée à convenir, nous cherchons

dement pour dames ou demoiselles qui ne sont pas de la branche).

Prière de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous.

CHAUSSURES

Seyon 3, NEUCHATEL.

Tél. (038) 25 17 64.

L'HOPITAL DE MONTREUX cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir:

une secrétaire médicale une infirmière H.M.P.

une nurse

Les offres, avec copies de certificats et curriculum vitae, seront adressées à la Direction de l'hôpital de Montreux, 1820 Montreux.

Nous cherchons

MEGANGENS

précision, Henri Klein, Guches 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 61 91.

MOVOMATIC

désire engager, pour son usine de Cormondrèche,

pour son atelier de prototypes

Notre entreprise, qui construit des appareils de mesure pour l'automatisation de machines-outils, offre un poste d'avenir à candidat capable ayant quelques années de pratique.

Horaire variable.

Pour obtenir des renseignements, veuillez téléphoner au 31 44 33 (M. Golay). Les offres écrites seront adressées à : MOVOMATIC S. A., case postale 50, 2034 Peseux.

Nous cherchons pour entrée à convenir

MAGASINIER

pour réceptionner et expédier les marchandises et pour le marquage des prix.

NUSSLE S.A., quincaillerie, 2300 la Chaux-de-Fonds 2.

Tél. (039) 22 45 31.

Hôtel de la Couronne, Cressier, cherche

SOMMELIÈRE remplaçante

pour 2 jours par semaine. Tél. 47 14 58.

Sténodactylo

de langue maternelle française, ayant fait un apprentissage commercial ou administratif ou suivi une école de commerce, ou reçu une formation équivalente, est

Faire offres à l'Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, 3003 Berne.

Gouvernante

sachant cuisiner est cherchée pour personne seule. Nourrie et Excellents gages. Entrée 15 mars ou à convenir.

Tél. (038) 31 24 36.

Nous cherchons JEUNE FILLE

5503 Schafisheim.

Tél. (064) 47 16 04.

pour aider au au ménage et au magasin. Congés réglés. Vie de Famille Keller, boulangerie et denrées alimentaires,

au tarif réduit de 35 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un

bulletin de versement postal.

une petite annonce

Ces annonces ne sont pas accep-tées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commericales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

HASSLER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à

EMPLOYE DE COMMERCE

contact avec la clientèle, de langue maternelle française; connaissances d'allemand souhaitées.

Faire offres ou se présenter chez Hassler,

Bureau

partiel

Fabriques de Balanciers Réunies S.A.

Nous engagerions:

MÉCANICIENS **MÉCANICIENS - OUTILLEURS**

Mise au courant assurée par personnel spécialisé. Adresser offres écrites ou se présenter à notre di-

STEWARD à temps

Nous cherchons dame pour courrier, pour le service du gril, éventuelledactylographie et travaux variés. ment apprenti (e) avec possibilité Si possible sténographe.

Faire offres à FCTA, case postale 75, 2002 Neuchâtel.

ouvrière brocheuse (de nationalité

Atelier de reliure

Horaire à convenir.

suisse ou étrangère avec permis C). Entrée immédiate ou à convenir. Reliure J.-V. Attinger 7, place Piaget.

2001 Neuchâtel.

Personne Agée handicapée,

AIDE

pour l'entretien du ménage. Pas de gros travaux. Mme A. Schenk, chemin Gabriel 6, Peseux.

MÉDECIN

cherche aide nédicale ou demoiselle de réception.

Adresser offres écrites à CN 686, au bureau du Journal.

Magasin de chaussures

éventuellement débutante.

APPRENTIE VENDEUSE

APPRENTI VENDEUR

ment, s'adresser à :

Chaussures DIANA.

Tél. (038) 25 29 54.

Pour insérer

Nous cherchons aussi pour la mi-

Pour toute offre ou tout renseigne-

rue du Concert 2, 2000 Neuchâtel.

une bonne

VENDEUSE

VENDEUSE

à Neuchâtel cherche pour entrée

immédiate ou date à convenir :

chef de rang commis de cuisine

Nous vous prions de prendre rendez-vous aux restaurants.

pour date à convenir,

avec permis A.

2001 Neuchâtel.

Place stable pour personne com-

Faire offres sous chiffres 87-231 à Annonces Suisses S.A.,



NEUCHATEL succursale de Bellevaux

cherche, pour un remplacement de 2 à 3 semaines,

UNE VENDEUSE Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

SERVEUSE pour le tea-room.

Eventuellement remplaçante pour quelques mois Faire offres à

Restaurant de la Rosière

SOMMELIÈRE

Tél. (038) 25 93 73.

F. BAUDIN

cherche

Travail varié avec responsabilités pour personne capable. Poudrières 47, tél. 25 57 53, Neuchâtel.

Prestations sociales d'une grande entreprise. rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 21.



2024 SAINT-AUBIN (NE)

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

rection, sur rendez-vous par téléphone au (038) 55 24 33.

Pour notre nouvel établissement, nous engageons :

STEWARDESS

d'avancement : AIDE DE CUISINE

> Prière de s'adresser à Novotel Neuchâtel-Est, 2075 Thielle. Tél. (038) 33 57 57.

pour la plonge (homme ou femme),

éventuellement travail temporaire.

On cherche une personne pour travaux de

SECRÉTARIAT à temps partiel. **Etude Jaques Meylan** et Michel Huguenin, place Numa-Droz 12,

2000 Neuchâtel. Tél. 25 85 85.

On cherche

garçon de cuisine

nourri, logé, blanchi. Entrée immédiate. Hôtel du Lac, Auvernier. Tél. 31 21 94.

entree immediate ou à convenir :

Les Restaurants Beaulac

Neuchâtel - Tél. (038) 24 42 42

SOMMELIERS (ÈRES)

Entreprise de la place engagerait,

AIDE-MAGASINIER

pétente et soigneuse.

la pâtisserie-tea-room Walker, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 16 55 ou 33 21 01.

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

jardinier-paysagiste

A CHAUX-DE-FONDS LA CHAUX-DE-FOND

Au tribunal de police Les amendes d'ordre font une entrée aussi impressionnante que peu goûtée!

« Nous inaugurons aujourd'hui la fameuse procédure des amendes d'ordre », déclara en ouverture de séance avec une certaine solennité M. Daniel Blaser, président sup-pléant, assisté de Mlle Claudine Reichenbach, qui remplissait les fonctions de greffier. Sur quoi, il ajouta avec un léger soupir tout en contemplant la salle dont le nombreux public n'était composé que d'automobilistes et d'agents de police : — Allons-y!... En fait, chacun se souviendra de cette

audience de simple police, tenue à la fin de la semaine dernière. La première du genre mais qui, sera suivie de nombreuses autres. En attendant, peut-être une autre solution lorsqu'on se sera rendu compte que l'expérience n'est finalement à l'avantage de personne. En reviendra-t-on alors à l'ancienne procédure qui prévalait jusqu'ici dans le canton de Neuchâtel et que l'on a dû abandonner pour se rallier aux propositions de la Confédération. Rien n'est moins certain, mais d'aucuns le souhaitent, et pour cause!

journée avait pourtant commencé selon le programme habituel : détournement d'objets mis sous main de justice et infrac-tions diverses. Mais en début d'après-midi, à la cadence de trois ou quatre par quartd'heure, ce fut un défilé incessant de conducteurs suivis des agents, auteurs des rapports. Plus d'une quinzaine d'affaires...

LA NOUVELLE PROCÉDURE

Mais l'amende d'ordre, qu'est-ce donc ? Cette procédure a été mise en vigueur au début de l'année sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit de la perception immédiate (dans le cas d'une cinquantaine d'infractions) des amendes en matière de circulation routière. Pour le conducteur par exemple, cela se résume en quelques mots. Pris sur le fait par un agent, il peut

AUJOURD'HUL DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS:
Corso: 20 h 30, Le Grand blond avec une chaussure noire (16 ans, prolongations).
Eden: 18 h 30, Rapports intimes des apprenties (20 ans); 20 h 30, Quartier des femmes (18 ans). Plaza: 20 h 30, L'Homme d'Istanbul (18

Scala: 19 h et 21 h, La Femme en bleu

(16 ans). Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, télé-phone 22 10 17. Pharmacie d'office: Pillonel, 61 rue de la

Serre, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS:
Conservatoire: 20 h 15, Mozart, Vivaldi, Frank Martin, (solistes et orchestre du conservatoire, direction Robert Faller). Aula de la SSEC: (62, rue de la Serre): 20 h 15, Bourgogne insolite, par M. Flo-

F. R. C.: « Consommateurs - informations », de 14 à 17 h, 4, rue du Jura 4, tél. (039) 22 60 26.

Le Locle Pharmacie de service: Philippin, D.-J.-Ri-

chard 27. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Septuagénaire

heurté par une auto

(c) Hier vers 12 h 15, une voiture conduite

par M. D. M., domicilié au Locle, circulait sur la route cantonale des Ponts-de-Martel

en direction de cette ville. A la hauteur du hameau des Replattes, l'automobiliste se trouva en présence d'un piéton qui marchait en sens inverse, sur sa droite. La chaussée

étant recouverte de neige, était assez dange-reuse. Le conducteur freina, mais sa machine fut déportée à gauche et heurta

une auto conduite par M. P. E., habitant la

Chaux-de-Fonds, et qui survenait dans l'autre sens. Sous l'effet du choc, la première voiture fit un tête-à-queue et renversa le piéton M. Alexis Perrenoud, âgé

d'une septantaine d'années, retraité au

Locle. Souffrant d'une fracture ouverte à la

jambe droite, le passant a été transporté en

ambulance à l'hôpital de la localité. Les dégâts aux véhicules sont peu élevés.

Début d'incendie

à cause d'une bougie

(c) Un début d'incendie a été signalé, hier

vers 11 h, au Locle. Les premiers secours, sous les ordres du major Brasey, se sont

rendus dans un appartement de l'immeuble sis 34, rue de la Côte. Mme Perroulaz,

avait allumé une bougie sur un petit meuble; cette dernière oubliée par la locataire, communiqua le feu à une paroi. Les dégâts sont peu importants, cependant la paroi a dû être démontée. En voulant

maîtriser le début du sinistre, Mme Perroulaz s'est brûlée à une main, elle a

reçu des soins à l'hôpital.

s'acquitter aussitôt du montant de l'amende ou payer dans les dix jours; il reconnaît donc implicitement sa faute. Mais s'il oublie de payer dans le délai fixé, il recevra alors une convocation et se retrouvera en tribunal. Un barême des amendes a été établi : il touche aussi bien les automobilistes, les cyclistes ou cyclomotoristes que les piétons.

Il va sans dire que toute personne estimant que la contravention n'est pas justifiée, est en droit de demander à être jugée. Mais, il ne s'agissait pas de cette catégorie de prévenus qui se pressaient au portillon du tribunal l'autre jour, mais pour la plupart, ceux qui avaient purement et simplement oublié de payer et ce pour les motifs les plus divers.

A chaque fois, le président devait expliquer au contrevenant qu'il avait la possibilité de s'acqutter tout de suite de la somme requise ce qui éteindrait l'action de somme requise ce qui etendrait l'action de la justice. Avec un minimum de frais dus à l'établissement du rapport (trois ou quatre francs). Mais s'il y avait contestation, l'on devrait alors engager la procédure et entendre des témoins. Le calcul financier est simple, aussi la plupart des prévenus suivirent-il ce raisonnement. D'autres, en revanche désirèrent que l'on aille « jusqu'au bout » Ainsi de ce conducteur d'une camionnette, haute stature et voix forte, qui est encore sous le coup de l'émotion. A tel point qu'il gardera un cigare durant tous les débats! Donc une audience toute de couleur locale.

Ou cet autre automobiliste, qui s'excla-mera en toute bonne foi :

 Mais on ne m'avait jamais prévenu que je devais payer dans les dix jours! — Moi non plus, ajoutera un troisième qui attend son tour dans la salle.

— Cette nouvelle procédure vient d'être mise en vigueur. Il y a sans doute encore un peu de flottement, commentera, très omme, le président.

D'autres automobilistes préciseront quant

à eux, qu'ils pouvaient se fier auparavant au système des avertissements et qu'ils n'avaient pas encore su s'adapter; mais que cela ne saurait tarder!

Dans un coin, un monsieur sort son porte monsieur

porte-monnaie.

- Le service est compris? marmonne-t-il. Et la ronde continue, les commentaires aussi, qui ne sont pas toujours tendres. — Je proteste, en tant que citoyen d'un truc » démocratique, je ne trouve pas normal ce papier de comparution.

 Mais c'est le peuple suisse, par ses institutions, qui désire cela, réplique aussitôt M. Blaser. Si vous voulez lancer une

initiative !...

Demain déjà, une nouvelle fournée est en attente. A ce rythme, on devra prévoir peut-être trois audiences par semaine et engagement d'un président supllémentaire. Heureusement, le poste de police est situé dans le même bâtiment que la salle du tribunal. Imaginez qu'en cette fin de semaine, il y eut de cinq à six agents en permanence qui attendaient leur tour pour

AUTRES JUGEMENTS

Le tribunal a en outre condamné C. M., pour infraction à la loi sur le feu, à 80 fr. d'amende et à 50 fr. de frais; A. Z. pour infraction à la LCR et à l'OCR, à 30 fr. d'amende et à 30 fr. de frais; A.J., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à sept. jours d'emprisonnement, avec sursis ivresse au volant et infraction à la LCR, à sept jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 200 fr. d'amende et à 180 fr. de frais; Mme R.R., par défaut, pour soustraction d'énergie, à dix jours d'emprisonnement avec sursis penant deux ans et à 50 fr. de frais; J. M.-M., pour infraction à la LCR et à l'OCR, infraction à la loi sur la police des chemins de fer et autrave au service des chemins de fer à 500. entrave au service des chemins de fer, à 500 fr. d'amende et 70 fr. de frais. Le tribunal ordonne en outre la radiation de l'amende au casier judiciaire après un délai d'épreuve

Dans le cadre de l'année du livre : un don de l'URSS à la bibliothèque

De notre correspondant :

La dernière manifestation de l'année du livre, dont la responsabilité incombait pour notre pays, à une commission de l'Unesco, s'est déroulée vendredi dans les lo-caux de la bibliothèque de la ville.

MM. Nicolai N. Polianski, attaché culturel à l'ambassade de l'URSS, Jacques Rial, secrétaire général de la commission suisse de l'Unesco, Maurice Payot, président de la ville, ainsi que M. Fernand Donzé, André Sandoz et Charles Augsburger, chancelier, s'y trouvaient réunis pour recevoir officiellement un cadeau de valeur. Il s'agit d'une collection de cent livres russes, faisant l'objet d'une exposition itinérante à travers la Suisse et qui devient à titre gratuit propriété de la bibliothèque; le choix

LA CORBATIÈRE

Route verglacée: auto contre camion

(c) Hier vers 7 h 25, une voiture conduite par M. M. T., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait sur la route cantonale menant à la Sagne. A la hauteur de la Corbatière, le conducteur remarquant deux poide levyle qui s'apprétaient à se croiser Corbatière, le conducteur remarquant deux poids lourds qui s'apprêtaient à se croiser freina mais la route étant verglacée, son véhicule dérapa. Après s'être mis en travers de la chaussée, celui-ci heurta le camion venant en sens inverse et piloté par M. G. T., habitant les Ponts-de-martel. Dégâts.

PRÈS DES CONVERS

Collision frontale

(c) Au volant de sa voiture, M. B. C., habitant à Bex (VD), descendait hier vers 7 h 50 la route conduisant aux Convers. A quelque 50 mètres à l'ouest du chenil, le véhicule ne put s'arrêter alors que survenait en sens inverse une auto conduite par Mme S. R., des Convers. Une collision se produisit et les machines finirent leur course contre les remparts de neige. Dégâts assez

s'est porté sur la Chaux-de-Fonds, selon différents critères appréciés par les responsables de l'ambassade d'URSS et de la Commission à l'Unesco, en particulier ce-lui d'un accueil favorable, et la participation de M. Donzé à une mission au Cameroun pour la formation de bibliothécaires sco-

Ce sont ces mobiles que devait développer M. Rial dans son bref exposé, alors que M. Nicolai N. Polianski parlait avec plaisir et reconnaissance des échanges culturels, qui se développent de plus en plus entre nos deux pays. MM. Payot et Donzé ont également exprimé leur reconnaissance et leur vive estime de la valeur de ce

Un coup d'œil sur les ouvrages en ques-

la récente exposition de livres russes, la parfaite qualité des éditions soviétiques, pays en tête dans les statistiques de nombre de

livres édités, par tête d'habitants.

De langues française, allemande et russe, les ouvrages reçus touchent à plusieurs do-maines : des romans de fiction, des livres scientifiques, des œuvres politiques, celle de Lénine par exemple, des éditions d'art, d'une bienfacture remarquable, ainsi que des ouvrages parlant des diverses républiques. Un vaste panorama de la culture de ces pays qui intéresseront certainement nombre de lecteurs: une initiative aussi, à la-quelle on ne peut répondre que par la reconnaissance.



Les invités réunis dans la salle de lecture de la bibliothèque de la

Concert d'orgue à la Salle de musique

Hans Vollenweider et Ursula Burkhard

L'organiste zuricois a présenté dimanche un programme classique. Entre Buxtehude (Prélude et fugue) et Pachelbel (Chaconne), il y avait cependant un grand contraste. Le premier est décoratif, tandis que le second se présente comme un architecte. Le thème est construit sur quatre notes descendantes et toutes les variations doivent apporter des changements. Peut-on imaginer plus grande pauvreté et en même temps concevoir plus grande richesse dans l'utilisation des moyens? C'est une gageure et le public a pu admirer la maîtrise et le goût de Hans Vollenweider. Au point de vue technique, cette pièce adminable ne présente pas de grandes difficultés; sur le plan compositionnel, elle réalise dans son crescendo et dans son diminuendo une unité incomparable. On peut la rapprocher à la rigueur de son style à un développement à la Descartes où tout s'enchaîne avec logique. Un autre exemple de musique pure consistait en la Partita de Zipoli; les pièces de Bach

che après-midi, resta toujours instrumental sans vouloir devenir symphonique, comme chez les modernes.

Ursula Burkhard avec les sonates de Telemann et de Bach, réalisa un très bon contact avec le public. Telemann écrivait avec facilité; son premier opéra fut joué lorsqu'il avait douze ans! Ses contemporains ignoraient Bach et le considéraient comme le plus grand musicien du XVIIIe siècle. Avec Jean-Sébastien Bach, la comparaison n'est plus de mise aujourd'hui.

Autant le premier écrit-il avec faci-lité, autant le second compose-t-il avec efficacité .Plutôt conçue dans le registre grave, la sonate en si mineur apporte une substance et une richesse qui démontrent que Bach écrivait non plus superficiellement, mais d'une manière authentique. Ursula Burkhard joue d'ordinaire cette sonate avec clavecin; élève de Jaunet et Grunelle, elle remporta un légitime succès.

M. Béguin aux anciens élèves de l'Ecole d'agriculture :

« A l'avenir, la formation professionnelle aura une place plus importante dans l'agriculture» en plus importante. L'agriculture demandera

De notre correspondant :

La Société des anciens élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture a siégé samedi aprèsmidi, dans la grande salle de l'école sous la présidence de M. Francis Chiffelle, qui souhaita la bienvenue aux participants, parmi lesquels on notait le conseiller d'Etat parmi lesquels on notati le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, M. Jean-Louis Barrelet, son prédéceseur Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, Pierre-Yves Bachmann, directeur de l'Ecole d'agriculture de Marcelin, André Perrenoud, ingénieuragronome expert technique à l'Etat, ainsi que MM. Georges Lavanchy et Jean Steiger membres d'honneur. ger, membres d'honneur.

VERS LA SPÉCIALISATION DE L'AGRICULTURE

L'augmentation des sociétaires se poursuit. A fin 1972, la société comptait 939 membres dont 675 membres actifs, 227 membres honoraires, 13 membres d'honneur et 24 membres de l'étranger. Après l'année 1971 marquée de plusieurs manifestations, celle qui vient de s'écouler fut relativement calme. La manifestation la plus importante fut la journée d'information, à voir l'intérêt que les anciens élèves y portent. Se répartisent our les trois r ns du canton et même au-delà, les membres de la société ont des problèmes différents; aussi trou-vent-ils lors de ces journées l'occasion de les confronter. La tendance actuelle est à la spécialisation de l'agriculture. Il est plus important que jamais que les agriculteurs se préoccupent non seulement de leurs problèmes mais également de ceux de leurs collèmes. gues, s'ils veulent garder une unité face aux autres secteurs de l'économie. C'est dans la mesure où il comprendront cela, en portant la question de la politique agricole sur un plan général et en laissant de côté leur intérêt particulier, qu'ils rendront à leur métier une place forte au sein de l'économie nationale.

S'adressant au directeur de l'école, Fernand Sandoz, qui cessera son activité dans quelques mois, le président le remercia de tout ce qu'il a fait pour la société durant

de nombreuses années.

Les comptes, présentés par le caissier
Willy Schleppi, se résument comme suit:
recettes 5187 fr. 80; dépenses 5089 fr. 25.
Boni de l'exercice: 98 fr. 55. Avec 4670 fr., tant aux recettes qu'aux dépenses, le budget pour 1973 est équilibré. Après lecture du rapport des vérificateurs, comptes et budget furent adoptés à l'unanimité.

NOMINATIONS

Quatre membres du comité sont démissionnaires; le président Francis Chiffelle, Boudevilliers; le secrétaire des verbaux, André Matthey, la Corbatière; Mlle Caroline Jobin, Ecublens et M. Pierre-André Borioli, Bevaix. Ils seront remplacés par MM. André Sandoz, Chézard, Jean-Marc Ducomun, Colombier et Freddy Wasser, les Planchettes. Les autres membres du comité ont vu leur mandat confirmé. Ce sont: MM. Walter Choffet, le Quartier, Denis Roethlisberger, Wavre, Willy Schleppi, Cernier, Ernst Hünni, Hildenbank et Raoul Perret, Noiraigue. Commission de gestion, MM. Pierre Udriet, Boudry, Luc Haussener, Saint-Blaise, Pierre-Denis Cruchaud, Couvet; suppléants, MM. Jacques Fallet, la Chaux-de-fonds et Philippe Soguel, Cernier. Soguel, Cernier.
Délégués à la F.S.A.S.R., MM. Jean Ga-

chet, Enges, Freddy Gasser, les Planchettes, Marcel Challandes, Boudevilliers et Daniel Barben, le Landeron.

DISTINCTIONS

Le président releva que, parmi les nouveaux membres honoraires, se trouvent deux personnalités neuchâteloises, le conseil-ler d'Etat Jacques Béguin et le président de Société cantonale d'agriculture, Bernard Membres honoraires (30 années de

sociétariat): 10 anciens élèves de l'école de la volée 1941-43; obtiennent cette distincla volée 1941-43; obtiennent cette distinction; MM. Jacques Béguin, le Crêt-du-Locle, Francis Blaser, Fleurier, Emmanuel Dettwiler, Brugg, Raymond Grezet, la Chaux-de-Fonds, Gottheld Rychner, Rupperswil, Théodore Schwab, Niederösch, Charles Schwarz, Villigen. Pierre Tripet, Fontainemelon, Bernard Vuille, la Chaux-du-Milieu et Walter Zohrist, Hendschicken.

Diplômes délivrés après cinq années de sociétariat : Mme Claire Daubresse, M. Ernest Berger, Fred Bonjour, Serge Currit, Walter Hefer, Rolf Hunziker, Urs Richner, Jakob Rösch, Beat Stauffer et Alain Turrian (des cours annuels 1966-68); MM. Jean-Marie Luginbühl, Charles Oppliger, Walter

Amstutz, Hans Brunner, Jean-Claude Chollet, Fritz Fankhauser, Jean-Louis Gaberel, Pierre-André Geiser, André Gindrez, Gilbert Grétillat, Daniel Gurtner, Michel Kaenel, Maurice Nicolet, Jean-Paul Thiébaud, Rudolf Winkelmann, Eric Maridor, Bernard Francis Bonjour, Edgar Chevalley, Ducommun, Charles Flück, Willy Gaillet, Willy Gerber, Albert Gonin, Pierre Hostettler, Werner Kocher, Roland Stubi, Eric Vermot et Jean-Piere Zbinden (des cours d'hivers 1966-68).

Quarante-deux élèves qui terminent leurs études cette année ont été reçus comme membres de la société.

L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Invité généralement à faire un exposé touchant à la politique agricole du canton, le conseiller d'Etat Jacques Béguin développa un autre sujet devant d'anciens élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture. L'Union suisse des paysans a fait une étude sur l'évolution de l'agriculture de nos jours jusqu'en l'an 2000. Les résultats de cette étude laissent apparaître passablement d'incertitudes. Citant de nombreux chiffres, il exposa quelles seront les répercussions de cette évolution sur l'avenir de l'agriculture. Les jeunes gens qui se sont préparés à la carrière d'agriculteur devront s'adapter à cette évolution influencée par les conditions climatiques, la surface cultivable, la produc-tivité, les possibilités d'écoulement et l'auto-approvisionnement. La question de la approvisionnement. La question de la formation professionnelle deviendra de plus

un bagage technique toujours plus considérable. Une plus grande discipline des agriculteurs et une collaboration accrue entre les organisations agricoles et les pouvoirs publics permettront d'affronter les t ches nouvelles auxquelles devra faire face l'agriculture.

Le directeur de l'école fit ensuite un tour d'horizon sur l'activité de celle-ci durant l'année écoulée. S'il est conscient de l'importance de la formation professionnelle, les agriculteurs le sont aussi. Preuve en soit que 98 élèves suivent actuellement les cours. Le corps enseignant et le personnel furent stables. Ouvrant une parenthèse, il exprima son plaisir de signaler que M. Bernard Delley, professeur, a obtenu le titre de docteur ès sciences.

docteur ès sciences.

Si l'année agricole au Val-de-Ruz ne fut pas aussi bonne que dans d'autres régions le résultat financier fut cependant satisfaisant. Un nouveau bâtiment sera construit pour l'élevage des porcs. Les achats de machines et les travaux d'entretien ont nécessité 110.000 fr. d'investissements. A la veille de prendre se retraite M ments. A la veille de prendre sa retraite, M. Fernand Sandoz présenta à l'assemblée son successeur, M. Francis Matthey, à qui il souhaita plein succès dans ses nouvelles

A l'issue de la partie officielle, les participants se sont retrouvés au réfectoire de l'école pour y boire le verre de l'amitié offert par la direction.

Le législatif de Cernier accorde un emprunt de 500.000 francs pour consolider le crédit de construction du nouveau collège primaire

De notre correspondant:

Le Conseil général s'est réuni vendredi soir pour une brève séance placée sous la présidence de M. Jean Thiébaud. Trente conseillers généraux étaient présents, ainsi que les conseillers généraux étaient présents, ainsi que les conseillers communaux Fernand Marthaler, Bernard Pellaton, Roger

Salquin et l'administrateur communal.

Avant d'entrer en matière, le président a invité l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire du conseiller communal Philippe Amez-Droz, décédé récemment, Pour remplacer ce dernier au sein de l'exécutif, le parti libéral a proposé M. Guy Fontaine. Seul candidat présenté, celui-ci a été élu tacitement.

Les factures payées pour la construction du collège primaire se montaient à 2.918.398 fin 1972. Dans ce montant figurent les frais de construction et d'aménagement du poste de commandement de la protec-tion civile, frais qui ont fait l'objet d'un crédit spécial de 519.000 francs. Par arrêté du 30 janvier, le Conseil d'Etat a fixé le montant provisoire de la subvention cantonale à 1.049.970 fr., ce qui représente le 35 % de 2.999.909 fr. A ce jour, deux acomptes de 100.000 fr. ont déjà été versés. Le versement du solde sera échelonné sur plusieurs années. Les comptes définitifs de construction seront bouclés dans le courant du mois de mai.

LA QUESTION DE L'EMPRUNT

Lors de la création de la centrale d'émission des communes suisses en 1971, le Conseil communal avait demandé de pouvoir bénéficier d'un prêt de 500,000 fr., en vue de consolider le crédit de construction du collège primaire. Sa demande ayant été prise en considé-

sa demande ayant ete prise en constie-ration, il souhaite pouvoir disposer de cette somme au printemps prochain, pour autant que les autorités fédérales admettent la totalité de l'emprunt qui sera émis du 2 au 6 avril se montant à 77.500,000 francs. Les conditions de cet emprunt ne sont pas encore connues mais seront plus favorables au taux de l'emprunt consenti pour le crédit de construction. L'autorisation est donnée à l'unanimité au Conseil communal d'emprunter la somme de 500.000 francs.

Bernard Pellaton a donné quelques explications concernant une augmentation de la taxe des chiens qui avait été demandée. mais qui ne peut se faire; sur l'abattoir communal qui n'est pas une obligation pour les communes et sur la démolition des immeubles communaux que le Conseil com

munal ne peut entreprendre sans le consentement du Conseil général.

M. Fernand Marthaler parla ensuite d'un

problème déjà plusieurs fois soulevé, celui de la réfection du chemin du tennis. Pour refaire complètement la partie sud, c'est-à-dire du hangar à bois à la rue de Chasseral, un montant d'environ 90.000 fr. serait nécessaire, plus 150.000 fr. pour les seraut necessaire, pius 150,000 fr. pour les canalisations; pour la partie nord, il faudrait compter environ 85,000 fr. sans les canalisations, et près de 100,000 fr. avec celles-ci. La réfection complète demanderait une dépense approchant les 350,000 francs. D'autres remises en état de rues sont plus prepentes la rue des Monts et la rue de urgentes, la rue des Monts et la rue de l'Epervier par exemple. La réfection complète du chemin du tennis n'est dès lors pas pour aujourd'hui mais une remise en état partielle est prévue.

Soirée de « L'Union instrumentale »

(c) Samedi soir, à la salle de gymnastique, la soirée de la fanfare «L'Union instru-mentale» a connu un très grand succès. M. Michel Guillod, président apporta les souhaits de bienveue. Comme chaque année, les personnes âgées de 70 ans et plus avaient été gracieusement invitées.

avaient ete gracreusement invitées.

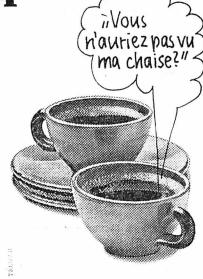
En première partie, les musiciens dirigés par M. Francis Bercher, ont interprété avec brio « Escale à Barboleusaz » de Roger Volet, « La Tulipe Noire » de Fr. Jakma, « Le Bonheur » de Jean Villard-Gilles et « Polissonneries » de Herbert Koch. En seconde partie, égale en qualité à la première, le public a pur entandes « The première, le public a pu entendre « The Youg in Heart » de Eric Ball, « The Red Jackets » de Ton Kotter, « Josua » de Ken Roccard, « Rimballzello » de Lex Abel, et

Fanfaren-Klänge » de H. Miller. Le succès fut complet si l'on en juge par les applaudissements et les cinq morceaux La soirée s'est terminée par la danse conduite par l'orchestre Rudi Frei.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre

Pause-café potin no 13 ilVous



Musique et théâtre ont fait le succès de la soirée du chœur catholique des Brenets

écourter.

Le chœur catholique des Brenets avait bien préparé l'événement; c'est pourquoi le président Chammartin était heureux, en saluant la belle assistance présente à la

La société avait mis sur pied une soirée en tous points parfaite. Elle comprenait deux parties, l'une musicale, présentée par le chœur, l'autre théâtrale, donnée par les membres du même chœur.

La société a eu la main heureuse en faisant appel à un amateur pour la diriger : rien ne semblait prédestiner Alceste Scapel-la à devenir directeur, et pourtant sa direction est précise, souple, mais énergique. Le programme musical délassant était fort bien choisi pour une manifestation de ce genre. On entendit successivement « Le meunier de la Die », tiré d'une mélodie anglai-se, «Le soir » de Lavanchy, «La monta-nara » du folklore italien. L!« Enfant du tambour » de Coulong et enfin, «La boîte à chansons », de G. Dor, qui a plu par sa joliesse, son allant, et la sobriété de la

LA PARTIE THÉATRALE

Présenter trois actes interprétés par des amateurs de village est une gageure. Mais elle a été tenue par Louis Sieber, metteur en scène et par les huit acteurs qui réus-

rent à enthousiasmer les spectateurs. Cette comédie écrite par A. Bisson et E. Trémois est plaisante, légère, spirituelle. Le thème? Celui de l'amour contrarié, puis vainqueur, Peut-être y a-t-il quelque difficulté à résou-dre le nœud de l'intrigue au troisième acte que les auteurs auraient pu quelque peu

Les acteurs, se sont tirés avec brio de leur tâche. Ils furent pleins d'aisance et de naturel. Le geste est sobre, la diction nette, la voix bien timbrée. On peut tous les citer: Bernard Chammartin qui fut un par-fait baron Godefroy du Pignon; Marie Huguenin baronne du Pignon digne jusque dans l'adversité; Alceste Scarpella qui est a l'aise dans tous les rôles qu'il interprète, incarnait un valet de chambre merveilleusement stylé. Gérard Pulver, dans le rôle du jeune noble qu'est Jean du Pignon; Yvette Dupraz, dans celui de la jeune file un peu fleur bleue qui ne veut pas que cela se voie; André Huguenin avait un rôle tailé à sa mesure, celui de Théodore Lamotte, cœur d'or et spontané : Gaby Chammartin (Hortense Lamotte), essaie de tempérer le caractère bouillant de son mari Enfin, Zéphirin Kolly (Fernand) — campe un coiffeur dont la vie est partagée entre sa famille et., l'autre!

Donc, une excellente soirée.



Les acteurs au moment du dénouement

(Avipress - Février)

STOP à la morosité

Nos affaires sont florissantes. La conjoncture ne nous pose pas de problème. Notre « boom » économique, nous le connaissons maintenant et durant les cinq prochaines années.

Si vous vous sentez des aspirations pour une

CARRIÈRE DE VENTE

Si vous voulez définitivement mettre le

CAP SUR LA RÉUSSITE

Mettez à profit cette année 1973.

TÉLÉPHONEZ AU (038) 24 70 65

entre 8 h et 12 h 30.

Ce sera votre premier pas vers :

- un salaire exceptionnel
- une carrière assurée avec de larges possibilités d'avancement
- de larges avantages sociaux et participation

MIGROS

cherche

pour son Marché de la rue de l'Hôpital

dame de buffet magasinier boucher

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



Devenez vendeur AUDI NSU l'Audi 80 garante de votre succès de vente.

La «voiture de l'année» et votre engagement personnel de vendeur constituent les bases d'un gain élevé. Si vous avez accumulé vos expériences de vendeur dans d'autres catégories de produits, vous serez rapidement formé comme vendeur AUDI NSU plein de succès. Téléphonez ou écrivez-nous.

SPORTING GARAGE

J.-F. Stich

Jacob-Brandt 71 - Tél. (039) 23 18 23 Service de vente : A. Probst LA CHAUX-DE-FONDS



engagerait, pour le 1er avril ou date à convenir,

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand.

Ambiance de travail agréable.

Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à

FAEL S. A.

Musinière 17 2072 Saint-Blaise

Tél. (038) 33 23 23



cherche

pour ses rayons de sport (dames)

Les personnes ayant déjà exercé une activité comparable sont priées d'adresser des offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, à la direction du Bon Génie, rue du Marché 34, 1211 Genève 3.

Discrétion absolue assurée.



Nous engageons, pour notre SERVICE DES VENTES,

en qualité d'assistant du chef du bureau des commandes.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle, les représentants et les responsables de nos différents secteurs de production. Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande. Entrée immédiate ou à convenir;

âge idéal 25 à 30 ans.

Si vous vous intéressez à une activité variée, n'hésitez pas à vous adresser à

Service du personnel 2003 Neuchâtel Tél. 038/211155 interne 456

Compagnie pétrolière cherche

COUPLE DE GÉRA

les Verrières.

Entrée en fonction : à convenir entre le 1er mai et le 30 juin 1973.

Appartement à disposition.

Caution demandée : Fr. 10.000.—. Reprise éventuelle du stock de marchandises du

kiosaue.

Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références, sous chiffres OFA 4019 GH, à Orell Fussli Publicité S. A., 1201 Genève 1.

MAVIA & SILVANA SA

cherche, pour son atelier de posage et emboîtage

POSEUR (EUSE)

EMBOITEUR (EUSE)

qualifiés, pour travail en atelier.

Se présenter ou faire offres :

Place-d'Armes 3, NEUCHATEL. Tél. (038) 25 67 01.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.



La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche, pour son département Marketing, un

ASSISTANT CHEF DE RÉGION (Amérique latine)

capable de seconder le responsable du Département pour tous les travaux de gestion des commandes et contrôle des filiales de ventes.

Nous demandons:

- formation professionnelle complète (école ou apprentissage de commerce) ou équivalente
- quelques années d'expérience, si possible dans
- connaissance de l'espagnol, en plus du français.

Nous offrons:

- travail varié et indépendant
- salaire en rapport avec capacités
- horaire variable.

Faire offres à:

SSIH Management Services S. A.

Direction du personnel

63, rue Centrale

2500 Bienne



Hôtel de l'Areuse, Boudry,

FILLE OU GARCON DE CUISINE

Entrée immédiate ou à convenir. Bon salaire, congés réguliers, ambiance famimiale. Etranger avec permis B accepté.

Se présenter ou téléphoner au 42 11 40. Fermé le mercredi.



vendeuse qualifiée

pour son rayon enfants et articles chemiserie. Semaine de 5 jours, avantages sociaux, entrée à convenir. Se présenter au magasin ou faire offres de service à

PKZ Vêtements

Seyon 2, Neuchâtel.

Institut cherche, pour son dépar-

PERFORATRICE

qui aura la possibilité de devenir par la suite opératrice sur son ordinateur.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites à JT 672 au bureau du journal.

Etablissement de la ville cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

dame de buffet fille de buffet aide de cuisine

Horaire de travail agréable. Congés réguliers. Chambres à dispostilon. Téléphoner au 25 66 15, dès 9 heures.

Nous cherchons:

une employée

pour le poste de téléphoniste et divers travaux de bureau. Travail varié et intéressant. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir;

une employée

pour divers travaux de bureau. Débutante pas exclue. Possibilités d'avancement selon capacités. Entrée le 1er avril ou date à convenir Faire offres à la

Banque Courvoisier S.A., faubourg de l'Hôpital 21, Tél. 24 64 64.

Bureau d'assurance de la ville

cherche employée à temps partiel

au bureau du journal.

pour petits travaux à la machine à écrire et service du guichet.

Semaine de 5 jours; date d'entrée à convenir. Discrétion assu-

Faire offres sous chiffres EN 667

HOTEL

NEUCHATEL

cherche

gouvernante de lingerie femme de chambre fille de lingerie homme

pour l'entretien des immeubles. Se présenter par l'entrée du personnel le matin de 11 à 12 h ou

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

aide d'imprimerie

pour notre service impression des journaux (service de nuit).

Nous offrons place stable à toute personne désirant occuper un poste à responsabilité limitée.

Horaire de 40 heures en 5 nuits de 24 h à 8 h.

Téléphoner au (038) 25 65 01, interne 253.

Entreprise bâtiment génie civil cherche **MACHINISTE**

pour chargeuse sur chenilles. Bon salaire. Entrée immédiate ou date à convenir.

SANTE RAMELLA, 1581 MONTMAGNY. Tél. (037) 77 12 81.

Pour date à convenir, on demande

fille ov garçon de cuisine

Libres tous les dimanches. S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel. Tél. 25 10 92.

Nous cherchons

employé (e) de bureau

Français - allemand désirés. Semaine de 5 jours.

Fred Meier - Charles S.A., 2000 la Coudre, Neuchâtel 9. Tél. (038) 33 25 15.

CERCLE LIBÉRAL, Hôpital 20, 2000 Neuchâtel, cherche

dame de buffet

pour le service de nuit. Se présenter ou téléphoner au (038) 25 11 30.

Ecole de Lausanne

PROFESSEUR

de langue et littérature alle-

Jeune

allemande, connaissances

de français

et d'anglais, cherche travail dans un hôtel ou une fabrique,

pour début mai

ou à convenir.

Adresser offres

écrites à AL 684,

demoiselle

chez médecin. (Pédiatre

de préférence.) Libre dès le 26 mars 1973.

au bureau du journal.

Jeune

Adresser offres écrites à HT 691,

EMPLOYÉE

DE BUREAU

Adresser offres écrites à GS 690,

cherche place

à Neuchâtel avec facilités d'horaire. Libre dés le 26 mars 1973.

au bureau du journal

de réception

téléphoniste

certificat de PTT, langue maternelle

Faire offres sous chiffres 6003, Annonces Mosse S.A., 1302 Vufflens-la-Ville.

Prof. médicales auxiliaires

M. BEINER

ABSENTE

pour cause de maladie.

au bureau du journa.. Nurse diplômée cherche place à Neuchâtel

Dem. d'emplois

employées

commerce

2 jeunes

(Suissesses allemandes) cherchent des places, région de Neuchâtel Ecrire sous chiffres 90-51116, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 8024 Zurich.

Jeune coiffeuse

cherche place Tél. (032) 82 15 94

de

d'italien.

de français

et d'anglais Adresser offres écrites à BM 685,

au bureau du journal.

vendeuse employée cherche place dans un magasin

de ménage. commerce Faire offres à cherche travail Ruth Huebscher, 3251 Wiler (Seedorf). dans bureau, préférence bureau de voyages, pour le 15 avril, ou à convenir. Langue maternelle perforatriceallemande. connaissances

OPÉRATRICE

vérificatrice, 6 ans d'expérience, cherche changement de situation. Adresser offres

Panne personnel

Notre personnel qualifié est dès maintenant à votre disposition. Pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois. Téléphonez-nous.



rue de l'Hôpital 19 NEUCHATEL

Tél. (038) 24 74 14

Technicien-architecte

autodidacte, Français, 24 ans, 21/2 ans dans B.E.T. à Genève, sérieuses références, compétent, cherche place dans B.E.T. ou chez architecte, région Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres H 308387-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

CHEF RÉGLEUSE

plusieurs années de pratique, connaissant toutes les parties et les machines Greiner, cherche changement de situation.

Adresser offres sous chiffres MV 650 au bureau du journal.

DESSINATEUR

géomètre et en génie civil, avec pratique du piquetage et des projets de routes et canalisations cherche place dans bureau ou entreprise à Neuchâtel et envi-

Ecrire sous chiffres FM 643 au bureau du journal.

Ingénieur ETS

occupé à la vente de machinesoutils en Suisse romande depuis 15 ans cherche nouvelle situation. Adresser offres écrites à DM 666 au bureau du journal.

Banen Des chips à manger... à grignoter... à rêver: THE RESIDENCE DE LA CONTROL DE les tout AVEIRE Annes Des chips à manger... à grignoter... à rêver: A CONTROL DE LA Fr. 1.30 les tout TITILITA Robencale Des chips à manger... à grignoter... à rêver:

(Avipress - Fyj)

cinéma. Le jeudi soir, chaque classe a

présenté sa production, souvent improvisée.

Vendredi, les résultats des concours de la

semaine ont été proclamés. Aucun accident

n'a été à déplorer au courant de ces six

jours. Tout s'est fort bien passé et dans une ambiance remarquable. Le chef de camp,

M. G. Bobillier, a exprimé sa vive satisfac-

tion et a remercié les personnes qui ne faisaient pas partie du corps enseignant pour leur aide précieuse. Les élèves ont repris le chemin de l'école hier matin.

ET CELUI DES CLASSES PRIMAIRES

Quant au camp des classes primaires, il s'est ouvert hier. Lundi, les cars sont arrivés

à Zinal vers 11 h 30. Les 78 élèves, répartis en huit groupes, ont skié au-dessus de

Sorbois par un temps nuageux. En fin d'après-midi, les enfants ont été répartis

dans les chambres des deux chalets. Ce camp est dirigé par M. Gilbert Bourquin,

président de la commission scolaire.

élèves des 3me, 4me et 5me années pri-

du Nil inconnu

dèrent à juste titre comme le Nobel de

UNE PREMIÈRE

direct un long métrage documentaire qu'il a réalisé lui-même tout au long de son périple

nilotique, dans des conditions fort difficiles qui expliquent la qualité technique assez

médiocre de plusieurs séquences, M. Laporte a rappelé les principales étapes de

la découverte de la partie supérieure du Nil, découverte entreprise dès l'Antiquité, mais

achevée en 1925 seulement lorsque fut située avec précision la véritable source du fleuve,

sur les versants du Moufoumbiro, par 4°

de latitude sud. Toutefois, avant l'expédition

franco-américaine à laquelle il a appartenu, jamais encore le Nil n'avait pu être

descendu de bout en bout. Le film de M.

Laporte constituait donc une « première »

tant par le fait qu'il n'avait jamais été présenté jusqu'à maintenant dans la région

que par l'aspect inédit de l'aventure qu'il

Avec cette séance a pris fin le cycle des manifestations consacrées cet hiver par l'Emulation aux exploits esportifs de l'homme, cycle qui comprenait également la

Sylvain Saudan et la projection de films sur

les Jeux olympiques d'hiver à Sapporo et l'ascension de la paroi nord de l'Eiger.

skieur de l'impossible,

Avant de projeter et de commenter en

l'aventure et de l'exploration.

accompagnants entourent ces

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

Dex nouleurs de cit sévérent contamis

Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu lundi une audience à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, occupait le poste de greffier.

Le juge a tout d'abord donné connaissance de son verdict concernant un accident de la circulation survenu le 13 novembre 1972, au quartier du Grand-Bourgeau aux Verrières. T. S. roulait en auto sur la route principale. Après avoir dépassé un bus à l'arrêt qui reconduisait des enfants à domicile T. S. vit soudain se précipiter à travers la chaussée le jeune H. B. Malgré un brusque freinage, le choc ne put être évité. Bles-, l'enfant avait été conduit à l'hôpital de Fleurier. Le ministère public proposait une peine de 80 fr. d'amende.

Le président a constaté que T. S. ne pouvait pas s'attendre, en raison de la configuration des lieux que l'enfant H. B. surgît inopinément. La vitesse de l'automobile était modérée et le pilote n'avait aucune obligademandé la défense, T. S. a été purement et simplement libéré, aucune faute ne pouvant lui être imputable. L'Etat supportera

DEUX MOUILLEURS DE LAIT

Pour les deux affaires suivantes, M. Sollberger, chimiste cantonal, occupait le siège du ministère public. J.-C. R. habite le haut de la Côte, sur les Verrières. Il a repris de son père l'exploitation du domaine. En août 1972, il possédait treize bovins. Il en a trait douze à la machine et un à la main. Puis il nettova la machine avec de l'eau froide et alla livrer son lait à la fromagerie. Contrôlé on s'apercut que ce lait, contenu dans trois boilles, était baptisé de 12,5 % d'eau. Il fut dénoncé à la police et l'entreprise propriétaire de la fromagerie a maintenu sa plainte s'en remettant aux décisions du tribunal.

Ce lait présentait-il un danger pour la santé publique, demanda le défenseur de J.-

- Non, lui répondit le chimiste cantonal, si l'eau n'était pas polluée.

J. C. R. ne peut expliquer son singulier comportement. Pourtant, dans sa famille, il y eut déjà une histoire de mouillage de lait et le procureur général avait fait preuve de mansuétude car la responsabilité de l'affaire avait été prise par le père du prévenu, alors déjà âgé. Pour le défenseur de J.-C. R., celui-ci a commis une grave imprudence certes mais, en réalité, il a manqué surtout de courage. Il aurait dû, ou jeter son lait à l'égout, ou avertir immédiatement le fromager puisqu'il savait que dans les trois boil-les, le lait n'était pas pur. Mais l'erreur n'a pas été faite dans un mauvais esprit. Aussi le mandataire a-t-il plaidé une réduction de la peine prévue par le procureur général, soit 30 jours d'emprisonnement et 1000 fr. d'amende.

Le chimiste cantonal a constaté que le lait avait bel et bien été falsifié au sens de la loi. Il a laissé le soin au juge de se prononcer sur la quotité de la peine. Le tribunal a d'abord constaté que, contrairement à l'avis du procureur, on ne pouvait pas, dans de tels cas, infliger une peine privative de liberté et une amende, mais qu'il fallait choisir entre l'une ou l'autre.
C'est pourquoi J.-C. R. paiera 2000 francs

d'amende et 1054 fr. 10 de frais pour mise en circulation de marchandise falsifiée.

Le tribunal correctionnel du Val-de-Tra-

vers a tenu hier à Môtiers une audience préliminaire sous la présidence du juge Philippe Favarger, assisté par M. Adrien

Par décision de la chambre d'accusa

D.F., de Saint-Aubin, était renvoyé sous diverses préventions. D'avoir, à Couvet, à

la Ferrière, à Malmont, aux Sagnettes, dans

la vallée de la Brévine, pénétré par ef-

fraction dans des habitations pour y voler

des victuailles, divers objets, un cache-maille, un appareil téléphonique. D'autre part, en septembre 1972, il a commandé

De notre correspondant:

Simon-Vermot, substitut-greffier.

dans un délai de 2 ans. Le président a encore relevé que les agissements de J.-C. avait jeté la suspiscion sur plusieurs producteurs de lait avant qu'on ne décou-

G. L. du Rothel sur Travers a aussi livré du lait à la fromagerie du Mont. Il était également mouillé, contenant 22 % d'eau. Ce trafic a duré pendant trois semaines à raison de deux fois par jours. C'est-à-dire que chaque boille contenait six à sept litres d'eau...

Il a été pincé d'une façon tout à fait fortuite. En effet, le fromager avait dû faire appel, en raison d'une avarie, à un spécia-liste et celui-ci, en effectuant un contrôle, découvrit la supercherie. G. L. ... ne croit pas qu'il ait voulu mouiller son lait mais admet qu'il a volé le fromager. Il s'est d'ailleurs arrangé avec lui de façon qu'il ne porte pas plainte. Dans ce cas particulier, G. L. joue au naïf, dit un rapport de police, et il n'a pas encore acquis la maturité nécessaire pour reprendre une exploitation agricole qui vaut 100.000 francs. Tenant compte de ces circonstance, la tribunal a condamné G. L. à deux mille francs d'amende et au paiement de 817 fr. 70 de frais. Ici aussi l'amende sera radiée

DROLE DE COMPORTEMENT

dans deux ans.

A. W. chauffeur de taxi à Pontarlier était réveue pour juger sa cause, il n'était pas là. prévenu d'ivresse au volant. A l'heure Mais en revanche, il y avait trois personnes de la sous-préfecture du Doubs dans la

salle.
Où se trouvait l'accusé? Un journaliste français déclara au président qu'il pouvait aller le chercher, car il était à... Môtiers, croyant que, parce qu'il avit pris un mandataire, il était dispensé de comparaître. A. W. se présenta enfin. Le 13 décembre, il

Gendarmerie française. Revenu à Pontarlier, après avoir bu, avec cinq autre convives, trois litres de vin et trois bouteilles, il conduisit une serveuse à Sainte-Croix sur la demande expresse de celle-ci puis descendit à Fleurier où il but deux apéritifs anisés. Il fut dénoncé anonymement par téléphone à la police des Verrières, car en circulant de Fleurier à la frontière au volant de sa voiture, il zigzaguait sur la route.

Il fut soumis à une prise de sang, qui révéla une alcoolémie entre 1,52 et 1,72 gr pour mille. En ce qui concerne l'ivresse au volant les faits étaient admis. Mais A. W. contestait les mauvais renseignements obtenus sur son compte à Pontarlier et au Vallon, car on l'accusait de placer des filles dans les établissement publics.

Comme ces renseignements étaient contes-tés et que d'autre part A. W. était venu à l'audience en pilotant une voiture alors qu'il lui est interdit de rouler en Suisse pendant six mois, le président a décidé de renvoyer le dossier au procureur général et de remettre les débats à plus tard.

LA CLOCHE VOLÉE

Ouvrier agricole aux Oeillons sur Noirai-gue, M. N., fut accusé par le patron de lui avoir volé une sonnaille d'une valeur de 500 francs. N. contesta les faits. Mais le patron des Oeillons apprit que M. N. s'était vanté au Landeron d'être le propriétaire des Oeillons et qu'il avait exhibé dans un café la fameuse cloche... Il n'y avait plus de doute quant à l'auteur du vol. Le propriétaire des Oeillons rentra en possession de son bien et retira sa plainte. Pour vol, le tribunal a infligé à M. N. dont la responsabilité est restreinte selon un psychiatre, trois jours d'emprisonnement et 71 fr. 60 de frais. Le sursis n'a pas pu lui être accordé en raison de son casier judiciaire.

de-Couvet).

Soirée du chœur «L'Avenir» à Noiraigue

De notre correspondant:

Le chœur mixte « L'avenir », dirigé par Georges Perrenoud, a donné sa soirée samedi à la salle de spectacles de Noirai-

Après les souhaits de bienvenue du président Jean-Pierre Monnet la partie musi-cale a débuté par «Le printemps, c'est l'amour » de H. Baeriswyl. Elle s'est pour-suivie avec «Cent mille chansons » de Michel Magne, «Hymne à la nuit » de J.-P. Rameau, «Le doux chagrin » de Gilles Vi-gneault, «Les jardiniers » et «Le crieur public » de Carlo Boller.

exécutions de ces morceaux dont certains présentaient des difficultés que directeur et choristes ont su surmonter. Dans «Hymne à la nuit », il y avait absence partielle d'homogénéité qu'on doit rencontrer dans une telle œuvre et les voix féminines ont un peu manqué du soutien que devaient leur apporter les voix masculines. Quant « Aux jardiniers » et « Au crieur public », deux chœurs que les ondes ont rendus populaires on n'y a pas trouvé la légèreté qui en fait le charme. Cependant, on doit reconnaître combien certaines interprétations sont difficiles avec un effectif d'une vingtaine de

membres et apprécier comme il convient les efforts de ceux qui les mettent à l'étude.

Au cours du programme choral Mlle Cosette Vauclair, dans un costume 1900, chapeau à plumes et robe à volants, a pré-senté quelques chansons de 1900 également, fort bien adaptée à son programme, elle a rappelé les souvenirs d'une époque chère aux aînés. Vivement applaudie, Mlle Vau-clair a été, de même que son accompagnatrice Mlle Aline Allemand, fleurie par le président de la société.

Sa reprise a été vivement appréciée, quoique thème ne soit plus actuel, mais blic s'est beaucoup diverti au jeu des acteurs, dans des rôles qu'ils ont tenus avec beaucoup de brio. La soirée s'est terminée par un bal conduit par l'orchestre « Trois étoiles ».

TRAVERS

provisoire de l'office postal

(sp) Ainsi que nous l'avons écrit il y a quelques semaines, l'office postal de Travers, qui se trouve dans un immeuble communal, sera entièrement rénové. Le Conseil général a voté un crédit de 160.000 fr. à cet effet. Le service des constructions des PTT à Berne a été d'accord de se charger de l'exécution des travaux et les soumissions ont été adjugées à des maîtres d'état

postal dans un ancien magasin, sis rue des Moulins, a commencé. On prévoit que les travaux de rénovation dureront quelque six mois. Une fois l'office postal remis à neuf, la location que les PTT verseront à la commune passera de 4500 fr. à environ 15.000 fr. par année, Le nouveau bail sera établi pour une durée de 15 ans. Une clause prévoit les adaptations futures sur les bases suivantes: deux tiers pour les fluctuations du taux hypothécaire et un tiers pour les fluctuations de l'indice suisse des

Il faut savoir gré à la commune d'avoir accepté de faire ces transformations et aux PTT d'y participer, car le bureau de poste de Travers ne répondait plus aux exigences modernes d'un service public.

PAYERNE

Carnet de deuil

(c) On apprend la mort, à Payerne, à l'âge

de quatré-vingt-treize ans, de M. Adolphe

Guggi, ancien administrateur de la poste

ORBE

Cyclomotoriste tuée

(c) Dimanche vers 22 h 30, un auto-

mobiliste qui circulait d'Orny à Orbe, en

direction de cette dernière localité a

renversé, au lieu dit « Lavaux-Vully », à

Monachon, 51 ans, domiciliée à Chavornay. Elle roulait dans le même sens

et obliquait à gauche pour emprunter un

chemin vicinal conduisant au hameau du

Paquier. Grièvement blessée, Mme

Monachon est décédée durant son trans-

port à l'hôpital d'Orbe. Un occupant de

l'automobile a été blessé au cours de cet

Chute dans une fouille

(c) M. Louis Godel, 50 ans, manœuvre dans

une entreprise de la place, est tombé dans

BAULMES

« Chavannes » ou

« brandons »

(c) Les « Chavannes » qui sont le corollaire

des Brandons ailleurs, ont eu lieu dimanche

à 19 h 30. Le cortège suivi par une partie de la population et la société de musique

nouvellement reconstituée, à parcouru les rues du village. Le côté sympathique de

cette fête réside dans la distribution de vin chaud, de thé et de beignets à l'issue du

cortège, alors que pendant celui-ci deux-gros feux sont allumés sur les hauts de la

localité pour rappeler que les Chavannes

signifient la fin de l'hiver.

une fouille et s'est fracturé les deux pieds.

Orbe, une cyclomotoriste, Mme Odette

t « Frou-Frou » et « Sur les bords du Missouri ». Douée d'une voix chaude,

ciété ont interprété « Marché gris », comédie en un acte d'Albert Yerly. Cette pièce créée au début de la dernière guerre, avait déjà été jouée il y a une vingtaine d'années.

Le concert de l'« Avenir »

relatait.

conférence du

Que ces valises sont lourdes!

Les camps des écoliers de Couvet

Ouatorze

(c) Le camp de ski des classes préprofes-

sionelles de Couvet à Zinal a pris fin samedi. Il a bénéficié d'un temps relative-

ment beau, la neige ayant fait son apparition au milieu de la semaine. Il a fait très froid, samedi matin, à Sorbois. Vendredi, le camp, placé sous l'égide de «J + S » a

reçu la visite de M. P.-A. Juvet de Fleurier, expert. L'examen de ski (un gymkana) a été

subi par 45 filles et garçons des classes de

• En catégorie A, les 22 élèves ont tous

réussi cet examen, le temps idéal de 1'57" n'ayant pas été dépassé. Les meilleurs furent: 1. Jean-Michel Rossetti (Couvet) 1'15" puis Georges Schleifereit (Travers) et

Francis Thiébaud (Couvet).

En catégorie B, sur 23 élèves, 16 ont

réussi l'examen. Les meilleurs ont été: Ulysse Giupponi (Couvet) 1'26" puis André

Jornot (Travers) et Daniel Stampfli (Mont-

Les deux dernières soirées, animées par M. Pierre Liebe, lequel a présenté des

diapositives sur les activités journalières des skieurs, ont été réservées aux jeux et au

La salle Grise de Couvet était comble

deux classes primaires covassonnes) pour

revivre en compagnie de l'explorateur français Jean Laporte, hôte de la Société

d'émulation, la première descente intégrale

du Nil, en canoës, à travers neuf pays, sous

six climats différents et sur une distance de 6,694 kilomètres. Présenté et remrcié par

M. Gilbert Bourquin, président de la société

organisatrice, M. Laporte appartient en quelque sorte à un groupe humain en voie de disparition : celui des pionniers et des

aventuriers à l'état pur, dont l'épopée prendra fin le jour — sans doute assez

proche — où la dernière tache blanche aura été effacée sur la planisphère, le jour où

systématique de tous les recoins de sa

Aussi, pour avoir vaincu en huit mois et

demi de canotage, de ses sources équatoria-les à son delta méditerranéen, un des trois

plus longs fleuves du monde et assurément le plus important de tous sur le plan

historique (n'est-il pas étroitement associé à

6000 ans de passé égyptien?) Jean Laporte mérite-t-il pleinement d'avoir été le récipiendaire du prix Liotard décerné

chaque année par le président de la

République française et que d'aucuns consi-

terminé

aura

soir (on notait même la présence de

D'un de nos correspondants:

la découverte

(c) La fanfare «L'Avenir » de Couvet, a donné son concert annuel samedi. Un nombreux public a prouvé son attachement à la société dont l'effectif atteint 25 mem-bres. Le programme, composé de huit pièces a été parfaitement joué. Les morceaux ont été très applaudis. Des marches, dixieland, valse, polka, rock-fox et ouverture en composaient l'essentiel. La première marche fut dirigée par M. A. Perrin, sous-directeur. Tout de suite après, M. Marchand, président, a salué les délégués des autorités communales de Couvet, les représentants du comité cantonal de l'ACMN et de la Fédération des musiques du Val-de-Travers, ceux des fanfares amies et des sociétés lo-

Au milieu du concert, quatre personnes ayant pris une part active à la préparation du centième anniversaire en 1972, ont été proclamées membre d'honneur de la socié-té: MM. Gilbert Bourquin, président des fêtes du centenaire, André Junod, chef du protocole, Pierre Fanti et Georges Jampen. A l'entracte, lors d'une réception, MM. Maurice Schafeitel, au nom du comité cantonal des Musiques neuchâteloises, PierFuchs des Verrières, Arthur Junod et le soussigné ont félicité l'« Avenir ».

La deuxième partie de la soirée était ré-

servée au théâtre. « Comoedia », du Locle, a joué une pièce d'André Roussin « On ne sait jamais ». Nos impressions à ce sujet sont très mitigées. D'abord, ce n'était déjà pas une pièce à entendre par de jeunes oreilles. Trop de mots grossiers, trop de vulgarités inutiles dans une comédie qui n'était ni drôle ni amusante. Pourtant, « On ne sait jamais » a été fort bien joué par les acteurs loclois. Mais de grâce qu'on laisse de côté des comédies telles que celle-là. Elles n'apportent rien et ne font que raccourcir le temps laissé à la danse, qui, en l'occurence n'a pu débuter qu'à minuit passé!



Trois des quatre nouveaux membres d'honneur: de gauche à droite: MM. Georges Jampen, Arthur Junod et Gilbert Bourquin. (Avipress - Fyj)

Nouveau président des invalides sportifs (c) Le groupe sportif de la section du Val-

de-Travers de l'Association suisse des invalides a siégé à Couvet sous la présidence de M. René Page et en présence de ses 24 membres. L'assemblée, après avoir adopté tous les rapports, a nommé le nouveau comité, comme suit, pour une durée de deux ans : président : M. Bernard Dubois, Couvet suite président : M. Bernard Dubois, Couvet suite président : M. André Couvet; vice-président: M. André Hiltbrand, Fleurier; caissier: M. René Urscheler, Couvet; secrétaire: Mme Mar-guerite Decrausaz, Couvet, M. René Page, de Môtiers, restera moniteur du groupe sportif des invalides. Le groupe des jeunes sera dirigé par M. Romano Rota, de

LA CÔTE-AUX-FÉES

La caisse de crédit mutuel

La 35me assemblée de la société de Crédit mutuel Raiffeisen a eu lieu samedi sous la présidence de M. Paul Marchand. Durant l'exercice on nota 9 admissions - 4 départs. La société compte 156 membres, M. Willy Barbezat fit part de la situation financière. Le bénéfice de 12.528,15 a été versé à la réserve qui s'élève à 193.649.32 fr. Les prêts hypothécaires figurent à l'actif pour 1.929.934,15 fr. et les prêts à terme gagés pour 524.913,60. Le roulement a été de 8.896.000,60 francs. L'intérêt brut aux parts sociales est maintenu à 5 %.

Le comité proposa que tout dividende qui ne serait pas perçu après un délai de 2 ans soit attribué à la Caisse de Crédit Mutuel, proposition qui fut acceptée.

M. Paul Marchand président du comité de direction M. Willy Lambelet, président du comité de surveillance, M. Willy Barbezat, caissier, sont confirmés dans leurs fonctions. Après la partie administrative une collation fut offerte puis un film présenté par M. Numa Leuba.

Etat civil 1972:

MARIAGES: 26 février: Delarue, Claude-François et Bourquin, Martine; 10 mars: Tüller, Michel-Raymond et Jornod, Liliane-Jacqueline; 11 Gautier, François Jean-Paul et Limat, Monique Cécile; 14 Jean-Paul et Elmat, Monique Cecile; 14 avril Barraud, Christian-Georges et Liechti, Dora; 23 juin Brügger, Willy-Charles et Jacquet née Heymans, Hélène; 28 juillet Maegli, Jean-Pierre et Lambelet, Nelly-Elisabeth; 8 septembre Juvet, Louis-Justin et Sciboz née Roulet, Gabrielle-Marie.

DÉCÉS 2 février, Piaget, William, horloger, 72 ans; 4 avril, Bressan, Giovanni, maçon, 44 ans; 21 juin, de Perrot, Jacques, pasteur, 30 ans et Audétat, Régula, 94 ans; 18 août, Tuscher, Jean, 83 ans; 8 Duvoisin née Nussbaum, Berthe, 67 ans; 4 centembre, Corlet, pée Porberge. ans; 4 septembre, Corlet née Barbezat, Lily, 55 ans; 4 décembre, Vuilleumier, Constance, 82 ans (à Bevaix); 25, Leuba-dir College Marches (1988) dit-Galland, Maurice, ancien agriculteur, 53

RÉCAPITULATION

Naissances: 4; mariages célébrés: 7; publications de mariages: 39; décès: 9; feuillets ouverts au registre des familles: 2369, dont 35 en 1972.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Un Homme est mort (16 ans).

Môtiers, château: ouvert; exposition d'affiches cubaines. Môtiers, musée Rousseau: ouvert.

Buttes-la Robella: installations en service. Les Verrières, téléski : en service.

Travers, téléski : en service.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Bureaux de renseignements : Fleurier, Vau-

cher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 : les Verrières : Banque cantonale.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale: tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Madame Ali RAMSEYER ses enfants et petits-enfants

ont été très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux, papa et grand-papa. La présence, les envois de fleurs, les dons et les messages de toutes les personnes qui les ont entourés, leur ont donné un précieux encouragement dans leur grand

Un merci tout spécial à Monsieur le docteur Gentil, à sœur Odette, à Monsieur le pasteur Perriard et au personnel de l'hôpital de Couvet.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Môtiers, mars 1973.

AVIS DIVERS

La maison A.

VOYAGES

a le plaisir d'annoncer

I'OUVERTURE

de son bureau de voyages

mardi 13 mars 1973 rue Saint-Gervais 1, COUVET

Ouvert: tous les jours de 14 h à 18 h

Samedi matin

Lundi fermé A votre disposition pour tous rensei-

gnements: voyages forfaitaires, train, avion, bateau, autocars, déménage-

> Termineur de boîtes soignées cherche un bon

meuleur-polisseur

Faire offres à Walter Renfer, Fleurier. Tél. (038) 61 24 66 ou 61 19 62.



SAINT-SULPICE

En plus de nos PETITS PLATS BIEN MIJOTÉS le célèbre pianiste

JEAN DINGLER

vous fera passer un agréable moment tous les jours sauf le lundi

du 15 au 31 mars 1973

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Frasques d'un jeune homme

Il ne fait aucun doute que le sport en devenant spectacle, en suscitant industries, en créant occasions de développement pour certains milieux, perd son aspect purement ludique et récréatif pour

De tous temps des êtres exceptionnellement doués et entraînés ont pratiqué les exercices physiques les plus variés dans la perspective d'un profit maériel. Il n'est que de penser aux bateleurs de foires, aux jongleurs et acrobates du moyen âge et à certains gladiateurs de la Rome antique comme aux artistes de nos cirques modernes, aux professionels des rodéos, aux cascadeurs de tous poils et de tous crins, etc., etc. Tous ces gens, souvent de père en fils, la plupart du temps dès leur enfance, se sont préparés à exercer un métier. Par contre, on voit de plus en plus souvent des sports olympiques pratiqués par des gens qui n'ont plus de l'amateur qu'une façade. Il est bien loin le temps où les athlètes de catégorie internationale ne consacraient que le week-end, quelques soirées et leurs vacances à la pratique de ce qui était un loisir. Pour gagner ces précieux centièmes de seconde, ces dixièmes de point qui font aujourd'hui le vainqueur ou le vaincu, il faut, chacun le sait pertinemment, un entraînement qui dépasse et de loin le temps des seuls loisirs. Cependant, dans tous les pays, se perpétue ce faux amateurisme des sportifs de pointes avec tout ce que cela comporte de supercherie et de compromis avec la vérité.

Roland Bahy avait réuni, diman che, lors de l'émission « Table ouverte», des personnalités connaissant bien le monde de la compétition à ski. MM. Philippe Henchoz, président de la Fédération suisse de

Des montagnes d'or pour des skis d'argent

ski, Sion, Guy Périllat, ancien champion du monde, Gaston Halde-

mann, directeur d'une fabrique de ski à Gstaad, et Georges Descœudres, devenir lucratif.

plus en vue. Des chiffres sont articulés: 500.000 francs par an, par saison; d'autres donnent même le chiffre en dollars, peu importe. Le fond du problème est : qu'est-ce que

> tout simplement espérer qu'il n'y ait plus d'amateurs de sport.

une prothèse à un mécanicien-dentiste de Fleurier valant 600 fr. en sachant qu'il ne la pourrait pas payer.

Enfin, on l'accuse aussi de s'être fait prêter, en faisant des déclarations fallacieuses, 8600 fr. par trois établissements bancaires. D.F. qui a 23 ans n'était pas ont été cons

me contestés. Il sera jugé le 7 mai. Les jurés désignés par le sort sont Mme Claude Emery de Couvet et M. Robert Devenoges, de Fleurier, les suppléants MM. André Dupont, de Couvet, et M. Herbert Zurbuchen, des Vorrières

journaliste sportif à Lausanne. Après diverses « affaires » où va le ski de compétition? Voilà la question qui fut posée aux interlocuteurs. Ces affaires, on le sait, ont toutes trait à ce professionnalisme par la bande qui s'instaure peu à peu par le moyen des dessous de tables et des petits et gros pourboires versés par des maisons de commerce aux skieurs les

l'amateurisme aujourd'hui? M. Henchoz faisait remarquer que le sportif vainqueur « c'est une image, exemple », nous aimerions pouvoir le suivre sur ce terrain ce qui serait possible s'il n'avait ajouté que c'est le symbole de l'homme qui gagne de l'argent. Ainsi, l'art pour l'art, le sport moyen de se vaincre, d'aller au-delà des limites du possible, non pas tant pour la gloire que pour le plaisir, toutes ces belles théories qui avaient quelque chose d'exaltant et de philosophique, disparaissent derrière le veau d'or et c'est cela que l'on voudrait donner en modèle à une jeunesse qui n'est déjà que trop encline de par son éducation, de par le milieu ambiant à ne voir d'intéressant que les adora-teurs de Mamon. Le baron de Coubertin et avec lui cette admirable pédagogue qu'était Alice Descœudres qui incitait les maîtres à donner

en exemple les grands hommes, sont

trahis. Si l'amateurisme ne conduit

qu'à la recherche du profit, il faut

Le public a chaleureusement applaudi les Après l'entracte, des membres de la so-

Déménagement

Hier matin, le déménagement de l'office

re Jeanneret au nom de la commune, Jean VAUD

MOUDON **Violente collision:**

(c) Lundi vers 6 h 40, un motocycliste vaudois, circulant sur la route principale Lausanne-Berne, a atteint sur la bretelle d'entrée de Moudon, côté Lausanne, au lieu dit « les Sorbiers », un cyclomotoriste, M. André Pillard, âgé de cinquante-neuf ans et domicilié à Vulliens. Celui-ci roulait en direction de Moudon et s'était subitement mis en ordre de présélection à gauche. Les deux conducteurs tombèrent sur la chaussée. Souffrant d'une commotion, de l'épaule droite démise et d'une plaie à la tête, M. Pillard a été transporté en ambulance à l'hôpital cantonal de Lausanne. Le moto-

un blessé

YVERDON

cycliste est indemne.

Concours cynologique

(sp) Quarante-quatre conducteurs de chiens romands ont disputé dimanche 11 mars à Yverdon, sur le terrain des Poudrières, leur concours de printemps. Trois mem-bres du club du Berger allemand de Neuchâtel y ont pris part et se sont fort bien classés. Voici leurs résultats : catégorie A :

Le retour des

(c) En l'Eglise Saint-Pierre, la paroisse catholique a reçu les petits chanteurs à la Croix de bois qui n'étaient pas revenus à Yverdon depuis dix ans environ. Ce magni-

Ame, excellent, 235 pts, M. Pascal Prêtre, Corcelles; 4me, excellent, 234 pts, Mme Anne-Marie Schöri, Lignières; Catégorie chiens de défense II: 2me excellent 547 pts, mention: M. Gilbert Pasquier, Lignières

petits chanteurs

ryedon depuis dix ans envion. Ce magnifique concert a été suivi par un nombreux public qui a pu apprécier la pureté et la fraîcheur des voix d'enfants que nous a fait connaître, en son temps, l'abbé Maillet, décédé depuis plusieurs années. Le chœur est dirigé actuellement par l'abbé Delfinne.



Technique, sécurité et confort constituent une unité parfaite:
Moteur et traction avant, jambes télescopiques et
leviers transversaux à l'avant, bras oscillants obliques
à l'arrière, suspension indépendante des 4 roues, freins
à disque, 4 portes, sièges-couchettes, vitre arrière
chauffante, coffre 700 litres, radio 2 longueurs
d'ondes et doubles phares halogènes. Avec une
forme compacte et ceinture basse, VW K 70 L –

la voiture totalement équipée! GARAGE HIRONDELLE

Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72 - 25 94 12. Fredy Sydler, Garage du Port, 2012 Auvernier. Tél. 31 22 07. J.-L. Devenoges, Garage Beau-Site, 2053 Cernier Tél. 53 23 36. Garage Willy Brügger, 2117 la Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52. Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleurier. Tél. 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmollin Tél. 31 40 66.

OFFRES D'EMPLOIS

MARCHAND DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

cherche, pour ses bureaux à Cressier, de jeunes

désirant exercer une activité intéressante au sein d'une entreprise

Cette activité consisterait à recevoir la clientèle, à donner des renseignements techniques et commerciaux, à prendre des commandes.

Une formation dans l'organisation des transports est également prévue

La maison offre de bonnes perspectives à collaborateur sérieux et possédant une formation commerciale complète.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à Convert Muller & Cie S.A. route de Neuchâtel 2088 Cressier. Tél. (038) 47 10 22.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche

SECRÉTAIRE

capable d'assurer la correspondance en anglais et en allemand.

Nous demandons:

- formation professionnelle
- expérience de secrétariat
 maîtrise des langues allemande et anglaise;
- bonnes connaissances du français.

Nous offrons:

- travail intéressant et indépendant
 salaire en rapport avec capacités
- horaire variable.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A. Direction du personnel 63, rue Centrale

2500 Bienne





URGENT

La fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A. cherche pour un remplacement du 16 au 30 mars 1973

ue seriare

Travail au moyen du dictaphone et de la machine à écrire électrique.

Horaire à convenir.

Renseignements au service du personnel de l'entreprise, tél. (038) 61 26 26 ou 61 15 85 en dehors des heures de bureau.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA 2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir

CHEF DE GROUPE SUR MACHINES-TRANSFERT

Formation exigée: CFC ou CAP de mécanicien de précision.

Expérience :

Secteur:

Quelques années de pratique dans la fabrication

de produits horlogers.

Département de fabrication, conduite d'un groupe de machines-transfert. Secteurs mécanique, électronique, qualité et quantité.

Atelier de reliure cherche ouvrier

pouvant diriger petit atelier (de nationalité

suisse ou étranger

Entrée à convenir.

avec permis C).

postale 350, 2001 Neuchâtel.

vendeuse

Nourrie et logée. Congé dimanche et lundi.

Boulangerie Knecht,

Nous cherchons une

JEUNE FILLE

pour le ménage, dans maison neuve.

Otto Faller, 4144 Arlesheim. Tél. (061) 76 51 84.

place du Marché, Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

On cherche

relieur qualifié

Personne aimant le contact humain. Travail à l'équipe 3 fois 8 heures.

Nos conditions agréables de travail, ainsi que les prestations d'une grande entreprise, devraient vous décider à présenter vos offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A. 2052 FONTAINEMELON Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Entreprise de la place cherche, pour date à convenir,

une employée de bureau

Travail varié et intéressant.

Faire offres sous chiffres 87-155 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.



LE LANDERON

Nous cherchons un(e) aide-

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal au Landeron lors des remplacements occasionnels. Prochain remplacement à mi-avril.

Mise au courant ; bonne rétribution.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, 4, rue Saint-Maurice, service de distribution, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 65 01.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise, nous cherchons pour notre centre de production à Serrières :

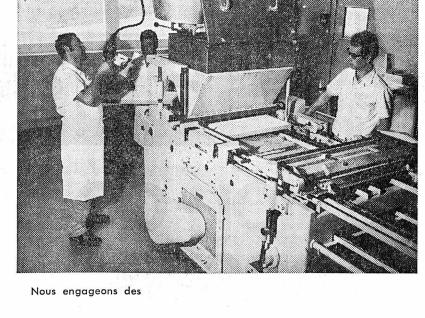
au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité ou ayant quelques années d'expérience. Le mécanicien d'entretien pourra être formé par nos soins

CONVE CHE DE CROUPE

Conditions de travail :

- horaire normal ou en équipe
- prestations sociales de premier ordre
- stabilité de l'emploi.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres au service du personnel. Fabriques de tabac réunies S.A., 2003 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 226 ou 225.



OURERS DE FABRIQUE

dans nos différents secteurs de production, où vous aurez la possibilité d'être formé en qualité d'ouvrier spécialisé selon vos capacités individuelles.

N'hésitez pas! Se renseigner n'engage à rien!

Nous répondrons volontiers à toutes vos questions concernant les possibilités intéressantes qui vous sont offertes.

Veuillez vous adresser, soit personnellement, soit par téléphone, à



CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel d'exploitation 2003 Neuchâtel Tél. 038/2111 55, interne 386

VOLVO

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir, pour notre département pièces détachées.

IN WAGASINIER

On formerait éventuellement pour ce poste un employé de commerce ou mécanicien.

Pour notre département carrosserie

UN PEINTRE en VOITURES

de première force, pouvant travailler seul. Places stables et bien rétribuées.

Semaine de 5 jours. Caisse de retraite. 13me salaire échelonné.

GARAGE ET CARROSSERIE LODARI, YVERDON - Tél. (024) 2 70 62



Société de consommation

COOP CONSOMMATION DE FONTAINEMELON

cherche pour entrée immédiate

pour ses rayons boulangerie et charcuterie.

Faire offres à l'adresse ci-dessus. Tél. (038) 53 38 33.

FORTH MEMELON



P. Andrey & Cie S.A. - H. R. Schmalz S.A. Travaux publics

Neuchâtel, le Landeron, la Neuveville

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MÉCANICIEN

pour entretien et réparations de véhicules et machines de chantiers diverses à notre dépôt du Landeron.

Nous demandons : personne sérieuse et stable possédant le permis de conduire

catégorie A.

Nous offrons : travail varié, salaire correspondant aux capacités. Prestations

sociales. Semaine de 5 jours.

Adresser offres à P. Andrey & Cie S.A., - H. R. Schmalz S.A., rue de l'Hôpital 11,

Adresser offres à P. Andrey & Cie 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 06 22



ieneve 15-25 mars 1973

Demandez au guichet le billet spécial pour le Salon et faites-le timbrer au Salon à l'un des appareils automatiques CFF.

Il vous donne alors droit au

retour gratuit

Relation rapide

avec wagon-restaurant

Autobus direct Gare—Salon

chaque jour du 17 au 25 mars

7.19 dp Delémont 18.37 18.04 **Bienne** Neuchâtel ar 17.40

9.29 ar Genève dp 16.29 2e cl. 1re cl.

26.— 39.— 23.— 35.—

18.80 29.—

POUR MIEUX RÉUSSIR

- Classe de raccordement (1 an)
- Classes de secrétariat (1 an) diplôme de sténodactylographe, de secrétaire, de secrétaire-comptable et de secrétaire de direction.
 - NOUVEAU
- Diplôme commercial (2 ans) (programme du certificat fédéral de capa-

RENTRÉE SCOLAIRE EN AUTOMNE

Neuchâtel - Ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81 La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 15

Rapides prêts discrets

Veuillez m'adresser votre documenta-

Banque de Crédit

1200 Genève, 11, rue d'Italie Tél. 022/25 62 65

Le service irréprochable

Toujours les plus bas prix

Neuchâtel

Devis sans engagement - Crédit - Sur désir,

présentation des collections le soir, à domicile.

MUR À MUR

Il est difficile de nous surpasser en

Le choix

Magasin: Maillefer 25

La qualité

C 56

Une bonne adresse

A. Clot, jardinierpaysagiste

CREATION, TRANSFORMATION, ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS.

Tél. (038) 55 11 07,

2024 Saint-Aubin -Sauges.

tion gratuite:

Nom

Rue

Lieu

TAPIS

A vendre

REVOX S 36

stéréo en très bon état, révisé par usine. 550 fr.

Tél. (038) 46 16 55, privé (038) 46 16 57.

MOTOS

Ecluse 47 - 49

VÉLOS

Pierre MIÉVILLE

Manuel LAZARO

Opticiens

pécialistes

Pour l'entretien de moteurs, motos Vente - Achat Réparations

G. CORDEY

Tél. 25 34 27



HILDENBRAND

Rue de la Place-d'Armes 6

TÉL. 24 27 24 **NEUCHÂTEI**

FERBLANTERIE SANITAIRE Saint-Nicolas 10 Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN

Tél. 25 22 77

PLÂTRERIE-PEINTURE

Tél. 25 54 64 Rue Emer-de-Vattel 7

31 56 87

LA MOB

ENTREPRISE DE NETTOYAGES **EN TOUS GENRES**

Raymond Gay-Balmaz Neuchâtel-Peseux

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL



immediatement

Salon de Genève - Stand 12, halle A

Agences: Yverdon: Garage du Chasseron, le Bey, tél. (024) 2 22 88. Le Locle: Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. Fleurier: Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. Neuchâtel: Garage Arturo Peluso, Dîme 55, tél. (038) 33 33 71.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

pantalons - man teaux - robes RÉPARATION

de poches et fer metures éclair é pantalons SUR MESURE teaux et robes R. POFFET

Tailleur Ecluse 10. Neuchâtel Tél. 25 90 17

Fr. 4.-6 photos d'identité

tout de suite Pas d'automate.
Photo express



Photo-Droguerie de la Gare A. Messerli Tél. 25 19 69.

la boutique du Tréson

présente quelques laques de Birmanie

Trésor 2

LE SERVICE **DE CONSULTATIONS** CONJUGALES

est ouvert

à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis

Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

Amitié – Mariage

Une carte postale suffit

L'UNITÉ

République 1 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

COMMERCES

A remettre (éventuellement à louer) à Neuchâtel

salon de coiffure dames

7 places, à l'est de la ville, dans quartier à forte densité de population, sans concurrence. Prix de remise et frais d'exploita tion très avantageux.

Adresser offres écrites à FL 632 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

Suzuki T 250

1970, 17.000 km, parfait état. expertisée, 1800 fr. Tél. (037) 71 25 20.

Pour bricoleur VW 1200

modèle 1962. moteur 45.000 km, en bon état. Tél. (038) 53 39 76.

A vendre

LAMBRETTA en bon état, prix à discuter.

Tél. 24 53 29, après 19 heures

VOLVO

122 S 1966, 2 portes, entièrement révisée, avec expertise. Tél. (038) 31 40 08.

Florett-Kreidler

3300 km, année 1971. Expertisée. Tél. (037) 75 21 19.

Pour 1000 fr., à vendre une

FLORETT

Kreidler, modèle 1971, roulé 26.000 km; bon état.

Téléphoner au 51 38 04.

A vendre **FORD 315**

avec roues

supplémentaire, à très bas prix. Tél. 33 11 58, dès 13 heures.

A vendre moto

Triumph 650 très bon état,

Tél. (037) 75 21 19.

GARAGE WASER

NEUCHATEL **MINI 850**

Expertisée.

Fr. 2650.-

Rue du Seyon 34-38

Γél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre

bateau à moteur Draco 2000

Hardtop, année 1972, dimensions 6 m x 2 m 28, 8 places, moteur VOLVO AQ 130-270 CV. A l'état de neuf, avec divers accessoires.

Prix intéressant. Tél. (032) 84 43 40,

Se présenter au bureau ou télé-phoner au No 47 14 90.

Petite entreprise dans le quartier de Vauseyon

un serrurier

un ouvrier

Service de publicité CFF

OCCASION EXCEPTIONNELLE

DATSUN 1200 Combi

1972, rouge, 30.000 km.

Prix très intéressant.

GARAGE M. BARDO

A vendre

VW 1200

Garage du

Val-de-Ruz

Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

APPRENTIE

convenir.

René Stocker,

Walter Luginbühl,

date à convenir :

ques, 2087 Cornaux,

un apprenti serrurier

modèle 1968,

Sablons 47, Neuchâtel.

Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

APPRENTISSAGES

Bureau fiduciaire cherche

secrétaire-comptable.

Faire offres à Fiduciaire

Châtelard 19, 2034 Peseux.

qui serait formée en qualité de

Entrée septembre 1973, ou date à

serrurerie - constructions métalli-

cherche pour entrée immédiate ou

Belle occasion

Spécial

44.600 km, parfait état

de marche,

comme neuve,

8 pneus, accessoires, 6800 fr.

Tél. (032) 83 26 91.

SIMCA 1100

pour le printemps ou l'automne 1973. Travail très

varié. Semaine de 40 heures sur 5 jours, bon salaire.

Adresser offres écrites à DN 681, au bureau du iournal.

2001 NEUCHATEL TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A.

désire engager pour ses laboratoires à Neuchâtel

EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

(chimie et étude physique des matériaux) Apprentissage de trois ans. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à ÉBAUCHES S.A., faubourg de l'Hôpital 1, 2001 NEUCHATEL

Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format

international



EBAUCHES SA

3 3 7 7 3 77736 3 = 1 / 1 =

AVANT UN ÉVÉNEMENT MUSICAL AU TEMPLE ALLEMAND

La Passion selon Saint-Jean, de J.-S. Bach

Temple allemand de Bienne sera exécuté un des sommets de la musique religieuse: la Passion selon Saint-Jean de J.-S. Bach pour soli, chœur et orchestre. Exécutants le chœur des enseignants de Bienne, et celui du Seeland, des solistes de réputation internationale, Eva Csapo, soprano, René Jacobs, alto, Louis Devos, ténor, Peter-Christoph Runge, basse, Hanspeter Brand, basse. Accompagnement orchestral: baroques de Fribourg-en-Brisgau, Bach-Collegium de Berne dont Ilse Mathieu, violo-niste, occupe le poste de chef de pupitre des premiers violons. Klaus Knall, qui lors de son premier concert donné à Bienne en novembre dernier avec les mêmes so-ciétés, a laissé une excellente impression en dirigeant avec maestria le « Requiem » de Mozart et une « Cantate » de Bach,

BIOGRAPHIE

Le nouveau chef, de nationalité allemande, est né en Roumanie où il fit sa scolarité puis le gymnase et c'est à l'Académie Nationale de musique qu'il entreprit ses études. Sous l'impulsion du Cantor Viktor Bickerich, personnalité très en vue en

Roumanie, il se sentit vite attiré par la musique d'église, en particulier, notamment par l'orgue où il excelle et par le chant choral. Les capacités lui valurent de remplacer Bickerich à la tête du Bach-Chor de Kronstadt et de fonder une Kantorei avec laquelle il fait renaître après quelques années d'interruption, une musique religieuse occidentale. Les nombreux concerts attirèrent l'attention de la République fédéale allemande qui l'engagea à Fribourg-en-Brisgau où il voudra accroître encore ses connaissances en passant de nouveaux exa-mens. Il y dirige ainsi le Chœur de l'Université de cette ville, le Figuralchor de la Christuskirche, le Bach-Collegium ainsi qu'un ensemble de cuivres qui lui permettent de donner de nouveaux concerts et de faire de nouveaux enregistrements, des tournées en R.F.A. et dans les pays limitrophes. Cette vaste culture, alliée à une grande sensibilité artistique laissent augurer beaucoup de ce chef et promettent également de faire des deux concerts propo-sés un événement digne de l'intérêt des amateurs les plus avertis de ce répertoire. Né en 1685, J.-S. Bach est souvent considéré comme le plus grand des composi-teurs. En effet, religieuse ou profane, la

encer la création musicale de ses successeurs. Souvent critiqué de son vivant, il par contre, par une jeunesse suivi qui faisait honneur à son art et à son enseignement. Plus que jamais elle est aujourd'hui d'actualité, puisqu'un grand nombre de compositeurs contemporains s'en inspirent. Profondément croyant Bach a, entre autres, composé quatre Passions, d'où son titre de cinquième Evangéliste. Il ne reste plus que la Passion selon Saint-Jean et la passion selon Saint-Mathieu. La Passion selon Saint-Jean (1723) dont la première fut dirigée à Leipzig par le compo-siteur est d'un style très romantique. Les chœurs, représentant le peuple, contiennent des pages admirables, des chorals d'une profondeur expressive et harmonique extraordinaires ainsi que des soli non moins remarquables retraçant le rôle des prin-cipaux personnages de la Passion. Ajoutons que c'est avec la Passion selon Saint-Jean que Bach put enfin donner des preuves de son talent de compositeur, de chef d'orchestre et de chœur et qu'il fut alors nommé Cantor de l'église Saint-Thomas de Leipzig, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1750.

FREQUES - FREQUES

une femme tuée - quatre blessés

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 0 h 50, un incendie a éclaté dans la cage d'escalier d'un immeuble locatif sis à la Grand-Fontaine 12, dans le quartier de la Neuveville. Cet immeuble de quatre étages, abrite principalement des studios. Plusieurs personnes, suprises dans leur sommeil, s'enfuirent pas les fenêtres et même par les toits. Ce fut le cas, notamment, pour une famille avec un enfant en bas âge. D'autres personnes furent sauvées par les pompiers. Quatre personnes plus ou moins sérieusement brûlées ont dû être hospitalisées. Mais surtout, une habitante d'un studio du deuxième étage, sans doute prise de panique, a sauté dans le vide, avant même l'arrivée des pompiers. Elle fut transportée à l'hôpital cantonal, mais succomba au cours du transport. Il s'agit de Mlle Thérèse Chassot, 32 ans, employée au kiosque de la gare de Fribourg.

> UN SECOND INCENDIE DANS LA MÊME RUE

Dans les mêmes instants, un second incendie était constaté à l'entrée de l'immeuble No 6 de la Grand-Fontaine. Dans heureusement, le feu put être rapidement maîtrisé et les dégâts sont peu importants.

AVEC DE L'ESSENCE

Dans les deux cas, le feu a été bouté près des portes d'entrée des appartements des rez-de-chaussée, en enflammant de l'essence qui avait été soutirée des réservoirs de cyclomoteurs garés dans les corridors. Dans l'immeuble No 12, la chaleur fut rapidement intenable dans la cage d'escalier, ce qui bloquait le passage. Ces circonstances expliquent la confusion qui régna.

Hier, les déclarations des témoins et des sauveteurs n'étaient pas toujours concordantes. Ainsi, certains affirmaient que les pompiers n'étaient arrivés sur place qu'après une vingtaine de minutes. Selon d'autres témoignages, l'action des sauveteurs fut rapide. Une seule chose est certaine : les sapeurs arrivèrent sur place avant leur capitaine, l'appareil radio de ce dernier n'ayant pas fonc-

De plus, une partie des studios donnait sur la Grand-Fontaine et l'autre, à l'opposé, du côté de la route des Alpes. Les conditions dans lesquelles se trouvèrent les habitants furent fort différentes. Certaines personnes, après avoir tenté de s'enfuir par l'escalier, durent remonter dans l'immeuble. Des portes et des fenêtres ayant été ouvertes, cela ne fit qu'augmenter l'appel d'air, la chaleur et l'intensité de la fumée. Il semble néanmoins que dans certains cas — celui de la locataire qui a perdu la vie surtout — il aurait été possible d'attendre l'arrivée des secours. La victime, Mlle Chassot, semble avoir voulu s'accrocher à une cordelette. Cele-ci a-t-elle cédé ou la jeune femme a-t-elle lâché prise? On ne sait rien de plus précis pour l'instant.

L'enquête a été confiée au juge d'instruction 1 de la Sarine, M. Raphaël Barras, qui a chargé la police de sureté de poursuivre les investigations. Les personnes qui pourraient communiquer des renseignements sont priées de se faire connaître au juge d'instruction ou à la sûreté, tél. (037) 21 11 11.

BILLET BERNOIS

Le pasteur Kurt Marti, écrivain à la plume et aux idées trop acérées, n'enseignera donc pas l'art du sermon à la faculté...

Le peuple et le gouvernement bernois sont-ils réactionnaires? C'est une question qui se pose sérieusement en cette mi-mars. Pourquoi? Trois événements nous poussent à le faire. Le premier a trait à la récente votation cantonale sur l'initiative tendant à modifier une partie de la loi du 29 octobre 1944 sur les impôts directs de l'Etat et des communes. Le second se rapporte au référendum de l'« Action nationale » contre la modification de la loi sur l'organisation des cultes et le troisième concerne le refus du Conseil exécutif bernois de la candidature du pasteur Kurt Marti, écrivain de talent, au poste de professeur, ad interim, d'homilétique à la faculté de théologie de l'Université

LE BERNOIS MENT-IL AU FISC?

Il est à la fois amusant et instructif d'analyser le résultat des votations cantonales et celles de ce premier « weekend » de mars font naître pas mal de points d'interrogation. Sur les trente districts que compte le canton de Berne, cinq seulement ont dit « oui » à l'augmentation de l'impôt sur la fortune, à savoir ceux de Courtelary, Delémont, les Franches-Montagnes, Moutier et Porrentruy, tous Jurassiens. La Neuveville et Laufon ont dit « non », comme tous les districts du vieux canton. Pourquoi ces « non » massifs dans la partie de langue allemande? La question reste sans réponse, en ce sens que ce n'est pas dans ces régions que l'on verse les plus forts impôts. A moins que ce soit ici que l'on fraude le plus le fisc...

LES ÉTRANGERS ONT PEU DE CHANCE DE POUVOIR VOTER EN MATIÈRE PAROISSIALE...

On se souvient que la section bernoise de l'« Action nationale contre l'emprise étrangère sur notre peuple et sur notre patrie » avait lancé, à la mi-janvier, un référendum contre une modification de la loi sur l'organisation des cultes. Selon l'Eglise protestante, admis par l'Eglise catholique romaine, accepté par le Conseil d'Etat et le Grand conseil bernois, il s'agit de donner le droit de vote à tout étranger établi depuis trois ans chez nous et pratiquant dans l'une ou l'autre de nos confessions en matière paroissiale. Or, l'« Action nationale » vient de chanter victoire: elle annonce avoir recueilli sur l'ensemble du canton près de 9200 signatures. Ce référendum va obliger les peuples bernois et jurassien à se rendre aux urnes prochainement. L'« Action nationale » prétend que nos Eglises sont en train de saper « par le biais, les droits politiques des bons citoyens suisses »... Les personnalités interrogées à ce propos craignent que la partie allemande du canton suive le sillon tracé par les amis de M. Schwarzenbach...

Qui est le pasteur Kurt Marti? Certains s'amusent à dire: une sorte de saint Paul. Il a en tout cas du tempérament et une plume acérée. On le verrait fort bien écrire une « Epitre aux

Bernois », une « Epitre aux Jurassiens », voire une « Epitre aux Suisses ».

Pasteur de la paroisse de la Nydegg, le plus vieux quartier de la ville fédérale, Kurt Marti ne cache pas ses idées sur la religion et sur la politique bernoise contemporaine. Ses œuvres sont connues et beaucoup lues, il défend volontiers, parfois avec fougue, les objecteurs de conscience et, dans le prétoire comme ailleurs, il ne mâche pas ses

A propos de la politique de son canton, il a écrit, l'an dernier, dans un cahier de « Reformio », que les principes démocratiques disparaissaient peu à peu des textes de lois que l'on soumet aux électeurs, et ajoutait : « Le peuple accepte cela... » Cette sorte de dictature législative, qui entre en catimini chez nous, il la rejette sur le parti des pay-sans, artisans et bourgeois, «ce bloc dominant de droite du Parlement cantonal ». Inutile de dire que ses ennemis sont nombreux, même au sein de l'Eglise protestante de langue allemande.

REFUS

C'est là, sans doute, la raison du refus de voir le pasteur Marti occuper, même par interim, la chaire d'homilétique (l'art du sermon) de la faculté de théologie de l'Université de Berne. Depuis quelques années, pourtant, on cherche un titulaire. Au début de 1972, la faculté proposa donc M. Marti. Mais, le Conseil synodal bernois lui-même donna d'abord un préavis négatif, puis offrit un « oui » timide devant l'absence de candidat. Par contre, le Conseil exécutif bernois dit « non » et resta sur ses positions.

Pourquoi? Les raisons qu'il invoque ne sont pas publiques, paraît-il, mais les milieux qui lui sont proches sont catégoriques: ce « non » est de nature politique. Un spécialiste en la matière assure que c'est décevant, car les no-minations à l'université « devraient être faites selon les critères de la recherche scientifique ». Et ce qui n'arrange pas le combat des « Horaces » et des « Curiaces », c'est que, d'abord, le pasteur Marti n'est pas « docteur », ensuite le chef du département des cultes vient de lancer une réplique au « pasteur-paulinien », tandis que celui-ci publie, ce mois-ci, un nouveau livre: il s'agit de son journal personnel écrit au jour le jour, au cours de l'an passé. On l'attend, nous a-t-on dit, tout à la fois avec impatience et irritation.

Une morale de tout cela? Selon les milieux bien informés, le gouvernement bernois a commis une erreur en refusant la chaire d'homilétique au pasteur Marti. Et dire qu'il en est qui prétendent que le canton de Berne mène une vie in-Marcel PERRET

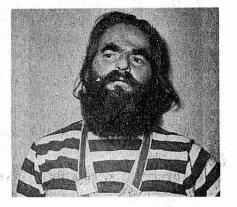
Carnaval: tout finit bien

Le point final des festivités de Carnaval est certainement le Bal des Apaches, toujours très bien... fréquenté. Dès l'après-midi, il y a foule, afin d'être grimé pour l'ouverture. La devise est toujours la même: «Entre qui n'a pas de cravate ». Aux sons de plusieurs orchestres et d'un pianiste de bar, les très nombreux danseurs s'en donnèrent cœur joie jusqu'au lever du jour, désirant bien « enterrer le Carnaval 1973 ».

On ne peut mieux mettre un point final à ces fêtes qu'en dressant un bref bilan. Malgré la tempête de neige de samedi qui cessa juste avant le départ du cortège des gosses, malgré un froid de canard qui lui aussi s'atténua durant le corso de dimanche, un public estimé à 35.000 personnes a participé à ces fêtes. Le corso des enfants a réuni 2800 participants, chiffre record; la réception du prince, nouvelle formule, s'est avérée excellente. Le bal de l'Elite de samedi soir, malgré la demande aux hommes non masqués de se présenter en habit foncé, a connu un franc succès. Le cortège de dimanche valait son pesant d'or. Rarement défilé fut si chaudement applaudi. Non seulement le corso de 1973 a fait rire, mais il a aussi fait réfléchir. Il suffit de songer aux chars des élections, de la Cave valaisanne, de la suppression de la cavalerie, de l'achat d'avions... Il v a lieu d'ajouter que, mis à part les tradition-nels clowns, on remarquait de splendides réalisations surtout chez les jeunes, ce qui est de bon augure. La police n'a pas dû intervenir. Seuls

quelques boulons d'un char ont été dévissés, ce qui occasionna du travail supplémentaire aux réalisateurs.

En conclusion, beaucoup de bonnes choses dans ce carnaval 1973, dont la formule doit être retenue pour l'avenir. Une petite ombre au tableau: les textes français du journal de Carnaval qui n'ont pas eu l'heur de plaire à tout un chacun. Il paraît que les humoristesjournalistes sont rares! La place est donc au concours.



Tutur, le roi des Apaches (Avipress - ADG)

Directives de l'instruction publique au sujet des promotions ainsi que du cycle d'orientation

De notre correspondant:

Comme dans d'autres arrondissements, une assemblée d'information est organisée par l'inspecteur des écoles de la Gruvère, M. Jean-Pierre Corboz, à l'intention des conseils communaux et des commissions scolaires. Cette assemblée aura lieu à Vuadens, vendredi soir 9 mars. Le nouveau chef de service de l'enseignement primaire, M. Armand Maillard, y parlera de la coordination scolaire. Les problèmes posés par la rentrée scolaire 1973, les regroupements, les classes enfantines et spéciales, les examens, etc., seront abordés à cette

La direction de l'instruction publique vient, sur plusieurs de ces objets, d'émettre des directives. Ainsi, à propos des promotions (pour lesquelles il doit être tenu compte des aptitudes, mais aussi de l'âge des élèves), deux cas doivent être distingués :

a) lorsque l'élève est manifestement dans la nécessité de suivre un enseignement spécialisé, il doit, autant que possible, être placé dans une classe adaptée où il accomplira sa scolarité obligatoire et préparera son intégration sociale et professionnelle;

b) lorsque l'élève peut suivre une scolarité normale, mais avec certaines ditficultés, il ne devrait pas avoir à répéter plus de deux classes. Sa dernière année de scolarité obligatoire, au moins, doit se passer dans le cycle d'observation et d'orientation.

En vertu du concordat sur la coordination scolaire, la durée de la scolarité obligatoire est d'au moins neuf ans pour les garçons comme pour les filles. A partir de l'année scolaire en cours, aucune émancipation anticipée n'est plus accordée. Toutefois, dans une période transitoire, un congé d'apprentissage peut encore être accordé à Pâques, à des élèves qui font leur neuvième année, s'ils doivent commencer un apprentissage dans un canton où les cours professionnels débutent encore au printemps.

En vertu des nouvelles dispositions légales, le congé de demi-fréquentation et le congé d'été sont supprimés. Dans des cas exceptionnels, les maîtres ont la possibilité d'accorder des permissions individuelles allant jusqu'à trois jours consécutifs. Pour un plus grand nombre de jours, la ratification de l'inspecteur scolaire est requise.

Plan cantonal des zones protégées: retourne à Belprahon: tout le monde n'est pas content

On sait qu'il y a une semaine, le canton a fait connaître le contenu d'un plan de zones protégées à titre provisoire, plan imposé par la Confédération et devant arriver à échéance en 1975. Ce nouveau plan soulève de vives réactions dans le Jura, car il place nombre de localités dans une situation difficile dans le domaine de la construction dans des zones viabilisées pour lesquelles, souvent, de grosses dépenses ont été consenties. C'est le cas par exemple pour Courroux où la commune dispose depuis 1965 d'un plan d'aménagement approuvé par les autorités communales, et où 410.000 fr. ont été investis dans le quartier de Bellerive en canalisations, égouts, amenée d'électricité et d'eau. D'après le nouveau plan, cette zone est touchée par les mesures cantonales, de même que la zone réservée aux constructions industrielles.

Il en va de même à Delémont où une trentaine de personnes attendent le moment de construire une habitation au « Cras-des-Fourches », importante surface qui a été complètement équipée coût de l'opération pour la commune: plus de 2 millions — et qui devrait être

Réfection d'une route

Le Conseil exécutif a répondu dernière ment au député Noirjean qui s'inquiétait de l'état de la route les Reusilles - les Genevez. Voici cette réponse:

« Ou'il soit nécessaire de corriger la route les Reussilles-les Genevez, personne ne songe à le contester. Si les travaux n'ont pu encore commencer, c'est d'abord faute de crédits, ensuite à cause de divergences d'opinion dans les milieux intéressés, dont certains se demandaient s'il ne conviendrait pas de prévoir un nouveau tracé.

D'après les études qui ont été menées, c'est à l'élargissement de la route actuelle qu'il faut, de toute évidence, donner la préférence : cette solution est moins chère, tient mieux compte des intérêts de la pro-tection de la nature et, par-dessus le marché, peut être réalisée par étapes. Dans le programme des travaux routiers pour les années 1973 et 1974, un crédit de deux fois 150,000 fr. est prévu pour la réfection des tronçons les plus critiques, pour l'amé nagement de la croisée des routes no 1569 et 1572 à Prédame et pour l'élargissement de la route entre cette croisée et les Gene-vez. On peut donc s'attendre, dans un avenir rapproché, à voir sensiblement amélio-rées les conditions de la circulation.

La suppression du libre parcours est l'affaire de la commission technique insti-tuée à cet effet qui la réalisera progressivement, suivant un ordre des priorités et dans les limites des crédits disponibles ».

offerte à des conditions très avantageu-

INTERVENTION

Le Laufonnais également est sérieusement touché par les nouvelles directives cantonales et le député Grun, de Laufon, est intervenu samedi après-midi lors de la réunion de la Députation jurassienne à Moutier, pour dire que les habitants de son district réagissaient violemment aux nouvelles mesures cantonales, et pour demander que la députation jurassienne intervienne auprès des autorités du canton pour leur signaler les difficultés que créerait aux communes l'application du nouveau plan de zones protégées. Cette suggestion a été retenue, et la députation se fera l'interprête des doléances jurassiennes.

C'ÉTAIT PRÉVU

La levée de boucliers qui se dessine actuellement était d'ailleurs attendue par les autorités cantonales et, samedi à Moutier, le conseiller d'Etat Henri Huber a laissé entendre qu'il y avait pour les communes touchées des possibilités de discussion. Les communes peuvent faire opposition, car la mise à l'enquête est effective depuis lundi, et dans bien des cas des restrictions pourront être apportées aux interdictions de constructions. Courroux, pour sa part, a déjà utilisé ce droit d'opposition, Delémont suivra et beaucoup d'autres localités, dans le nord comme dans le

Assemblée de l'Association jurassienne des sociétés de tir

Quelque deux cents délégués es 145 sections de l'Association jurassienne des sociétés de tir (A.J.S.T.) ont assisté samedi à Saint-Ursanne, à l'assemblée générale an-nuelle des délégués. Cette assemblée était présidée par M. Joseph Pauli, de Moutier. Signalons particulièrement les points suivants: M. Armand Feuret, de Perrefitte, ancien membre de l'équipe nationale, fut nommé responsable des matches jurassiens en remplacement de M. François Hofer, démissionnaire. M. Joseph Broquet (Delémont) remplacera désormais M. Francis
Erard (Moutier) démissionnaire, en tant
que chef des jeunes tireurs. L'A.J.S.T. a
nommé deux nouveaux vice-présidents: MM. Hans Fritschi (Laufon) et Eric Op-

pliger (Renan).

L'organisation du 11me tir jurassien a été confiée aux sections de Reconvilier et de Bévilard. Il aura lieu les 9,10,11, 16, 17 et 18 août. Il sera doté de 91.500 fr. de prix à 300 m et de 10.500 francs de

Une voiture se

JURA

(c) Hier en début de soirée, alors qu'elle circulait de Grandval en direction de Moutier, une automobiliste delémontaine, Mme Grisez, a perdu le contrôle de son véhicule à la hauteur de la station de pompage de Belprahon, Sa machine monta sur la bordure de la route pour s'arrêter ensuite contre un mur et se renverser. Les dégâts sont importants. La conductrice et trois enfants qui l'accompagnaient ont dû être transportés à l'hôpital de Moutier souffrant de diverses blessures et coupures. Dans la soirée, tous ont pu regagner leur domicile.

quatre blesses

Collision à Delémont: un enfant blessé

Hier, à 9 h 40, une automobile qui circulait avenue de la Gare a heurté, au carrefour du Terminus, un camion qui dé-bouchait de la route de Berne. Partant ensuite sur sa droite, la voiture se jeta encore contre un camion qui arrivait de l'avenue de la Sorne. La voiture qui valait 10.000 fr. est démolie. Son conducteur est indemne; en revanche, un enfant de deux ans qui se trouvait dans ce véhicule souffre de contusions à la tête et a dû être

TAVANNES

Cyclomotoriste contre un train

Hier vers 13 h, un cyclomotoriste du Fuet, M. F. Berlincourt, s'est jeté contre la locomotrice d'une composition des C. J. au passage à niveau de Tavanues - le Fuet, passage non gardé. Le cyclomotoriste a été projeté à plus de 15 mètres, fort heureusement sur la route. Souffrant d'un traumatisme crânien et d'une fracture du fémur il a dû être hospitalisé à Moutier.

COURTELARY Urbanisme en marche

(sp) La commission d'urbanisme, composée de cinq membres, a été constituée. Un projet de contrat lui a été soumis, qui per-

mettra à un géomètre et à un urbaniste d'entreprendre un plan d'aménagement du territoire communal. Coût: 50.000 fr., subventionné à 60 % par la Confédération et le canton. Une assemblée communale extraordinaire devra se prononcer sur cet objet.

SORVILIER

Assemblée municipale

(c) Vingt citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée municipale extraordinaire présidée par M. Jean Romy, maire. Les nouveaux statuts du syndicat d'épuration des eaux du bas de la vallée ont été acceptés à l'unanimité. Le règlement du corps des sapeurs-pompiers concernant la perception de la taxe d'exemption en pour-cent du revenu, a été modifié par sept oui contre

(c) Les gens de la Prévôté et des environs sont généreux. En effet, on constate qu'« Hôpital-Urgence » a déjà rapporté plus de 263,000 francs. Quant à la souscription publique en faveur de la couverture de la patinoire, elle va également bon train puisque les 25.000 fr. sont déjà dépassés.

MOUTIER

Générosité

Travaux pour le téléphone

La direction d'arrondissement des télé-phones de Bienne fera exécuter prochainement divers travaux de canalisations pour le tirage de câbles téléphoniques. Ces travaux débuteront par la liaison de l'ancienne centrale à la nouvelle, sies rue du Midi, actuellement en cours de construction. Une passerelle de 13 m 50 de longueur et de 2 m de largeur enjambera la Birse. Le tablier de ce nouveau pont pour piétons recouvrira une batterie de 25 tuyaux. La commune de Moutier collabore à ces tra-vaux à différents titres, particulièrement en aménageant les voies d'accès. Cette pas-serelle reliera la rue de la Poste au jardin public situé près de l'église catholique. Une chambre souterraine pour épissures se-

ra construite.

Toujours en relation avec la mise en service de la nouvelle centrale, des travaux de canalisations identiques se pour-suivront rue du Midi, au nouveau bâtiment du central téléphonique, jusqu'au carrefour de la rue du Viaduc, La longueur de la fouille prévue est de 150 mètres. Dans ce cas également, une chambre s'avère néces-

Le développement constant du quartier des Abues a saturé les possibilités de rac-cordements des abonnés, de sorte que là également, le tirage de nouveaux câbles est nécessaire. En empruntant le chemin de la Chapelle, cing tuyaux relieront la canalisation existante de la rue de la Chalière à la chambre sise à la bifurcation de l'avenue de Bellevue. La longueur des terrasse-ments est fixée à 360 m, les travaux seront exécutés en été.

Assemblée constitutive d'une société d'haltérophilie

(c) C'est sous la présidence de M. Jean-Paul

Carron qu'a eu lieu l'assemblée constitutive de la Société d'haltérophilie de Moutier. Les statuts de cette nouvelle société ont été acceptés à l'unanimité. Dans son rapport, le président a remercié la municipalité de Moutier qui met bénévolement un local à disposition pour l'entraînement au collège Chantemerle. En fin d'assemblée, l'entraîneur, M. Yvan Lab, ancien champion suisse, de la Chaux-de-Fonds, a présenté un intéressant exposé sur l'haltérophilie. La première carte de membre d'honneur a été remise à la municipalité de

CANTONNEMENT MILITAIRE EN FEU L'hôtel de Neyruz incendié demi-milion de francs de dégâts

déclaré dans un cantonnement militaire installé à l'hôtel de l'Aigle-Noir, propriété de la commune de Neyruz, dont le tenancier est M. Arsène Dousse. Ce cantonnement abritait, depuis samedi dernier, une compagnie de DCA composée notamment de soldats bernois et haut-valaisans. Ils avaient quitté le village depuis 1 h 30 du matin, pour une « alarme »! Le cantonnement n'était pas gardé. Seul un planton de téléphone trouvait au bureau de compagnie, installé dans une autre partie du bâti-

L'alarme fut donnée par le chauffeur d'un véhicule transportant des journaux puis, presque dans le même temps, par un boulanger. Il fallut réveiller les habitants, y compris le planton qui n'avait rien aperçu. Les autorités communales pensent que le sinistre a pu être provoqué par une chaufferette infra-rouge fonctionnant au gaz, au cas où celle-ci serait restée allumée après le départ de la troupe, ou par une braise de ciga-rette qui aurait pu tomber sur un des matelas en matière synthétique, proprié-té de la commune. La police de sûreté

enquête. Le café et les locaux qui se trouvent

En revanche, la grande salle climatisée de quelque 350 places, ainsi que la scène et ses installations ont été détruites, tandis qu'une salle à manger subissait d'importants dégâts. Quelque 300 chaises et tables, le matériel de la société de musique (instruments d'une valeur de quelque 10.000 fr. et parti-tions), les channes et coupes de la société de football et les engins d'endu club des lutteurs sont perdus. La taxe du mobilier, à elle seule, se monte à 139.000 francs. Au total, les dégâts sont estimés à quel-500.000 francs. L'hôtel de l'Aigle-Noir, construit en 1954, était en fort bon état. Une voiture bernoise appar-tenant à un militaire a été détruite, tandis que trois autres ont été endom-

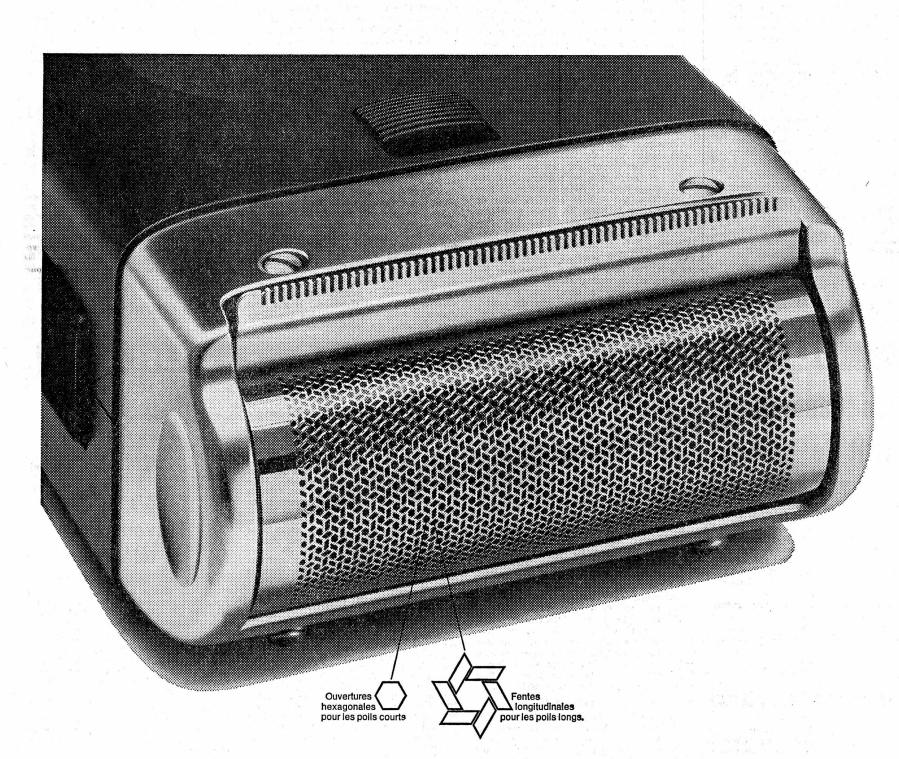
merie de l'armée ont interrogé les militaires, au cours de la journée, dans la Broye vaudoise. Les soldats sont cantonnés à présent à Onnens. Au cours de la semaine dernière ils avaient campé dans les forêts proches de Neyruz. Ils n'avaient pu se mettre au chaud, à l'hôtel de Neyruz, que depuis deux

La police de sûreté et la gendar-

LOUVEILES BALSSES!

En raison des gains de change dus au flottement du franc suisse, nous baissons les prix d'une vingtaine de produits: conserves de fruits (marque Del-Monte), de champignons, corned-beef, thés, fromages, ainsi que certains films.

(d'autres réductions de prix suivront)



Chaque grille a des trous! Mais seules des ouvertures hexagonales et des fentes longitudinales livrent sans merci les poils de barbe au couteau

ces alvéoles et ces interstices oblongs – c'est celle du Braun synchron: 567 ouvertures hexagonales pour les poils courts et 1611 fentes longitudinales pour les longs.

Du coup, ils perdent le goût à l'existence, même s'ils se vantent d'être les

Une unique grille possède plus durs, les plus follets, les plus obstinément couchés ou les plus désespérément disposés en épi de tous les poils du monde.

Mais si le Braun synchron ne fait pas de quartier à son ennemie héréditaire: la barbe, il sait en revanche se montrei

galant avec la peau. En effet, sa grille est platinée afin que chaque épiderme subisse, au cours du rasage déjà, caresse sur caresse.

Il faut une très, très longue expérience pour arriver à fabriquer des grilles aussi parfaites que celles de Braun.

Braun synchron

Les poils le redoutent. La peau mendie ses caresses

MACHINES A LAVER

100 % automatiques, neuves, lé-gèrement griffées ou défraîchies, avec ou sans A CÉDER A TRÈS TRÈS BAS PRIX avec garantie d'usine.

installation service après-vente assurés par nos monteurs.
MAGIC, PAHUD

& GONSETH, av. de La Harpe 21, Lausanne. Tél. (021) 27 84 10 (021) 97 14 88.

SINGER vous propose la machine

repasser

à air comprimé J. Monnier rue du Sevon 11 Neuchâtel

(038) 25 12

l'argent

tout de suite de Fr. 500.- à 20'000.-

plus de 670'000 crédits déjà accordés

> rapide—discret simple



Bon

Je désire Fr.

Morris Marina Intelligente à la neuvième puissance

1. Une voiture d'une conception éprouvée

2. Une voiture en cina versions

3. Une voiture équipée de freins à disques

4. Une voiture au coffre de 481 litres

5. Une voiture à sièges - couchettes

6. Une voiture à vitre arrière chauffable 7. Une voiture superbement dessinée

8. Une voiture de la British Leyland

9. Une voiture à partir de 8990 francs



La belle et intelligente

57 ch DIN 57 ch DIN **8990.**— **9490.**—

78 ch DIN 10450.-

87 ch DIN 10950.-

87 ch DIN

Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90

ACTUALITÉ SUISSE ROMANDE

Protection de l'environnement: quatre Comme l'avait fait la Chambre des cantons petites questions au Conseil fédéral

suisses sont préocupés par les problèmes questions ont été posées au gouvernement au sujet de la qualité de la vie et de la sauvegarde de notre biotope. Elles ont trait à l'épuration des eaux usées de la région lémanique, à la protection de la vallée du Doubs, à la teneur en plomb de l'essence et aux émanations de poussière.

Du côté français, les mesures prises et les travaux en cours répondent, dans l'ensemble, au programme établi par la commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution. A cet égard, la convention entre la Suisse et la France est entrée en vigueur le 1er novembre 1963. Un plan coordonné de travaux et de recherches a été mis en œuvre pour la période de 1971 à 1975. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, affirme le Conseil fédéral en réponse à la petite question de M. Bussey, (soc/VD) puisque l'assainissement des eaux se poursuit d'une manière satisfaisante tant du côté suisse que du côté français.

SITE MENACÉ PRÈS DU NOIRMONT Le député biennois socialiste Arthur Villard s'inquiète du manque de protection dont paraissent souffrir certaines régions des Franches-Montagnes et de la vallée du Doubs. C'est notamment le cas des « Rochers de Gibois », près du Noirmont, où une entreprise projette d'ouvrir une carrière. Au vu des plans bernois, on constate que le Doubs et ses rives, répond le Conseil fédéral, ont déjà été placés sous protection par le canton. La région des rochers de Gibois est située en revanche dans un terri-toire que le canton n'a pas expressément désigné comme zone protégée à titre provi-soire, mais renvoyée à la législation sur la protection des eaux. Il est en effet possible, selon l'arrêté fédéral urgent, de ne pas désigner expressément des zones protégées titre provisoire dans la mesure et aussi longtemps que la législation fédérale et cantonale sur la protection des eaux et sur la police des forêts garantit la même protection que l'arrêté fédéral urgent. Le délé-gué à l'aménagement du teritoire n'en a pas moins attiré l'attention du service d'aménagement compétent du canton canton de Berne sur certains faits concernant la région du Noirmont. A l'occasion de l'approbation des plans, le département fédéral de justice et police reviendra sur cette affaire.

TENEUR EN PLOMB DE L'ESSENCE Au sujet de la teneur en plomb de l'es-sence, qui a inspiré une petite question au conseiller national Sauser, de Zurich (parti évangélique populaire), le Conseil fédéral répond qu'on a presque achevé les travaux qui permettront de prendre une décision concernant une nouvelle réduction de la teneur en plomb de l'essence. Dans ces travaux, il a aussi été tenu compte de l'évolu-tion telle qu'elle se présente à l'étranger. Pour diminuer la teneur en plomb de l'essence, il faudra tenir compte de cinq exigences: la consommation d'essence au kilo-

TESSIN

Le corps d'un médecin allemand retrouvé

LUGANO (ATS). - Une colonne de secours du club alpin a ramené hier à Lugano le corps d'un médecin allemand, M. H. Fastbender, 52 ans, de Cologne, qui avait fait, il y a quelque jours, une chute mortelle dans la paroi du Monte-San-Salvatore. On entreprit des recher-ches qui n'aboutizent que trois jours plus tard à la découverte du cadavre du malheureux, dans un ravin à quelque

Cinq arrestations

LUGANO (ATS). — La gendarmerie tessinoise a procédé hier à Lugano, à l'arrestation de trois contrebandiers qui faisaient l'objet depuis un certain temps d'une étroite surveillance. On a retrouvé en leur possession un demi-kilo de en leur possession un demi-kilo de cocaïne. Deux autres individus, de 19 et 20 ans, dont on vérifiait l'identifé, avaient sur eux une certaine quantité de haschisch. Ils ont été également arrêtés.

* Le projet de démolition du « Venezia », un ancien couvent du centre de la ville datant du XVe siècle, et la construction sur son emplacement d'un immeuble commercial ont provoqué à Lugano une véritable levée de boucliers. En quelques jours, 13.000 signatures ont été récoltées pour une pétition demandant que ce monument historique soit sauvé et restauré. Une demande analogue a été adressée par le Grand conseil tessinois au Conseil d'Etat. Celui-ci a promis de suivre la question de près.

VAUD ...

Les pêcheurs : il faut limiter le nombre

des bateaux à moteur

LAUSANNE (ATS). — Siégeant à Ouchy, l'Association suisse des pêcheurs professionnels a exprimé les soucis que lui cause la forte augmentation du nombre des bateaux à moteur sur nos lacs et rivières, ce qui rend difficile l'exercice de cette profession. Les cantons et la Confédération seront donc priés de protéger les lacs et les rivières, de limiter le nombre des bateaux à mo-teur et de fixer des vitesses réduites.

Loterie suisse à numéros: deux gagnants avec 6

Liste des gagnants du tirage No 10 du 10 mars 1973:

2 gagnants avec 6 numéros = 257.043 fr. 30.

1 gagnant avec 5 + le numéro complémentaire = 100.000 fr. 124 gagnants avec 5 numéros =

4.145 fr. 85. 6111 gagnants avec 4 numéros = 84 fr. 10.

13.091 gagnants avec 3 numéros =

mètre ne doit pas augmenter; la composition des gaz d'échappement des moteurs ne doit pas être modifiée défavorablement ; la qualité actuelle de l'essence doit être maintenue; la teneur en benzène de l'essence pour moteurs ne doit pas dépasser cinq volumes pour cent; enfin, l'approvisionne-ment du pays en essence doit être assuré. On peut compter qu'une décision sera prise très prochainement à ce sujet.

ÉMANATIONS DE POUSSIÈRE

Le socialiste Villard, de Bienne, interroge le gouvernement sur les émanations de poussière des fabriques de ciment et mentionne le cas d'une entreprise de Reuche-nette, dans le Jura sud. Selon les expériences qui ont été faites, répond le Conseil fédéral, on peut admettre que les poussières dégagées par les fabriques de ciment ne sont pas toxiques pour les hommes. Cepend'effets nuisibles et incommodants et protéger la santé des travailleurs, les fabriques de ciment sont assujetties à la loi sur le tra-vail et doivent prendre toutes les mesures dont l'expérience a montré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions d'exploitation de l'entreprise.

En ce qui concerne la fabrique de Reuchenette, on procède actuellement à des améliorations demandées par l'autorité cantonale. Certaines mesures ont déjà été prises. La situation géographique de Reuchenette et les conditons météorologiques particulières qui y règnent font que le dégagement des poussières est plus impor-tant pour cette fabrique que pour d'autres. donc que les installations de filtrage satis-

Le Conseil fédéral ayant adopté une ordonnance La construction de logements subventionnés reste assurée

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a adopté une ordonnance instituant des mesures propres à assurer la construction de logements subventionnés. Selon celle-ci, aux fins de surmonter des difficultés de financement, les crédits bancaires qui sont accordés pour la construction de logements subventionnés sont libérés de la limitation des crédits au sens de l'arrêté fédéral et de l'ordonnance instituant des mesures dans le domaine du crédit. Le volume global des crédits libérés ne doit pas dépasser 200 millions de francs. Cet allégement mettra nullement obstacle au but visé par l'arrêté sur le

Les demandes doivent être adressées, pour chaque projet de construction de logements, au bureau fédéral pour la construction de logements qui les soumet pour examen à un groupe de travail institué par le département des finances et des douanes et par le département de l'économie publique, groupe qui est chargé de s'occuper des difficultés de financement concernant la construction de logements à prix abordables. La Banque nationale procède à la libération du crédit sur proposition de l'administration des

POIDS ET MESURES:

une nouvelle ordonnance définissant la compétence et les tâches des autorités can-tonales en matière de poids et mesures. L'ordonnance qui vient d'être adoptée, qui modifie et complète sur certains points celle de 1912 concernant les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances en usage dans le commerce, fixe de manière plus précise la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons et pose les nouveaux principes devant présider à l'organisation des poids et mesures. L'essor rapide de la technique, qui oblige l'Etat à étendre ses contrôles (vérification d'instruments et appareils compliqués, contrôle plus poussé des marchandises préemballées, ou condi-tionnées) commandait d'adapter la réglementation aux besoins actuels.

Négociations avec l'URSS dans le domaine de la propriété industrielle

Un bien curieux terroriste

devant les Assises zuricoises

Sa femme condamnée pour excitation à la débauche

BERNE (ATS). - Eu égard au développement progressif de nos relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est et aux besoins qui en résultent pour l'industrie suisse, le Conseil fédéral a autorisé en 1971 le bureau de la propriété intellecà entamer des conversations sur la protection réciproque de la propriété industrielle avec l'autorité soviétique correspondante, le comité des inventions et découvertes près le Conseil des ministres de l'URSS, Après qu'une délégation soviétique eut séjourné à cette fin à Berne en mars 1972, une délégation de notre pays, conduite par M. Walter Stamm, directeur du bureau fédéral de la propriété intellectuelle, s'est rendue à Moscou du 5 au 9 mars 1973.

A cette occasion, les deux délégations ont

élaboré un projet de traité, dont le but est de créer les conditions les plus favorables à la protection et à l'exploitation des droits de propriété industrielle relatifs aux inventions, aux dessins, ou modèles indus-triels et aux marques. Le traité permettra notamment aux ressortissants suisses d'obtenir plus facilement des brevets d'invention ou d'autres titres de protection en URSS et d'en assurer la protection.

Le projet de traité prévoit en outre la création d'une commission paritaire qui s'occupera des questions de propriété indus-

De notre correspondant:

Un bien curieux terroriste comparaît de-

Un bien curieux terroriste comparaît depuis hier devant les assises zuricoises: il s'agit du dénommé Fernand Muller, 50 ans, qui, le 19 avril 1971, s'était retranché dans son salon de massage, sis à la Minervastrasse, menaçant de faire sauter l'immeuble si la police cherchait à l'arrêter. Par mesure de précaution, il garda comme otage une employée du consulat d'Autriche. Dans une lettre qu'il avait adressée aux autorités

une lettre qu'il avait adressée aux autorités, il sommait ces dernières de lui remettre une rançon, de 5 millions de francs en échange de la libération de l'otage, de lui accor-

der un sauf-conduit pour lui et sa famille à destination de l'Espagne et de mettre à sa disposition un avion spécial dans ce but.

S'il n'était pas donné suite à ses reven-dications dans un délai de 24 heures, il

ferait sauter les 30 kilos d'explosifs et les cinq cents litres d'essence en sa possession.

A plusieurs reprises, ce délai fut prolongé et ce n'est que cinq jours plus tard que

le forcené, complètement épuisé, se rendit aux policiers, après avoir libéré l'otage un jour plus tôt. Ce que la police supposait, mais n'osait dire trop ouvertement se con-

firma: Muller ne possédait pas un gramme d'explosif, ni un litre d'essence. Tout le

monde était tellement à bout de nerfs qu'on

Les chefs d'accusation vont de la sé-

questration aux menaces alarmant la popu-lation en vertu de l'article 258 du code

pénal, en passant par le chantage et les menaces contre des fonctionnaires. La dé-

fense tentera de faire admettre la thèse de l'acte de désespoir. Le procès devrait durer

quelque trois semaines. A lui seul, l'in-terrogatoire de l'accusé prendra trois jours.

La liste des témoins, tant de l'accusation que de la défense, comprend plus de 60

SA FEMME CONDAMNÉE

Simone, elle a été condamnée vendredi, en deuxième instance, par la Cour suprême

de Zurich à un mois de prison avec sursis

pendant deux ans pour excitation à la dé-

bauche et exploitation de la débauche au sens de l'article 198, 1er alinéa, du code

pénal suisse. L'accusée a été frappée en outre d'une

amende de 300 fr. et condamnée à payer les frais de procédure. En première ins-

tance, elle avait été condamnée à trois mois de prison avec sursis pendant trois ans. Simone Muller était accusée d'avoir, en

Quant à la femme de Fernand Muller,

n'eut même pas la force d'en rire.

ration scientifique, technique, ou économique entre ressortissants et organismes des deux pays. Il est prévu de signer le traité à Berne dès que son contenu

approuvé par le gouvernement soviétique. Les délégations ont également procédé à un échange de vues approfondi sur la conclusion éventuelle d'un accord bilatéral concernant la protection réciproque des indications de provenance. Les discussions à ce sujet seront reprises ultérieurement.

Nouveau directeur suppléant à la direction politique

BERNE, (ATS). - Pour remplacer M. Hans Miesch, récemment nommé ambassa-deur de Suisse en République démocratique allemande, le Conseil fédéral a désigné M. Charles Mueller, actuellement ambassadeur de Suisse en Indonésie, en République du Viet-nam et en République khmère, avec résidence à Djakarta, en qualité de directeur suppléant à la direction politique du département politique fédéral, M. Mueller prendra ses nouvelles fonctions à la fin du mois d'avril. Né en 1922, M. Mueller est originaire de Loehningen (SH) et Zurich.

SUISSE ALEMANIQUE

qualité de directrice d'un salon de massage

de Zurich incité ses employées à pratiquer des « massages spéciaux » à la clientèle

Cycliste écrasé

par un autobus

BERNE (ATS). — Un cycliste qui circulait hier matin en ville de Berne a été

écrasé par un autobus et si grièvement

blessé qu'il est décédé durant son trans-

port à l'hôpital. M. Friedrich Seiler, 66 ans, domicilié à Berne remontait

deux files de voitures à un carrefour

lorsqu'il perdit l'équilibre. Il toucha un

autobus avant de tomber et de passer

sous les roues arrière du lourd véhicule.

Après une manifestation

à Berne

Les auteurs de la manifestation qui s'est déroulée samedi à Berne et dont nous avons fait mention dans notre dernière édition, autrement dit le « comité d'action

pour le maintien de la paix confessionnelle,

par le maintien des articles de défense spiri-

tuelle 51 et 52 », groupe des personnes is-de tous les milieux ecclésiastiques ou poli-tiques et non seulement des républicains.

Carnaval de Bâle :

c'est parti!

BALE (ATS). - A quatre heures pré-

cises hier matin, les lumières de la ville

de Bâle se sont éteintes. Des joueurs de

piccolo et de tambour ont alors par-

couru les rues de la cité pour annoncer

l'ouverture du Carnaval, sous un ciel

Des milliers de personnes sont des-

cendues dans la rue pour assister à un singulier cortège aux flambeaux au son

des fifres et des tambours. Puis les cafés,

qui servent dès les premières heures de

la matinée de la soupe aux oignons, ou à la farine rôtie, se sont remplis.

étoilé et par une température fraîche.

finances et de concert avec le délégué à la construction de logements.

NOUVELLE ORDONNANCE

D'autre part, le Conseil fédéral a édicté

le National approuve l'achat de 30 « Hunter »

BERNE, (ATS). — Un objet important figurait à l'ordre du jour du Conseil national, pour la première séance de la deuxième semaine de la session de printemps: le projet, déjà accepté par le Conseil des Etats, d'acquisition de 30 chasseurs-bombardiers « Hunter » révisés par le fabricant, pour la somme de 136 millions. Les rapporteurs sont MM. Mueller (rad-SO), président de la commission des affaires mili-

itaires, et Speziali (rad-TI).

Les « Hunter » en question, expliquent-ils, ne remplaceront pas les nouveaux appareils modernes dont l'achat a été différé. Ils permettront cependant à notre arme aérienne de passer sans trop de difficultés a périede qui c'écoulers entre la moment. la période qui s'écoulera entre le moment où les vieux « Venom » devront être retirés du service et celui où les avions d'intervention au sol à acquérir seront opération-nels. Le Conseil fédéral est conscient du caractère transitoire de la solution proposée, mais celle-ci est nécessaire « pour maintenir notre préparation militaire et, partant, la crédibilité de notre politique de neutralité armée ». La commission propose d'adopter le projet, mais assorti d'un postulat demandant au gouvernement d'agir rapidement en ce qui concerne le nouvel avion.

SEULS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS...

Au nom de la minorité de la commission. M. Kænig (ind-ZH) suggère de ne pas entrer en matière. Les « Hunter », affirme-t-il, ne sont plus utilisés comme avions de combat que dans les pays sous-développés : ce n'est pas ainsi que l'on renforcera notre armée et surtout pas l'arme qui est la première à devoir intervenir en cas de

Montent ensuite à la tribune les porte-parole des groupes. M. Bonnard (lib-VD) rappelle la nécessité dans la guerre moderne, de la maîtrise du ciel : il nous faut disposer de la flotte aérienne permet-tant de protéger les moyens lourds que nous avons choisis et qui représentent 'importants investissements, déjà consentis. D'autre part, le « Hunter » proposé est fort différent du modèle original et ses performances au combat sont très supérieures. Le groupe libéral et évangélique se prononce pour l'entrée en matière et l'adoption du postulat. M. Bommer (pdc-TG) se prononce dans le même sens, estimant que renoncer à l'acquisition équivaudrait à prendre la responsabilité d'un grave affaiblissement de notre défense nationale. L'effort militaire requiert la continuité, souligne encore le

député thurgovien.

Pour M. Schverch (rad-BE), il y a avantage à acheter un appareil connu et il ne faut pas se dissimuler le caractère transitoire de l'opération, qui doit être acceptée. M. Forel (pdt-VD) insiste sur le fait que nous ne sommes pas, à son avis, à la veille d'une guerre. Notre meilleure défense nationale, c'est de suivre la politique de détente et donc de refuser l'entrée en

PAS DE PRÉJUDICE

Le groupe du mouvement républicain et de l'action nationale est partagé, annonce M. Oehen (an-BE). Pour sa part, le député bernois pense qu'il est essentiel que l'armée garde confiance, d'où la nécessité d'acheter les «Hunter» révisés. Même avis exprimé par M. Haller (soc.-AG). Trente avions ne porteront pas préjudice en vue de l'acquisition du nouvel avion d'intervention au sol. Et puis, l'on peut, une fois, abandonner le fameux perfectionnisme helvétique. Le parti socialiste est favorable à l'achat. Enfin, M. Marthaler (udc-BE) annonce que son groupe votera l'acquisition et le postulat.

Les députés parlant à titre personnel se succèdent ensuite à la tribune. Le premier d'entre eux, M. Tanner (ind-ZH), estime qu'il ne faut pas réviser des avions, mais notre conception de la défense nationale. M. Tissières (PDC-VS) juge que l'on doit et peut demander des sacrifices au peuple pour son armée, mais des sacrifices qui en valent la peine. Or les « Hunter » sont des « vieilleries » pour ne pas dire des « anti-quités ». De surcroît, leur prix augmente : pour la première série (100 appareils), le coût unitaire était de 3,127 millions, de 4,166 millions pour la série de 30 déjà décidée, et de 4,533 millions pour la série

M. Tissières, que susciter l'irritation de notre population. Quoique partisan de toujours de la défense nationale, M. Tissières votera contre l'entrée en matière et contre le crédit.

Keller (rad-TG) estime que « Hunter » convient encore, aussi bien comme chasseur que comme appareil d'intervention au sol. Avis diamétralement opposé de M. Graf (rep-ZH) qui craint qu'un appareil d'occasion n'amène la troupe à des sentiments de découragement. M. Allgoewer (ind-BS) estime que l'achat n'amènera aucun renforcement de notre défense nationale. M. Bratschi (soc.-BE) croit qu'il nous faut acheter l'avion cor-respondant à la conception de la défense aériene qui sera en vigueur lors des années 80, et le vrai problème est de définir cette conception dès que possible. Quant à M. Hubacher (soc-BS), il juge que le « Hunter » est en fait une «bonne occasion»: cet appareil, dit-il, sera encore utilisable dans une dizaine d'années, et n'est pas du tout le « cercueil volant » dont on a parlé.

HORS DE PORTÉE ?

M. Chavanne (soc.-GE) se demande enfin si l'aviation supersonique n'est pas hors de portée — financièrement — des pays neu-tres comme le nôtre. La question devrait se poser également, dit le député genevois, de savoir si on ne demande pas trop au nouve avion de combat.

La parole revient aux rapporteurs, qui insistent sur la nécessité de ne dramatiser la problème. Après eux, conseiller fédéral Gnaegi revient, lui aussi, sur le fait que la solution proposée est transitoire et rapelle que le Conseil fédéral est décidé d'aboutir rapidement en ce qui concerne l'acquisition d'un nouvel avion de combat. Le chef du DMF se déclare heureux que plusieurs groupes demandent qu'un appareil moderne soit acheté sans tarder. Les changements de prix du « Hunter » dit-il encore, proviennent du renchérissement et des perfectionnements qui

lui ont été apportés. Le « Hunter » sera utilisé pendant un certain temps encore comme chasseur, puis comme avion d'intervention au sol. Quant au rapport du DMF sur une nouvelle conception de l'engagement de aérienne, il sera terminé vraisemblablement au mois d'avril, et soumis à ce moment-là au Conseil fédéral. Pour terminer, M. Gnaegi recommande au Conseil national d'approuver le projet comme l'a fait le Conseil des Etats.

L'entrée en matière est ensuite adoptée par 124 voix contre 26, et l'arrêté lui-même par 121 voix contre 24. Le postulat de la commission sera traité ultérieurement.

VALAIS

Cervin: «nous ne pouvons pas renoncer!» La cordée est repartie à l'assaut hier

De notre correspondant :

« Nous sommes presqu'au but, nous ne pouvons pas renoncer ». C'est ce qu'ont dé-claré hier les rescapés de la paroi nord du Cervin en quittant une fois de plus Zer-matt pour s'élancer dans la montagne.

Privés du chanoine Mayor toujours hos-pitalisé à Lausanne après son accident sous une chute de pierres, privés également de Raymond Joris, le guide de Verbier, souffrant de gelures aux mains, les trois autres alpinistes, à savoir Jean Troillet, Robert Allenbach et Egar Oberson, ont pensé un instant faire appel à d'autres guides pour mener enfin à chef leur première hivernale. Cependant, Daniel Troillet remis de ses maux de reins, décida brusquement de rem-

La montagne est équipée de centaines de pitons et de plusieurs centaines de mètres de corde, soit du matériel pour plusieurs milliers de francs, qui ne pourrait plus étre utilisé en partie si l'escalade était remise à l'hiver prochain. La cordée a atteint actuel-lement l'altitude de 4100 mètres. Il lui reste un dernier effort de deux jours environ vaincre définitivement le nez de Z'Mutt; puis un ou deux jours au maximum pour gagner le sommet, le dernier tronçon étant plus aisé à franchir.

Hélas hier soir la météo n'était guère favorable une fois de plus. Les quatre hom-mes cependant sont décidés à n'abandonner la paroi que dans le cas où le péril se-

Les deux noyés du Rhône: une seconde auto en cause?

De notre correspondant:

Y a-t-il une seconde voiture impliquée dans le tragique accident survenu dimanche soir au pont du Rhône de Collonges et avons fait mention dans notre dernière édition? C'est la question que l'on se pose actuellement à Fully où habitait le couple défunt, M. et Mme Marcel Carron, marchands de fruits, parents de dix enfoncts

Il ne serait pas exclu que M. Carron ait the serial pas exchi que M. Carron alt été troublé à son volant par l'arrivée en sens inverse d'un autre véhicule, Hier la police cantonale valaisanne à Sion (télé-phone 027 2.56.56) lançait un appel pour recherche de témoins.

M. et Mme Carron décidèrent vers 19 h de se rendre à la messe à Saint-Maurice. Alors qu'ils se dirigeaient vers cette localité, le drame survint à un endroit qui n'est pas précisément dangereux. Il ne semble pas

que M. Carron ait tenté de freiner, car aucune trace de sa machine n'a été aperçue sur la chaussée. D'autres traces ont été dédeuxième véhicule. Lorsque la voiture a été découverte dans le fleuve, ses phares étaient encore allumés. M. Carron était au volant, tandis que le corps de sa femme fut découvert en aval vers le barrage coupant

Malaise? Déportement du véhicule? Arrivée subite d'un autre automobiliste que M. Carron a voulu éviter? On n'en sait rien pour l'instant. Les enfants du couple défunt sont âgés de 7 à 22 ans. La nouvelle a provoqué hier une vérita-

ble consternation dans la région de Fully, Martigny et alentours, où M. Carron était très connu comme marchand de fruits et légumes, tout comme par l'activité qu'il exercait au sein du mouvement des « anciens retraitants paroissiaux ».

Scène tragi-comique hier à Conthey Un brocanteur jeté à la rue avec toute sa marchandise!

Des centaines de personnes goguenardes, indifférentes, ou furieuses ont assisté hier à Plan-Conthey à une scène rocambolesque dont le « héros » n'était autre que Henri Imesch, « le roi du bric-à-brac » bien connu à Genève et en Valais où il organise régulièrement des marchés aux puces et des foires d'antiquités toujours fort courus.

Hier en effet, par la force, on a mis M. Imesch... à la rue! La scène s'est déroulée au terme de longues tergiversations juridiques que nous éviterons d'exposer ici. Toujours est-il que Henri Imesch, Valaisan d'origine, mais domicilié à Chambésy-Genève avait une exposition de meubles, antiquités et bibelots divers à Conthey. Il avait loué à cet effet aux portes de Sion plusieurs centaines de mètres carrés dans une antique bâtisse, où affluaient les ache-M. Imesch avait reçu l'ordre de

quitter les lieux, il y a quelques mois déjà et de vider tous les locaux. Il fit paraître des annonces pour trouver un nouveau bâtiment d'exposition, mais en vain. Le bâtiment étant vendu et le roi du bric-à-brac toujours là, on lui envoya par avocat des avis recommandés puis soudain un jugement d'évacuation. M. Imesch recourut contre ce jugement. Les propriétaires des lieux refusèrent le recours et mobilisèrent hier une équipe de manœuvres étrangers et vidèrent les locaux, transportant le tout sur les bords de la Morge.

Furieux, gesticulant, criant au scandale, M. Imesch faisait hier un beau tapage sur les bords de la Morge lorsqu'arrivant de Genève il vit en plein air, entassés pêle-mêle tables Louis XV, paires de skis, bétonnières, vaisselles de porcelaine, vieux gramophones, casques coloniaux, etc...

— J'ai ici pour 50.000 fr. de marchan-dises. S'il pleut, ou s'il neige je vais perdre des milliers de francs. Ce ne sont pas des procédés. Ça ne se passera pas comme ça. On n'a pas le droit de mettre quelqu'un à la rue tant qu'il n'a pas trouvé un autre « logement ».

Sûrs d'être dans le droit, les responsables de cette évacuation forcée gardaient leur calme sous les quolibets du public qui était d'avis qu'un arrangement aurait dû intervenir.

Alertés, on ne sait comment, des centaines de Valaisans et de touristes gagnèrent les lieux et marchandèrent ce qui les intéressait jusqu'à la nuit tombante. L'affaire finira en justice.

Kemous autour de la messe de Pie V

De notre correspondant :

On enregistre depuis quelque temps certains remous, non seulement en Valais, mais ailleurs au sujet de la célébration de la messe. Dans le diocèse de Sion, de nombreux prêtres s'étonnent des difficultés que l'on rencontre pour aboutir à l'unité souhaitée tant par l'évêque que par le Saint-Siège

Hier, plusieurs prêtres et laïcs souscrivaient à un appel à l'unité. Le texte rédigé à ce sujet note: «Les messes selon les rites de Pie V et de Paul VI divisent clercs et laïcs. Pourquoi cette attitude anormale, cette erreur au préjudice de toute la com-munauté de l'Eglise? La cause manifeste est dans l'interprétation différente des tex-tes du Saint Sibre de la cause manifeste tes du Saint-Siège.

Après l'information claire donnée par le

Saint-Siège à Mgr Adam, évêque de Sion, l'union de tous les clercs et laïcs doit être ferme au sujet de la sainte messe, centre de la vie chrétienne. Agir autrement, c'est créer peu à peu une division dont profiterent les autres de la contraction de l'Estimate de la sainte messe, centre de la constitució de l'Estimate de l dont profiteront les ennemis de l'Eglise pour le malheur des catholiques. Agir hors de cette union des esprits et des cœurs, c'est dénaturer le rite de la messe. »

liberté que certains prennent dans le canton avec la liturgie. Afin de rétablir l'union de tous les catholiques autour de la messe, ils rendent public un avertissement rédigé par Mgr Adam et ainsi conçu: « Au sujet de la messe, tous les prê-tres doivent savoir qu'il est interdit, sauf indult, de célébrer selon le rite de saint Pie V. Ce rite a été aboli par la constitution « Missale romanum » du 3 avril 1969. La présente déclaration est faite sur renseignement authentique et indication for-melle de l'autorité; au sujet du canon de la messe, seuls les quatre canons contenus dans le nouveau missel sont autorisés. Les autres ne sont ni licites, ni tolérés; il est vivement conseillé aux prêtres d'expliquer et de commenter les quatre canons offi-ciels, en vue d'amener les fidèles à apprécier et goûter la richesse de leur contenu. »

Tout ce problème de la célébration de la messe est l'objet actuellement en Valais d'un certain différend vu la position claire adoptée par l'évêché et le maintien d'un autre rite par certains prêtres et maisons

L'assassin de Bulach

ZURICH (ATS). - Au cours de la l'auteur de ce crime.

La police cantonale de Zurich a fait savoir hier que Martin Weber s'était rendu dimanche soir à la police à Colo-

en avant-dernière page

Les Obwaldiennes « chassent » les hommes du Landenberg

Depuis plus de 100 ans, la Landsgemeinde obwaldienne a lieu régulièrement sur l'illustre Landenberg, qui surplombe Sarnen, la capitale du canton aux sept communes. Mais, pour la première fois dans l'histoire obwaldienne, la Landsge-meinde n'aura pas lieu sur cette colline historique, l'édition 1973 étant tout simplement déplacée, faute de place. Les « responsables » en sont les Obwaldiennes, qui ont obtenu le droit de vote sur le plan cantonal le 25 septembre 1972. Alors que quelques 2000 à 2500 Obwaldiens se réunissaient jusqu'à maintenant lors de la Landsgemeinde, les membres du Conseil d'Etat sont d'avis que cette année plus de 5000 Obwaldien-nes et Obwaldiens prendront le chemin du Landenberg. Mais comme ce dernier ne peut contenir au maximum que 3500 « visiteurs », le calcul est vite fait.

Mais où aura lieu cette fameuse édition 1973? Il y a trois solutions: la place du village de Sarnen, la cour de l'arsenal militaire et la salle des

arrêté à Cologne

nuit de dimanche à lundi passés, un habitant de Bulach (ZH), M. Fritz Kern, âgé de 40 ans, a été étranglé dans son logement. La police recherchait un indi-vidu de 22 ans, Martin Weber, qui s'était présenté dans une lettre comme

DERNIERE HEURE

Société Anonyme Adolphe Saurer, Arbon

5 3/4 %

Emprunt 1973-88 de fr. 25000000

destiné à la consolidation d'engagements existants et au renforcement des disponibilités

Modalités de l'emprunt

Durée:

15 ans au maximum

Titres:

obligations au porteur de fr. 1000. fr. 5000 et fr. 100 000

Cotation:

aux bourses de Bâle, Zurich, Genève,

100,60 y compris 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres

Délai de souscription du 13 au 19 mars 1973, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses

Crédit Suisse

Collaboration Coop - loisirs Centre d'éducation

ouvrière

Salle des conférences

Mercredi 14 mars 20 h 15

Entrée libre

Un soir avec Swissair:

SWISSAIR

à l'heure des avions à grande capacité

Conférence avec film par M. Auguste Tschan

chef du service des conférences de Swissair



met à votre disposition une ESTHÉTICIENNE du visage, épilation, massage, peeling, manucure. Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 5 Tél. 24 72 22.

PRÊTS

de Fr. 500 .- à 10,000 .-

Formelitée elmoli.

fiées. Rapidité.

HARTMANN

Spécialiste pour

Stores à rouleaux Portes de garages

Constr. métalliques HARTMANN + CO SA

Service de réparations NEUCHATEL 038 31 44 53 Pour le pique-nique saucisses sèches

de la boucherie GUTMANN

Avenue du 1er-Mars.

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS Claude JORNOD

Petits transports NEUCHATEL - Tél. 24 21 01

Maculature en vente au bureau



Testé le meilleur

- 10 couverts
- adoucisseur incorporé
- 3 bras d'aspersion Dès Fr. 2100.-

CRETEGNY & CIE COMPTOIR MÉNAGER Fbg du Lac 43 NEUCHATEL 7 25 69 2





Réduction aux étudiants

COLLEGIALE DE NEUCHÂTEL

Jeudi 15 et vendredi 16 mars 1973, à 20 h 15

Concert des gymnasiens

Chœurs des Gymnases de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds Dir. GEORGES-HENRI PANTILLON Orchestre Gymnase - Université Dir. THÉO LOOSLI

Au programme: Telemann, Haendel, Mozart

Prix des places: Fr. 6.— et 10.—

Haydn: Messe aux Timbales Location: agence Strübin, tél. (038) 25 44 66



Cette photo du Fiat 238 vous révèle un intérieur que vous ne pourrez pas retrouver dans certains fourgons bien connus, parce que le 238 possède des portes arrière s'ouvrant sur toute la hauteur du véhicule.

Cela est rendu possible, tout simplement parce que le moteur transversal du 238 est situé à l'avant, et libère, ainsi, un précieux volume de 6,5 m³ sur un plan de charge particulièrement bas. Vous pouvez, dès lors, charger 1.000 kg aussi facilement par l'arrière que par le côté, grâce à une porte d'une largeur de 140 cm.

Avec un moteur de 1438 cc, 46 CV (DIN), le 238 possède également la traction avant, ce qui lui confère un remarquable comportement, quelles que soient les conditions de la route, que le fourgon soit vide ou en pleine charge.

Mais s'ils vous faut quelque chose de plus grand que le 238, nous pouvons vous offrir le Fiat 241, doté d'un moteur de 1438 cc, 51 CV

(DIN), fourgon parmi les plus robustes construits actuellement et dont le compartiment de charge de 8 m³ est totalement séparé de la cabine. Grâce à sa charge utile de 1.260 kg, il convient particulièrement aux transports volumineux et lourds.

Nous fabriquons aussi un modèle plus petit que le 238: le fameux Fiat 850 T. Equipé d'un moteur de 903 cc, 33 CV (DIN), avec une charge utile de 600 kg, il vous offre plus d'espace utile (2,65 m³) que n'importe quel autre véhicule de sa catégorie.

Ces trois modèles existent chacun en plusieurs versions de carrosserie, soit 20 au total. Et, bien entendu, le service d'entretien est assuré par les 480 agents Fiat de Suisse. Pour toute information supplémentaire ou pour une démonstration, nous vous prions de vous adresser directement

à l'agent Fiat le plus proche.



2000 Neuchâtel 2500 Bienne 3

Dufour 17-Collège

Tél. (038) 24 45 00

Tél. (032) 2 99 22

8, rue de l'Hôpital





Résultats déroutants lors de la 16^{me} journée du championnat suisse

Ligue A: Lugano vient inquiéter Bâle Ligue B: du nouveau au bas du classement

Quelle misère: huit buts en sept matches de ligue nationale A! Cette journée de championnat apporte peutêtre une réponse à ceux qui s'interrogent sur les causes de la désaffection du public. A bon entendeur, salut. Je ne prétends pas que toutes les rencontres qui se terminent par un 0-0 sont mauvaises. Il peut vraiment y avoir de bonnes performances sans que des buts soient marqués. Mais, en général, les gens n'aiment pas beaucoup ça.

Une ironie

Les rivaux de Bâle ont à nouveau raté l'occasion d'un rapporchement qui aurait pu perturber sa quiétude. C'est lorsqu'il perd un match ou un point qu'il faut lui bondir au col. Quand il a trébuché à Sion, ils lui ont tous fait le plaisir de patauger dans l'incohérence. Maintenant qu'il abandonne un point à Servette, ils s'alignent gentiment sur lui et font tous en sorte qu'il ne soit pas trop peiné.

Comme on a besoin d'un alibi, on clame alors que Bâle a de la chance et que les dieux lui sont favorables.

Mendrisiostar - Neuchâtel Xamax

0-3 (0-0)

Equipe: Turberg; Natali, Merlo, Paulsson, Ramseyer; Tacchella, Ripa-monti; Wey, Farine, Yovovic, Guil-

En ce dimanche de mars Neuchâtel

Xamax a accompli son plus long dépla-

cement de la saison et a rapporté du

Tessin deux points précieux qui lui per-

mettent de prendre la tête du classement.

Et pourtant, ce voyage ne s'annonçait

pas sous les meilleurs auspices. En effet,

Hefti, blessé, n'était pas du voyage. En outre, deux joueurs du premier tour ont

renoncé, soit Amez-Droz et Monnier.

plus, dans l'entre-saison, le marqueur

Barbezat a été transféré à Monthey. Il fallut donc faire appel à Merlo,

qui sans hésiter, répondit présent. Il fit

profiter ses camarades de toute son ex-

périence et il signa un match digne d'é-

laume. Entraîneur : Tachella.

Marqueurs : Ripamonti,

Paulsson.

Le championnat suisse des réserves

NEUGHATEL XAMAX GAGNE MALGRÉ TOUT

La chance de Bâle, c'est effectivement d'avoir des adversaires qui sont des « poules mouillées ». Je l'ai dit et je le répète: c'est une ironie que le champion national ait terminé le premier tour en tête du classement alors qu'il avait connu, auparavant, les heures des plus sombres depuis qu'il est dirigé par Benthaus.

De cette manière, chacun l'accompagne avec déférence.

Sion peu incisif

J'adresse donc un reproche particulier à Grasshoppers, Zurich et Sion. Zurich et Sion possédaient l'avantage du terrain contre Lausanne et Chiasso: il auraient dû faire l'impossible pour l'exploiter à fond. Avec sa cavalerie légère, Zurich vient de jouer deux matches sans réaliser le moindre but et Sion n'est pas très incisif à Tourbillon: 9 buts à 9 en huit matches.

Il est évident que Zurich avait affaire à un Lausanne tout revigoré, qui a ter-miné le premier tour en trombe et qui

vient d'infliger 5 buts à Young Boys.

Ce ne fut pas une grande partie mais

chacun donna le meilleur de lui-même

pour triompher. Les Neuchâtelois durent

attendre la seconde mi-temps avant de

réussir à percer le « mur » tessinois. La

technique a triomphé et, sans quelques

maladresses en fin de match, le résultat

aurait très bien pu prendre une allure ca-tastrophique pour les maîtres de céans.

joueur Tacchella bien partis pour un se-

Les résultats

Groupe A: Fribourg - Grasshoppers 0-2; Lugano - Granges 2-0; Servette - Bâle 0-2; Sion - Chiasso renvoyé; Winterthour -Saint-Gall 0-3; Young Boys - La Chaux-de-Fonds 5-2; Zurich - Lausanne 3-2.

Groupe B: Aarau - Wettingen 0-7; Bienne - Etoile Carouge 1-1; Bruhl - Marti-

cond tour qui s'annonce passionnant.

Voilà les hommes de l'entraîneur-

à battre une équipe qui végète dans les zones de la relégation, c'est qu'il n'est lui-même pas très fort non plus. Les bonnes affaires

Ca fait huit fois.

naredo où l'équipe de Luttrop est encore invaincue cette saison. Par cette victoire, Lguano vient prendre place immédiatement derrière Bâle, au décompte des points perdus!

Bon à prendre

En ligue nationale B, la défaite infligée à Bienne par Etoile Carouge a remis en question la deuxième place et a porté l'avantage de Neuchâtel Xamax à 3 points. C'est bon à prendre par les temps qui courent. Au premier tour, Neuchâtel Xamax avait écrasé Mendrisiostar par 7 à 0. Au Tessin, il ne pouvait pas escompter un tel résultat. Dans la situation présente et vu les hésitations de ses principaux adversaires, il sera certainement satisfait de son 0 à 0.

Mais Etoile Carouge et Chênois sont les deux équipes qui ont marqué cette 16me journée de leur empreinte. Etoile Carouge par sa victoire inattendue à la Gurzelen, Chênois par son retour très rapide dans le groupe de tête, parmi les aspirants à l'ascension. Il y en a toujours quatre pour deux places, Neuchâtel Xamax faisant plus que jamais figure

Evénements importants

L'hiver joue un mauvais tour à Martigny, qui n'est pas encore entré en com-

Grasshoppers a l'excuse d'être tombé sur un adversaire qui défend sa peau. Mais, à ce stade de la compétition, le deuxième du classement ne parvient pas

Voilà, j'y arrive: le championnat de ligue nationale A semble être soumis à un nivellement dans lequel toutes les

équipes se confondent.

Une bonne affaire, pourtant, pour les trois vainqueurs: Winterthour, Young Boys et Lugano. On remarque que, parmi eux, il y a deux des vaincus de la journée d'ouverture: Winterthour et Young Boys. Winterthour refait donc une partie de son déficit de Bâle et Young Boys avait grandement besoin d'une réhabilitation. Sa victoire sur La Chaux-de-Fonds n'est pas étonnante. Pour La Chaux-de-Fonds, les conditions d'entraînement sont très défavorables en ce moment. Quant à Winterthour, depuis qu'il rencontre Saint-Gall en ligue A, il l'a toujours battu à la Schutzenwiese.

Granges n'a pas trouvé grâce au Cor-

de favori.

gny renvoyé; Mendrisiostar - Neuchâtel Xamax 0-3; Vevey - Lucerne 1-0. Tout reste encore possible en première ligue groupe central

Dire que les résultats enregistrés au cours du dernier week-end sont conformes aux prévisions serait travestir la vérité. En effet, qui aurait supposé que Berne, nettement battu le dimanche précédent à Delémont, parviendrait à faire toucher les épaules à Nordstern, qui venait dans la capitale tout auréolé d'une victoire - en match amical il est vrai - sur La Chaux-de-Fonds? Autrement dit, il y a souvent loin des matches d'entraînement à la réalité du champion-

TOURNURE INATTENDUE

D'ailleurs, dans ce groupe, la roche Tarpéienne est souvent près du Capitole. Ce ne sont pas les hommes de Bai qui nous contrediront. Partis du bon pied, ils étaient certainement persuadés que leur déplacement chez leur voisin de Laufon ne représenterait qu'une simple formalité. Hélas! les événements prirent une tournure inattendue et, en plus des deux points, Delémont perdit encore son gardien, expulsé par l'arbitre à quelques minutes de la fin d'une rencontre qu'on

s'empressera d'oublier au plus vite. Sans

constate qu'il suffit de peu de chose pour se hisser parmi le lot des prétendants. Ainsi, qui aurait osé prétendre l'automne dernier - alors qu'il occupait le dernier rang — qu'il suffirait de deux victoires à Kriens pour se retrouver parmi les favoris? Et si les Lucernois venaient à remporter le match qu'ils ont en retard, ils seraient aussi bien placés que Porrentruy. Et pourtant, pour l'instant, les Lucernois ne possèdent qu'un point de plus que... le onzième!

BALOIS DÉFAITS

Le dernier week-end n'a pas été spécialement celui des Bâlois puisque les trois formations rhénanes ont été défai-

groupe occidental

Le groupe occidental connaît une nouvelle tête, ou plutôt une figure qui s'installe à nouveau au commandement: Monthey. Dimanche, il a misé gros à l'occasion de son voyage à Durrenast qui, jusqu'alors, jouait le rôle de tête de file. Durrenast comptait deux longueurs d'avance sur Monthey. Aujourd'hui, l'un et l'autre se partagent les honneurs. Comment se présenterait la situation, à l'heure actuelle, si Durrenast avait battu Monthey? Les Valaisans tireraient la langue, à quatre points! Comme quoi ils ont misé juste.

EN FANFARE

Mais derrière, mine de rien, Rarogne apparaît. Au calcul des points perdus, est même le mieux placé. Il a repris la compétition en fanfare. Appelé à se déplacer à Meyrin, il a tout de suite montré la couleur. Et pourtant, Meyrin n'est pas à dédaigner. Rarogne, plus sûr que jamais, lui a infligé un sec 4-0. En poursuivant sa route de cette façon, Rarogne ne tardera pas à s'emparer du poste de commande.

LES ÉQUIPES VALAISANNES PAVOISENT

Quant à Meyrin, il perd quelque peu pied, tout comme Yverdon qui a lâché l'enjeu total à Nyon. La victoire de Nyon ne surprend tout de même pas. Certes, l'équipe de Georgy côtoyait-elle l'anonymat. Mais, en remportant les

compter la seconde place au classement qui revient à Porrentruy, lequel - une fois n'est pas coutume — a réussi à marquer... trois buts. Il n'en fallait d'ailleurs pas un de moins pour s'attribuer les deux points face à Emmenbrucke qui, lui aussi, s'était déplacé dans le Jura avec certaines prétentions. Mais, en y regardant de plus près, on

Les Valaisans pavoisent

deux matches de retard qu'elle compte sur les favoris du moment, elle se trouverait au niveau de Monthey et de Durrenast. Nyon n'a donc rien perdu de son ambition. BONNE CARBURATION

Thoune devient également menaçant pour les meilleurs. Il est revenu victorieux de sa visite à Renens, que le danger de relégation rend dangereux. Monthey n'en avait-il pas fait l'expérience le dimanche précédent? Urania semble avoir trouvé la bonne carburation. La preuve? Sa prestation à Fribourg où il a contraint Central au partage des points. L'un et l'autre continuent à espérer. A l'image d'Audax, au repos forcé puisque la rencontre qui devait l'opposer à Fontainemelon a été renvoyée.

En fait, la situation n'évolue guère

dans la lutte pour les deux premières places. Entre le premier (Monthey) et le dixième (Yverdon), l'écart n'est que de quatre points. Tout comme il y a quinze jours. Seuls les noms ont changé. Mais que Meyrin et Yverdon fassent attention. Tous deux se trouvent sur le ballant. Qu'ils gagnent à la prochaine sortie, les voilà pleins d'espoir. Mais s'ils perdaient le trio de retardataires (Renens, Le Locle et Fontainemelon) serait heureux de s'adjoindre (presque) des compagnons de route.

tes. Si le mal n'est pas bien grave pour Nordstern, qui conserve tout de même sa place de chef de file, il n'en va pas de même pour Breite (battu chez lui par Kriens) et pour Concordia, nettement défait à Turgi. Les Argoviens ont su tirer pleinement profit de l'avantage du terrain et les points récoltés à cette occasion pourraient bien peser lourds lors du décompte final. Breite et Concordia, actuels détenteurs de la lanterne rouge, pourront-ils un jour se débarrasser de ce lourd fardeau? La question peut être posée.

GROUPE OCCIDENTAL

Classement. — 1. Monthey et Durre-nast 15-18. 3. Rarogne 14-17. 4. Thoune 15-17. 5. Urania 15-16. 6. Audax 14-15. 7. Central 15-15. 8. Stade nyonnais 13-14. 9. Meyrin et Yverdon 15-14. 11. Renens 15-12. 12. Le Locle 12-8. 13. Fontainemelon 13-8.

Prochains matches. — Audax - Nyon, Monthey - Fontainemelon, Rarogne -Central, Thoune - Durrenast, Urania -Renens, Yverdon - Le Locle.

GROUPE CENTRAL

Classement. — 1. Nordstern 14-17. 2. Porrentruy 14-16. 3. Delémont 15-16. 4. Berne 14-15. 5. Emmenbrucke 15-15. 6. Kriens 13-14. 7. Baden et Turgi 14-14. 9. Soleure 13-13. 10. Moutier et Laufon 14-13. 12. Breite et Concordia 14-11.

Prochains matches. — Concordia Porrentruy, Delémont - Turgi, Emmenbrucke - Moutier, Kriens - Baden,
Nordstern - Laufon, Soleure - Breite.

Espagne

Championnat d'Espagne, 24me journée: Oviedo - Valence 3-1; Bétis Séville -Deportivo La Corogne 2-0; Espanol Barce-Deportivo La Corogne 2-0; Espanol Barcelone - Grenade 2-1; Atletico Bilbao - Barcelone 0-1; Real Sociedad - Atletico Madrid 0-1; Malaga - Las Palmas 0-1; Celta Vigo - Gijon 3-0; Real Madrid Saragosse 0-0. Classement: 1. Espanol Barcelone 24-34. 2. Barcelone 24-34. 3, Real Madrid 24-31. 4. Atletico Madrid 24-31. 5. Malaga 24-25. 6. Real Saragosse 24-24.

SPORT-TOTO Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours No 10 des 10-11 mars 1973 : . .

8 gagnants avec 12 points, 9411 francs; 192 gagnants avec 11 points,

2020 gagnants avec 10 points, 37 fr. 30. 11.906 gagnants avec 9 points,

6 fr. 30. Le maximum de 13 points n'a pas été atteint.

C'est précisément au bas du classe-

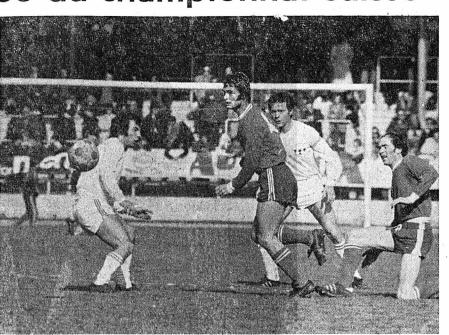
pétition, et il perturbe la situation au bas du classement où Buochs et Bruhl

sont en retard d'un match.

ment que deux événements importants ont eu lieu. Première victoire de Buochs sur son terrain depuis qu'il a accédé à la ligue nationale. C'est Bellinzone qui en a fait les frais. Victoire également d'Aarau aux dépens de son rival cantonal Wettingen. Il faut croire que le travail de Sobotka commence à porter ses fruits, car Aarau n'avait plus gagné depuis le début de l'automne.

A supposer que ces deux résultats annoncent une évolution, Bellinzone et Wettingen n'ont plus de temps à perdre.

G. CURDY



PAS TRÈS AFFOLANTS. - Les zéro à zéro sont rarement satisfaisants. Ce ne sont pas les Zuricois Marti et Kuhn (en blanc), ni les Lausannois Ducret et Guggisberg qui prétendront le contraire.

Mendrisiostar: c'est du sérieux

Le match Mendrisiostar - Neuchâtel Xamax n'a pas été qu'un dur affrontement physique. Il a aussi fourni, à cause de son caractère impitoyable peut-être, des enseigne-ments intéressants sur l'état des deux équipes en cause.

SÉRIEUX ATOUTS

Commençons par Mendrisiostar. Avec le partage obtenu dimanche, la formation tessinoise signait son on-zième match d'affilée sans défaite. Mendrisiostar, en effet, n'a plus perdu depuis le 0-1 concédé à Wettingen, le 10 septembre 1972! Presque un tour sans plier les genoux, voilà un exploit qui n'est certes pas à la portée de tout le monde. Et Mendrisiostar, à vrai dire, ne semble pas encore «mûr» pour une défaite. Indépendamment de la trop grande dureté de certains de ses éléments (surtout son capitaine, Caccia), Mendrisiostar présente une équipe redoutée à juste titre par les meilleures. Devant le jeune et talentueux gardien Rovelli, le routinier Fassora, qui sait économiser ses forces et surgir au moment opportun, tient son rôle d'arrière libre avec un réel bonheur. Teruzzi, le stoppeur, a souvent recours à des « chinoiseries » pour se tirer d'embarras, mais son jeu de tête constitue un précieux atout. Il est à remarquer, à ce propos, que tous les défenseurs de Mendrisiostar, à la stature assez impressionnante, bénéficient d'un sérieux avantage sur la plupart de leurs adversaires, lors des

PAS QUE DES DÉFAUTS

Et puis, Mendrisiostar possède un « milieu de terrain », qui, à tout bien considérer, ferait les beaux jours de n'importe quelle équipe de ligue B. A la technique raffinée de Benkoe

et Tomljenovic, le puissant et « impérissable » Caccia ajoute la note de force nécessaire à toute équipe, même si, parfois, celle-ci domine par trop nettement. N'allons pas croire que Caccia n'a que des défauts : son allant et sa générosité dans l'effort constituent pour tout adversaire un des problèmes les plus difficiles à résoudre. Ce « grenadier de choc » a aussi de bons côtés.

En attaque, enfin, le jeu de Mendrisiostar s'est affiné par l'apport du Yougoslave Percic. Cet avant-centre, qui jouait à Rijeka en compagnie du Neuchâtelois Yovovic, a paru capable, au début du match de dimanche, de mettre la défense xamaxienne à ses pieds. Mais sa virtuosité s'est estompée au fil des minutes. Entouré des instinctifs Capoferri et Balmelli, Percic ne devrait pas tarder à trouver le rôle lui convenant le mieux. Actuellement, ses intentions ne sont pas toujours bien comprises de ses camarades. Quand ce mal aura disparu. Mendrisiostar n'aura pas à se satisfaire de matches nuls, même contre les meilleurs du groupe.

AU PREMIER PLAN

Si l'âge moyen de l'équipe dirigée par Coduri reste très élevé) peut-être le plus haut de la ligue nationale), sa fraîcheur physique étonne, à l'instar de son dynamisme. Il est vrai qu'au sortir de l'hiver, Mendrisiostar est probablement plus avancé dans sa préparation que la majorité de ses adversaires, mais, l'au-tomne passé, l'équipe du président Rossi a déjà joué neuf matches sans en perdre un seul. Ce que nous avons constaté dimanche n'était donc pas nouveau. Cela permet de penser que Mendrisiostar est, cette saison, de taille à tenir un rôle de premier plan et qu'il veut, effectivement, le remplir. La réussite de son voisin Chiasso lui aurait-elle monté à la tête? On en saura plus dans quelques se-

QUI PEUT LE PLUS...

Neuchâtel Xamax, qu'il sied de féliciter pour avoir su conserver son calme (un seul avertissement pour une faute d'ailleurs bénigne), a, quant à lui, montré qu'il était également bien armé physiquement. La rencontre de dimanche fut exténuante, voire démoralisante, car il n'y a rien de pire, en effet, que de savoir d'avance que tout ce qu'on entreprendra sera immédiatement réduit à néant. Malgré des conditions particulièrement défavorables, aucune défaillance personnelle n'a été enregistrée (il valait mieux qu'il en fût ainsi, car la moindre faiblesse pouvait conduire à la « catastrophe »). En aucun moment, le rythme du jeu n'a fléchi et la guerre d'usure n'a mis personne hors de combat, ce qui constitue une constatation réjouissante pour la suite des opérations: qui peut le plus, en effet, peut le moins. En nous remémorant la partie, il

semble que Neuchâtel Xamax aurait été en mesure de l'emporter, s'il avait pu développer régulièrement son jeu sur les ailes. L'absence de Bonny (il a repris l'entraînement) a empêché les « rouge et noir » d'écarteler comme il l'aurait fallu une défense qui a donc vu sa tâche facilitée. A l'aile droite, Bonny aurait certainement posé beaucoup plus de problèmes aux Tessinois que ne l'a fait Mathez. L'ex-Sédunois, qui craint particulièrement les coups, n'a pas été aussi précieux qu'il aurait pu l'être, dimanche. L'entraîneur s'en souviendra-t-il quand s'annoncera un nouveau « combat de rue »?

basketball

En coupe de Suisse

Grosse surprise à Pregassona

Samedi, les demi-finales de la coupe de Suisse ont donné lieu à une surprise de taille à l'issue de la rencontre du Tessin où Fribourg Olympic s'est fait éliminer par Pregassona, formation de ligue nationale B. Au contraire, à Genève, Stade Français a confirmé face à Urania le résultat positif déjà enregistré une semaine plus tôt en cham-pionnat et s'est qualifié pour la finale. PREGASSONA - FRIBOURG OLYMPIC 84-77 (40-41)

Pour cette rencontre, les Tessinois, qui disposent de Leapheart, joueur américain de valeur, n'ont pas hésité à s'attacher les services d'un deuxième joueur des Etats-Unis, ancien professionnel, du nom de Grabiec. C'est ce tandem extraordinaire qui a qualifié Pregassona pour la finale, devant une foule déli-rante qui se doutait bien que pareil exploit était possible. Mais comment les Fribourgeois se sont-ils laissé surprendre, eux qui peuvent compter sur deux bons étrangers (Mrazek et Karati) et dont l'ensemble est plus homogène avec Dominique Currat, Dénervaud, Gremaud, Kund et autre Kiener? C'est très simple (et surtout efficace)

avec des joueurs de la valeur de Leapheart et Grabiec, qui ne s'embarrassent pas de combinaisons de jeu compliquées. Leurs qualités techniques personnelles sont si complètes et leur adresse si grande qu'ils sont capables de prendre à défaut les défenseurs les plus entreprenants. En face, les Fribourgeois se sont montrés nerveux dans leurs attaques car ils furent surpris par la résistance des Tessinois. Ils manquèrent généralement des actions qui, habituellement, leur réussissent. Alors que la marque était encore équilibrée à la pause, Pregassona creusa l'écart en seconde mi-temps; le handicap n'excéda cependant jamais 8 points. Les Tessinois conservèrent un net avantage final malgré le retour en force des Fribourgeois.

Meilleurs marqueurs: pour Pregassona, Grabiec (28), Leapheart (26), Nacaroglu (18). Pour Fribourg, Karati (22), Mrazek (18), D. Currat (19) et Kund

STADE FRANÇAIS - URANIA 106-92 (50-48)

A l'instar de Pregassona, Urania s'est également renforcé par un joueur amé-

ricain à l'occasion de cette importante rencontre. Rufener, joueur de grande taille, a apporté aux Ugéistes un visage nouveau et une efficacité exemplaire. Mais ce ne fut pas suffisant pour créer une seconde surprise et, malgré l'excellente partie d'Urania, Stade Français s'est qualifié aisément. Au bénéfice d'une forme remarquable, les Sta-distes se sont révélés parfaitement à la hauteur de leur réputation, bien emmenés par l'Américain Tripuka (il réalisa 42 points) et Bourquin, qui refait surface après une période assez som-

Samedi prochain, ils seront opposés aux Fribourgeois pour l'attribution du titre de champion suisse et, dans deux semaines, la tâche sera tout aussi difficile face à Pregassona, en finale de la coupe. Ce sont donc deux importantes rencontres qui attendent Stade Français, qui pourrait bien prouver, alors, qu'il demeure le meilleur.

Meilleurs marqueurs: pour Stade Français, Tripucka (42), Bourquin (32), Duclos (10). Pour Urania, Rufener (42), Fornerone (12), Dowling (12).

M.R.

Jean-Blaise Evêquoz champion suisse

iunior au fleuret

escrime

Le titre de champion suisse junior au fleuret s'est disputé samedi à Berne, entre une trentaine de tireurs de toute la Suisse. C'est sans grande surprise que Jean-Blaise Evêquoz. digne frère de Guy, s'est imposé dans cette finale où les assauts se révélèrent de fort bonne qualité.

QUATRE NEUCHATELOIS EN FINALE Il faut remarquer que quatre Neuchâtelois

ont réussi à atteindre la finale et à s'y classer fort honorablement: deux du Haut, les Chaux-de-Fonniers Gaille et Denis Pierrehumbert (tenant du titre qui n'a pas réussi cette année à s'imposer jusqu'au bout) et deux du Bas, Denis Thiébaud et Louis Crelier, qui ont réalisé une excellente performance, n'étant ni l'un ni l'autre des spécialistes de fleuret.

Classement: 1. J.-B. Evêquoz (Sion) 7 v.; 2. Gaille (Chx-Fds) 5 v.; 3. Pierrehumbert (Chx-Fds), 5 v. ; 4. Thiébaud (Neuchâtel) 4 v.; 5. Lamon (Sion) 3 v.; 6. Grundlehner (St-Gall) 2 v.: 7. Crelier (Neuchâtel) 1 v.; 8. Shapira (Zurich).



A la place de Nussbaum

Conteh affronte Schmidtke ce soir

Deux championnats seront organisés ce soir à l'« Empire Pool » de Wembley celui d'Europe des poids mi-lourds entre l'Allemand Rudiger Schmidtke (tenant) et le Britannique John Conteh, et celui du Commonwealth, qui opposera le tenant, Chris Finnegan, au Gallois Roy John. Pour Schmidtke, ce sera la deuxième fois en quatre mois qu'il boxera à Wembley pour un championnat d'Europe. En effet, le 14 novembre dernier, il avait conquis son titre en battant Finnegan (arrêt 12me). L'Allemand de l'Ouest (30 ans) aura pour lui l'expérience (34 combats - 28 victoires dont 11 avant la limite) mais devra, toutefois, se méfier de son rival (de neuf ans son cadet), qui, sur 18 combats, en a remporté 17 (dont 15 avant la limite), n'ayant concédé qu'une défaite aux points face à l'Américain Eddie Duncan. Le choix de Conteh pour ce championnat d'Europe, dont le « challenger » officiel est le Suisse Eric Nussbaum, a causé une certaine surprise, mais sa puissance de frappe peut mettre en danger Schmidtke, bien que ce dernier soit habile dans le jeu défensif.

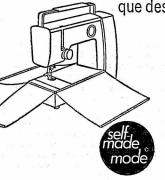
Quant à Finnegan, il ne devrait pas avoir de grandes difficultés pour s'imposer à un adversaire qui a perdu douze de ses 32 combats.

What a good time for the good taste of a Kent.
Nouveau: la toute longue Kent



L'Elna Lotus fait de la couture un passe-temps séduisant

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.–, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».



ena

pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. PITTELOUD, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93.

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus. Service rapide.

Sans formalités «prêt à prêter » Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités.

Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr,	remboursable enmensualités.
Salaire mensuel: Fr.	Autres revenus: Fr par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur:	and the second of the second o
Loyer mensuel: Fr.	Possédez-vous une auto?
Nom:	Prénom:
Date de naissance (jour, mois, ann	ée):
Profession:	Etat civil:
Téléphone:	Nationalité:
Nº postal et lieu:	
Nº et rue:	
Adresse précédente:	
	Side the same of t
Avez-vous d'autres crédits en cours	? (répondre par OUI ou NON)
Date:	Signature:
	is de votre employeur, votre régie ou et votre famille.
Banque ORCA SA, quai	de l'Ile 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie – accidents – décès):

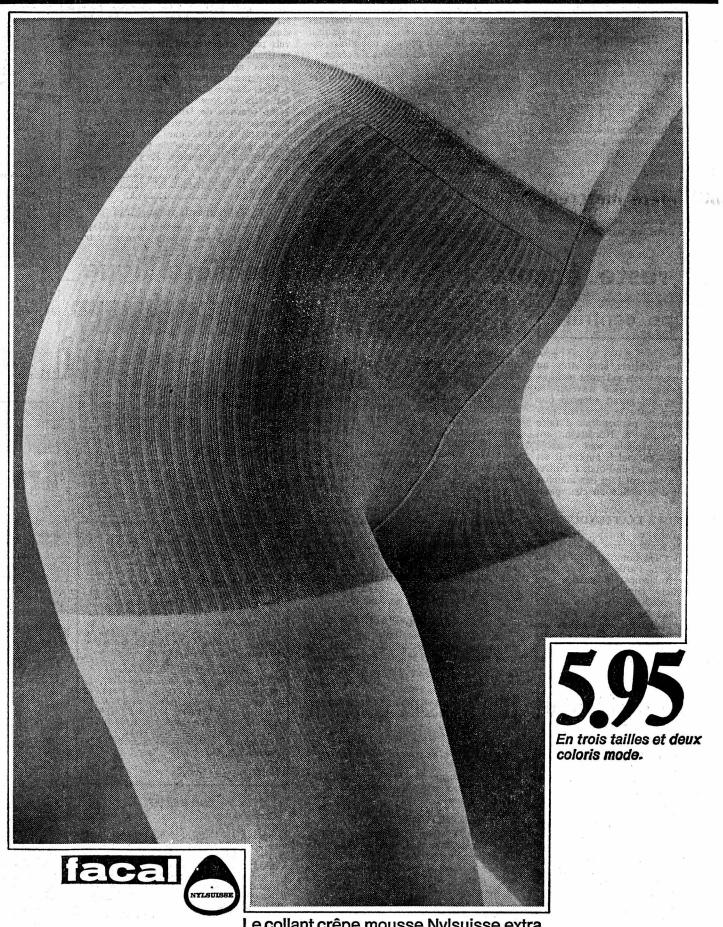
Durée du prêt	6 mois	9 mois	12 mois	15 mois
Paiement comptant		Rembourser	ment mensuel	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1500	262.40	178.45	136.50	111.35
3100	540.80	367.40	280.70	228.70
6100	1061.15	720.15	549.65	447.35

Si le montant de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20000.- et 15 mois.



ORCA, institut spécialisé de l'UBS

Body Form



Le collant crêpe mousse Nylsuisse extra fin 20 d. qui rend plus svelte, grâce à son panty très élastique, tricot vertical renforcé Lycra. Plus de confort, plus d'assurance.

En démonstration-vente cette semaine à notre rayon de bas



EX FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN X EX FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Le malchanceux Norvégien Erik Haker peut enfin remporter un slalom géant

Souvent malchanceux cette saison, le Norvégien Erik Haker aura dû attendre l'avant-dernière étape de la Coupe du monde pour triompher. Dans la station japonaise de Naeba, le blond skieur de Updahl (21 ans) s'est, en effet, imposé dans le slalom géant qui ouvrait ces compétitions nippones. Haker a, ainsi, confirmé ses victoires de l'an dernier dans les slaloms géants de Val d'Isère et de Banff. Il a, du même coup, renoué avec la victoire sur la neige qui l'avait privé de la médaille d'or, à Sapporo. En tête à l'issue de la première manche du slalom géant des jeux, Haker était, en effet, tombé dans la seconde, perdant ainsi toutes ses chances de renouveler l'exploit de son compatriote Stein Eriksen, champion olympique à Oslo, en

Meilleur temps de la première manche, Erik Haker n'est parvenu que de justesse à repousser les assauts de Hans Hinterseer, sur le second tracé. Le ieune Autrichien, vainqueur la semaine dernière à Anchorage, s'est incliné, finalement, pour 25 centièmes de seconde seulement. Il a, du même coup, récolté une nouvelle place de deuxième après celles déjà obtenues à Adelboden, à au Mont-Sainte-Anne. « Hansi » est indiscutablement l'homme en forme de cette fin de saison et il s'affirme — à 19 ans — comme le chef de file autrichien en slalom.

RETOUR DE MATTLE

Deuxième à Anchorage, Adolf Roesti se retrouve, une nouvelle fois, bien placé. Le champion suisse de la spécialité a pris, en effet, la troisième place mais il ne put jamais intervenir dans la lutte au sommet. Haker et Hinterseer l'ont, en

football



La coupe des jeunes :

Pour la deuxième fois. Sportive » organisera en avril la coupe des jeunes footballeurs, compétition qui a pour but de réunir, en Suisse romande, le plus grand nombre de jeunes de 8, 9 et 10 ans ne participant pas à un championnat de

initiative heureuse

En 1972, 56 équipes s'étaient inscrites, ce qui représentait 600 footballeurs environ. Cette année, 90 équipes ont fait parvenir leur inscription. Le total des jeunes joueurs en lice sera donc de 1400.

Boffi opéré mercredi

Le défenseur des Young Boys Pier-Angelo Boffi devra être opéré d'une hernie, mercredi. Ainsi, le Tessinois ne pourra pas tenir sa place lors du match éliminatoire de la coupe du monde Luxembourg - Suisse, qui aura lieu le 8 avril.

Après les spécialistes de l'effort solitaire.

en vedette dimanche à Pinthierry, les sprinters ont été les rois de la deuxième étape

de Paris-Nice. Le Français Jacques Esclas-

san l'a emporté au terme de la première

demi-étape, et le Belge Eric Leman (troi-

sième le matin) a pris sa revanche à Cha-

lons-sur-Saône où s'achevait la deuxième

moitié de la course. Les deux fois, le

Belge Rik van Linden a terminé deuxième. Eddy Merckx, qui s'était mêlé au sprint du matin, a laissé les sprinters s'expliquer entre eux l'après-midi et il conserve intacte

kost et 16" sur le Danois Leif Mortensen. LES JEUNES LOUPS

Fractionnée en deux tronçons de 100 km,

chacun, cette deuxième journée de course plus souvent embrumée et froide qu'enso-

leillée, a été surtout animée par de jeunes

des Français et les suiveurs ont pu cons-

position de « leader » de Paris-Nice avec d'avance sur le Français Charly Gross-

cyclisme

nois compte un retard de 2"47 sur le vainqueur et de 2"22 sur l'Antrichien. Mais il n'en demeure pas moins que Roesti a réussi là une excellente performance. Autre sujet de satisfaction dans le camp suisse avec la 11me place de Werner Mattle, qui revient doucement à sa meilleure forme, et le 15me rang de

THOENI MENACÉ

Derrière le jeune Italien Piero Gros, quatrième, David Zwilling a pris la

marqué huit points au classement de la Coupe du monde, ce qui le ramène à sept points seulement du « leader » actuel, Gustavo Thoeni. Rien n'est donc joué dans le trophée mondial. Ce d'autant plus que Gustavo Thoeni a montré, une nouvelle fois, qu'il n'était pas au mieux de sa condition en cette fin de saison. Dans ce slalom géant, le champion de Trafoi a, en effet, été disqualifié. Tout comme son cousin, Rolando et le Français Jean-Noël

Tiochi i est pas trop cășu

A l'arrivée, Erik Haker n'était nullement surpris. Le blond Norvégien confiait : J'attendals cette victoire depuis plusieurs semaines. Je m'améliorais de course en course, je prenais de plus en plus confiance en moi. Ce slalom géant de Naeba s'inscrit, par conséquent, tout naturellement dans ma courbe de progression. Dès la première manche, j'étais pratiquement certain de gagner parce que cette neige poudreuse me convenait très bien. Je pourrais presque dire que c'était une course sur mesure pour moi puisque, en plus de la neige, le tracé convenait magnifiquement bien à ma manière de skier. Mais ce qui me fait encore plus plaisir, c'est d'avoir pu prouver au Japon même que l'aurais probablement été champion olympique à Sapporo si les deux manches du géant avaient été courues le même jour.

Gustavo Thoeni n'était pas trop abattu. Bien que Zwilling soit maintenant sur mes



VAINQUEUR FINAL. jeune Autrichien Hinterseer s'est octroyé définitivement la Coupe du monde du slalom géant.

talons au classement de la Coupe du monde, je n'ai absolument pas perdu con-flance. J'ai beaucoup mieux skié qu'à Anchorage. Je suis d'autant plus confiant pour l'avenir que cette sorte de neige ne me convenait pas très bien. Il reste encore trois courses pour la Coupe du monde : je dois marquer plus de points que Zwilling,

ADMIRATION

Quant à Hans Hinterseer, il ne cachait pas son admiration pour son vainqueur: Erik Haker m'a étonné dans les deux manches. A mon avis, nous avons couru, à Naeba, le meilleur géant de la saison,

David Zwilling, enfin, émettait des re-grets: Je suis très déçu par ma première manche. Je me suis mis deux fois en travers de la piste et c'est là que j'ai perdu beaucoup de temps. Je ne prétends pas que j'aurais pu battre Haker, car il était vraiment le plus fort ici, mais j'aurais pu finir troisième, ce qui m'aurait permis de marquer sept points de plus et je serais, maintenant, ex aequo avec Gustavo Thoeni. Malgré tout, le n'ai pas dit mon dernier mot car, en trois courses, il peut se passer pas mal de choses.

CLASSEMENTS

Slalom géant de Naeba

1. Haker (No) 3'33"10 (1'51"71 et 41"39) · 2 Hinterseer (Aut) 3'33"35 1. Haker (No) 3'33"10 (l'51"71 et 1'41"39); 2. Hinterseer (Aut) 3'33"35 (l'51"31 et 1'41"04; 3. Roesti (S) 3'35"57 (l'54"09 et 1'41"48); 4. Gros (It) 3'35"78; 5. Zwilling (Aut) 3'36"15; 6. H. Schmalzl (It) 3'36"18; 7. Klammer (Aut) 3'37"29; 8. Tritscher (Aut) 3'37"20; 9. Duvillard (Fr) 3'37"29; 10. Junginger (All) 3'38"05; 11. Mattle (S) 3'38"30; 12. A. Bachleda (Pol) 3'38"46; 13. Hauser (Aut) 3'38"72; 14. Pietrogiovanna (It) 3'38"86; 15. Odermatt (S) 3'39"09. Puis 21. Zingré 3'41"53; 30. Russi 3'44"44.

Coupe du monde

En prenant la deuxième place Naeba, Hansi Hinterseer s'est asuré la victoire finale dans le classement particulier de la Coupe du monde pour ce qui concerne le slalom géant. D'autre part, au classement masculin par équipes, la Suisse a dû céder la deuxième place à l'Italie, pour un petit

Classement provisoire: 1. G. Thoeni (It) 154 p; 2. Zwilling (Aut) 147; 3. Collombin (S) 131; 4. Hinterseer (Aut) Collombin (S) 131; 4. Hinterseer (Aut) 111; 5. Russi (S) 106; 6. Neureuther (All) 100; 7. Klammer (Aut) 93; 8. Gros (It) 91; 9. Duvillard (Fr) 86; 10. Haker (No) 72; 11. Roesti (S) 68; 12. Varallo (It) et Tresch (S) 64; 14. Tritscher (Aut) 58; 15. Cordin (Aut) 53. Slalom géant (7 épreuves): 1. Hinterseer 105 p. (vainqueur du classement particulier du slalom géant); 2. Haker 71; 3. Roesti 66; 4. Gros 55; 5. H. Schmalzl (It) 51; 6. Zwilling et Duvillard 46.

Par équipes: 1. Autriche 1427 p: 2.

Par équipes: 1. Autriche 1427 p; 2. Suisse 574; 3. France 495; 4. Italie 454; 5. Allemagne 38. Messieurs: 1. Autriche 598 p; 2. Italie 444; 3. Suisse 442; 4. France 151; 5. Allemagne 148; 4. 443; 4. France 151; 5. Allemagne 148; 6. Norvège 72.



ENFIN! — Le Norvégien Haker a enfin retrouvé sa récompense, sous la forme d'une brillante victoire à Naeba.

Proposition d'une réforme de cotation en coupe du monde

Une réforme du système de cotation et d'attribution des points de la Coupe du monde de ski alpin, susceptible de rendre le classement plus juste, a été préconisée dimanche par le journaliste sportif autrichien Martin Maier dans « Welt am Sonntag », hebdomadaire dominical d'actualités ouest-allemand paraissant à Hambourg.

M. Maier estime que la cotation actuelle

— 25 points au premier d'une course, 20 au deuxième, 15 au troisième, etc. — favorise par trop les spécialistes et ne tient compte ni des efforts ni des performances qui se tiennent parfois au centième de se-conde sur des pistes de difficulté variaL'auteur préconise un procédé tenant compte des écarts de temps à l'arrivée par rapport au premier et prévoyant des retraits de points ou de fractions de points en fonction de ces écarts. Un skieur classé deuxième à un centième du premier rece-vrait par exempe 24,75 points au lieu de 20 actuellement.

M. Maier considère que ce système serait plus juste, car il permettrait aux skieurs complets de mieux défendre leurs chances et qu'il rendrait également la Coupe du monde plus attrayante. Le suspense serait maintenu jusqu'au bout, les concurrents étant obligés de donner le pas à l'effort sportif sur la tactique.

hockey sur glace Poursuivant sa tournée dans l'est de l'Europe

POLOGNE B - SUISSE 4-4 (1-1 1-1 2-2)

MARQUEURS: Graca 1er; Pargaetzi 17me; Wtodarczyk 23me; Willimann 24me; Sprecher 41me; Kaczmarek 46me; Nein-ninger 50me; Graca 53me.

POLOGNE B: T. Slowakiewicz; Nieszporek, Morun; Malinowski, Jaiszock; Frasik, Jarocki; Jerchel, Kunavik, Graca; Wtodarczyk, Dziegielewski, Stasiak; Rokicki, Kaczmarek, Nahunko; Mrowca.

SUISSE: Jaeggi; Hofmann, Sgualdo; Aeschlimann, Leuenberger; Henzen, Lo-cher; Neinninger, Durst, Sprecher; Du-bois, Pargaetzi, Henry; Jenni, Dellsperger, Willimann.

Les jeunes loups en évidence à Paris - Nice

ARBITRES: MM. Sobetzky (Aut) et

Korczyk (Pol).

NOTES: Patinoire couverte Jantor de Katowice. 1000 spectateurs. Pénalités: trois fois deux minutes, plus une fois cinq minutes contre la Pologne B; deux fois deux minutes, plus une fois cinq minutes contre la Suisse.

MEILLEURE CONCENTRATION

Poursuivant sa tournée à l'Est en vue de préparer les championnats du monde de Graz, l'équipe nationale suisse a ren-contré la Pologne B (moins de 23 ans) lundi à Katowice. Elle a obtenu un match nul, au terme d'un match qui connut de

Yougoslavie, les « poulains » de Stue Robertson ont fait preuve d'une meilleure concentration. Bien que légèrement fatigués par un voyage de trois heures peu avant ce match, ils ont fait preuve de beaucoup de détermination et ils sont passés de peu côté d'un succès. La jeune formation polonaise ne parvint

Par rapport aux rencontres livrées en

en effet à égaliser qu'à sept minutes de la fin. Auparavant, les Polonais avaient eu d'abord l'avantage, puis la Suisse avait également mené à deux reprises à la mar-que. Mais, en définitive, ce résultat nul reflète assez bien la physionomie de cette

rencontre.

A Katowice, l'équipe suisse était privée de Bruno Wittwer. A la suite d'une erreur administrative, l'avant-centre chaux-de-fonnier n'a en effet pas reçu son visa d'entrée et il a déjà regagné la Suisse. De plus, Gaston Furrer, légèrement blessé à un pied, avait été laissé au repos. Il tiendra toutefois sa place mercredi contre l'équipe pationale de Pologne A la 30m minute. nationale de Pologne. A la 30me minute, on changea de gardiei lavant Jaeggi. Cette rocade avait été prévue dès avant le début de la rencontre afin de donner une nouvelle possibilité au gardien

COUP DE THÉATRE

Le match débuta sur un coup de théâtre : 43 secondes s'étaient à peine écoulées que Graca ouvrait la marque! La formation helvétique réagissait bien, et à la 17me minute, Henry se présentait seul devant le gardien polonais. Ce dernier parvenait à repousser l'envoi du Genevois, mais Pargaetzi bien placé égalisait. Les Polonais reprenaient une nouvelle fois l'avantage à la 23me minute, par Wtodarczyk, mais la réplique helvétique était immédiate et Willimann inscrivait le 2-2, exploitant habilement un service de Jenni. Les Suisses connaissaient alors leur meilleure période mais ils ne purent concrétiser, notamment Pargaetzi qui se présenta en bonne posi-tion à la 39me minute.

EGALISATION POLONAISE Dès le début de la dernière période, Sprecher donnait pour la première fois une avance à la Suisse. Mais cinq minutes

Troisième titre pour Langnau

Déjà gagnant des titres chez les novices et chez les juniors élite, le CP Langnau a encore remporté le championnat suisse promotion, dont le tour final s'est déroulé à

Bienne.
Résultats: Langnau -Langnau - Davos 10-3; Langnau - La Chaux-de-Fonds 3-3; Davos - Villars Champéry 4-7; Villars - La Fonds 4-10; Langnau - Villars Champéry 6-1, Classement final: 1. Langnau 5 p. (+12); 2. La Chaux-de-Fonds 5 (+7); 3. Villars Champéry 2; 4. Davos 0.

automobilisme

7me Rallye TAP

au 18 mars, au 7me « Rallye automobile « TAP » troisième épreuve de la saison

plus tard. Kaczmarek rétablissait une velle fois la parité. A la suite d'une montée d'Aeschlimann, Neininger se trouvait à point nommé pour tromper à nouveau le gardien polonais (50me minute). Mais, à sept minutes de la fin, Graca marquait pour la deuxième fois, établissant ainsi la marque finale à 4-4. Dans les dernières minutes, les Polonais se faisaient pressants, mais Clerc se montrait intraitable



athlétisme

Médaillés olympiques intouchables aux EU

Gerald Tinker, Rod Milburn, Dave Wottle et Randy Williams, les quatre champions olympiques américains qui ont participé à Détroit aux championnats universitaires des Etats-Unis, en salle, ont tous triomphé dans leur spécialité. Toutefois, Dave Wottle, vainqueur du mile n'a pas pu réussir le « double » mile-deux miles qu'avait réalisé auparavant Jim Ryun et qu'avait realise auparavant Jim Kyun et Marty Liguori. Le champion olympique du 800 mètres n'a en effet terminé que médiocre sixième du deux miles, remporté par l'Irlandais Mike Keogh.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

60 y: 1. Gerald Tinker 6"0 (5"9 en série). 540 y: 1. Terry Erickson 49"0. 600 y: 1. Beauford Brown 1'10"0. 880 y: 1. Ken Schappert 1'50"4. 1000 y: 1. Tony Waldrop 2'10"0. Mile: 1. Dave Wottle 4'03"4. Deux miles: 1. Mike Keogh (Irl) 8'39'7.

Hauteur: 1. Chris Dunn 2m 18. Perche: 1.

Terry Porter 5 m 18. Poids: 1. Hans
Hoglund (Su) 19 m 54. 4 x 880 y: 1. Uni Fordham 7'31"5.

■ Les cinquièmes championnats d'Europe en salle se dérouleront en mars 1974 à Goeteborg (Su), annonce-t-on au secrétariat de l'Association européenne, qui a tenu une assemblée à Rotterdam. Les années suivantes, les championnats d'Europe seront organisés à Katowice (Pol) et à Munich.

Au cours des championnats d'Australie à Hobart, Raelene Boyle, médaille d'argent à Munich, a gagné le 200 m féminin en 22"5, approchant d'un dixième le record du monde détenu par l'Allemande de l'Est Renate Stecher et la Formosane Chi Cheng. Raelene Boyle a en oure gagné le 100 m en

SPORTS dernière

PATINAGE ARTISTIQUE

Malmut Lehmann-Herbert Wiesinger, qui formaient depuis plusieurs années le meil-leur couple ouest-allemand, ont décidé de devenir professionnels.

FOOTBALL

Da Fédération de football de l'Inde a reucration de football de l'Inde a annoncé à la FIFA son retrait de la coupe du monde 1974. La FIFA lui a demandé de préciser les raisons de son forfait. L'Inde faisait partie d'un sousgroupe éliminatoire en compagnie de l'Iran, de Koweït et de la Syrie. Le programme des éliminatoires, qui devaient avoir lieu du 1er au 16 mai à Téhéran, devra être mo-

HOCKEY SUR GLACE

L'équipe suisse des novices a enregis tré une victoire et une défaite face à l'Alre une victoire et une detaite face a l'Allemagne de l'Ouest, en matches représentatifs: A Dubendorf: Suisse-Allemagne 4-6 (1-5 2-0 1-1). A Weinfelden: Suisse-Allemagne 6-2 (2-1 1-0 3-1).

BOXE

1 Un verdict de parité a sanctionné le combat vedette de la réunion du Palais des sports à Paris : le Français Max Cohen et l'Américain Emile Griffith ont en effet fait match nul, en dix rounds, au terme d'un match assez décevant.

Les sprinters rois la deuxième étape tater que les néo-professionnels se battaient qu'il l'emporta devant Rik van Linden et 2me tronçon (Saulieu-Châlons-sur-Saône 2me tronçon (Saulieu-Chalons-sur-Saone
100 km): 1. Eric Léman (Be) 2 h 29'13'
(-3" de bonification); 2. van Linden (Be)
même temps (-2"); 3. Esclassan (Fr)
même temps (-1"); 4. Houbrechts (Be);
5. Wright (GB); 6. Mintjens (Be).

Classement général: 1. Eddy Merck
(Be) 5. h 12'00"; 2. Crosslort (Fr) 5. k complexe, notamment Régis Ovion, qui attaqua le matin aux portes de Saulieu avec le jeune Belge Delcroix et récidiva Classements l'après-midi dans la côte de Saint-Léger 2me étape, 1er tronçon (Auxerre-Saulieu

Au cours de la demi-étape de l'après-midi, les actions les plus spectaculaires fu-rent l'œuvre d'Abelshausen, qui resta en tête du 66me au 79me km, avant d'être

(km 79). Lors de cette deuxième attaque, l'ancien champion du monde amateur combla; en un éclair, les trente secondes que le Belge Abelshausen s'était précédemment assurées mais il provoqua la réaction personnelle de Merckx.

LA REVANCHE DE LÉMAN

rejoint et dépassé par Ovion, et de Mor-tensen, qui démarra aussitôt après que Merckx eut provoqué l'échec du jeune Français. A Chalon comme à Saulieu, tout un peloton participa à la lutte pour la vic-toire d'étape. Cette fois, Léman ne se laissa pas surprendre et c'est très nettement

Les éloges de Jean Stablinsky pour le «néo pro» helvétique Hubschmid

Paris-Nice. Et pourtant avec Jean Stablinsky II convenalt de parler d'Hubschmid et Savary, les deux « néo pros » placés sous les ordres du

directeur sportif français. « Hubschmid a de nombreuses qualités. Au sein de l'équipe, il s'est immédiatement adapté. C'est un garçon simple, à qui il n'est pas besoin de dire deux fois la même chose. C'est surtout un garçon sérieux. Par ailleurs, lors de la préparation sur la côte d'Azur, il a fort bien roulé, ce qui confirme les espoirs mis en lui alors qu'il était encore amateur » explique Stablinsky qui poursuit. Il ne faut pas, malgré tout, le mettre trop vite dans le bain. Peut-être que son activité débordante chez les amateurs était-elle à la base de ses «coups de barre» mémorables, constatés surtout dans les Tours de l'avenir de ces dernières années ? C'est pourquoi je ne l'ai pas inscrit à Paris-Nice, alors qu'il avait sa place au même titre que les autres. Il courra trois épreuves d'un jour en Belgique puis participera à la semaine Catalane. Après, j'ai retenu, pour lui, le Tour de Belgique, la Flèche Wallonne, le championnat de Zurich, le Tour de Romandie, le Dauphiné et le Tour de

Bien que l'équipe Sonolor n'ait pas signé avec le Tour Romandie, Stablinsky donne

se défendre sur nos routes : Van Impe, Vanneste, Tollet, Savary, Bernard et Hubschmid. Au Tour de Suisse, on devrait retrouver les mêmes.

Je crois beaucoup en ses possibilités poursuit « Stab ». D'autant plus que ses conditions chez nous, sa possibilité de double appartenance, lui permettent de courir un peu comme il le désire, comme cela lui convient. Mais avant tout, c'est moi qui compte sur lui. Il pourrait sans trop de mal, et sans attendre trop longtemps, devenir un de mes « leaders ».

Ce programme, enoncé de façon catégorique, ne sera pourtant que le préliminaire de la saison du nouveau professionnel helvétique : **Je l'ai prévu** surtout pour le Tour de France. Avec une réserve pourtant : je veux tout d'abord voir comment il sort de toutes ces épreuves d'une semaine au maximum; mais si je crois ce que je vois depuis deux mois il m'apparaît qu'Hubschmid pourra suivre la ligne tracée par lui au début de la saison. Le Tour de France devrait donc lu permettre de s'épanouir pleinement. Et la Suisse pourrait bien retrouver en lui une possibilité de s'illustrer dans ce aui reste la plus belle des courses

Acceptons-en l'augure. Serge Dournov

105 km 500): 1 Jacques Esclassan (Fr) 2 h 43'05'' (-3'' de bonification, moyenne

38 km 815); 2. van Linden (Be) même temps (—2"); 3. Léman (Be) même temps (—1"); 4. Merckx (Be); 5. Daniel Du-

creux (Fr); 6. Raf Hooyberghs (Be); 7. Obbe (Fr); 8. van der Meyden (Be); 9.

Millard (Fr); 10. Peelman (Be), tous même temps, suivis du peloton.

La deuxième manche de la « Coupe du Vignoble » s'est courue par un temps froid et une bise très violente qui gênèrent beaucoup les coureurs. On notait quelques ab-

Quatre coureurs ont dominé la course dans la catégorie des amateurs : W. Steiener, M. Bourqui, A. Kornmayer et F. Ferraroli qui ont été en tête dès le début de

nouveau, battant nettement ses deux derniers compagnons d'échappée, J. Santagata

Pour sa part, le VC Vignoble de Co-lombier remporte l'inter-clubs avec neuf points d'avance sur le VC Edelweiss Le Locle, et la Pédale Locloise, totalisant

Juniors: 1. Renaud (V.C. Vignoble) 1 h

45'26"; 2. Sanagata (V.C. Vignoble) 1 h 45'26"; 3. Schwab (V.C. Vignoble) 1 h 45'37"; 4. Renaud (V.C. Vignoble) 1 h 46'10"; 5. Clémençon (V.C. Francs-Coureus: 1 h 46'57".

Cadets: (3 tours), 1. Fatton (V.C. Vignoble) 46'37"; 2. Pahud (V.C. Excelsior) 46'40"; 3. Perretti (V.C. Vignoble) 46'54";

(Be) 5 h 12'00"; 2. Grosskost (Fr) 5 h 12'12"; 3. Mortensen (Da) 5 h 12'16"; 12'12"; 3. Mortensen (Da) 5 h 12'16"; 4. Poulidor (Fr) 5 h 12'18"; 5. van Springel (Be) 5 h 12'20"; 6. Delisle (Fr) 5 h 12'20"; 7. Linares (Esp) 5 h 12'20"; 8. Rosiers (Be) 5 h 12'21"; 9. Ocana (Esp) 5 h 12'21"; 10. Pijnen (Ho) 5 h 12'22".

Coupe du Vignoble (deuxième manche) Fiorenzo Ferraroli vainqueur au sprint

sents: P. Moerlen, E. Rieder et C. Doninelli (le vainqueur de la première manche), tous trois engagés dans une course natio-nale au Tessin.

la course et finalement F. Ferraroli s'est montré le plus rapide au sprint, devan-cant de peu W. Steiner quelque peu gêné dans les derniers mètres. Chez les juniors, F. Renaud s'impose à

Chez les cadets, on relève la revanche de P. Fatton qui s'est imposé au sprint devant P. Pahud et M. Peretti, toujours régulier.

Samedi prochain, troisième manche avec au menu 80 km pour les amateurs, 64 pour les juniors et 32 pour les cadets.

CLASSEMENTS

Amateurs: 1. Ferraroli (V.C. Pédale locloise) 2 h 02'05"; 2. Steiner (V.C. Edelweiss) m.t.; 3. Kornmayer (V.C. Pédale locloise) m.t.; 4. Bourqui (V.C. Vignoble) m.t.; 5. Brunisholz (V.C. Fleurier) 2 h 13'06".

4. Bordera (V.C. Vignoble) 48'17'; 5. Augsburger (V.C. Vignoble) 48'41''. Classement inter-clubs: 1. V.C. Vignoble 27 points; 2. V.C. Edelweiss 18; 3. V.C. Pédale locloise 14; 4. V.C. Fleurier 9; Ex. V.C. Excelsior 9; 6. V.C. Francs-Coureurs CLASSEMENT GÉNÉRAL

Amateurs: 1. Ferraroli (V.C. Pédale locloise) 19 points; 2. Steiner (V.C. Edelweiss) 17; 3. Bourqui (V. C. Vignoble)

Juniors: 1. Renaud (V.C. Vignoble) 20 points; 2. Schwab (V.C. Vignoble) 16; 3. Sanagata (V.C. Edelweiss) 15.

Cadets: 1. Pahud (V.C. Excelsior) 19 points et Fatton (V.C. Vignoble) 19; 3. Perretti (V.C. Vignoble) 16.

Perretti (V.C. Vignoble) 16.

Inter-clubs: 1. V.C. Vignoble 56 points;
2. V.C. Edelweiss 37; 3. V.C. Excelsior 27;
4. V.C. Pédale locloise 26; 5. V.C. Fleurier
13; 6. V.C. Francs-Coureurs 10.

tennis de table

Première victoire

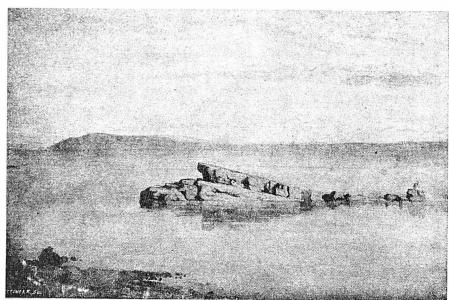
de la Suisse

Dans le cadre du championnat de la Ligue européenne B, la Suisse a obtenu sa première victoire de la saison en battant l'Ecosse, à Glasgow, par 4-3. C'est au terme d'un match très serré que Laszlo Fœldy a donné la victoire à l'équipe helvétique dans donne la victoire a l'équipe helvétique dans le dernier set du dernier match. Résultats: Yule (Eco) - Fældy (S) 21-17 21-12; Sutherland (Eco) - Grimm (S) 9-21 21-23; Smith (Eco) - Lehmann (S) 21-10 21-13; Yule/Kean (Eco) - Grimm/Fældy (S) 17-21 18-21; Smith/Yule (Eco) Lehmann/Grimm (S) 17-21 20-22; Yule (Eco) - Grimm (S) 21-17 21-15; Sutherland (Eco) - Fældy (S) 18-21 21-14 19-21.

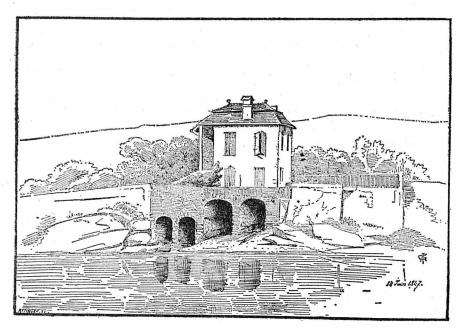
Qautre-vingt-dix-huit équipages vont, du 13

comptant pour le championnat du monde des rallyes. Partant de onze têtes d'itiné-raires (Lisbonne, Porto, Madrid, Paris, Londres, Copenhague, Amsterdam, Bruxel-les, Francfort, Vienne et Milan), ils entreles, Franciort, Vienne et Milan), ils entre-ront au Portugal par le poste frontière de Villar Formoso, pour gagner Coimbra, où le 14 mars débutera le parcours commun, long de 2821 km et découpé en quatre étapes: Coimbra - Ofir (420 km), Ofir -Lisbonne (490), Lisbonne - Viana Do Castelo (862) et Viana Do Castelo - Estoril (1049), Cast à dire dans les matiers pardet (1049), c'est-à-dire dans les parties nord et ouest du pays les plus accidentées, sur des routes étroites et sinueuses donc très diffi-ciles. 32 épreuves spéciales chronométrées, représenteant au total 440 km, départageront les concurrents de ce 7me rallye, dont les Alpine Renault, qui ont engagé trois voitures d'usine, sont les grandes favorites.

Présentation de la rue PIERRE-A-MAZEL



La Pierre-à-Mazel, vue par Bachelin, en 1870.



Près de la Pierre-à-Mazel, il existait, vers la moitié du XIXe siècle, des grottes qui s'enfonçaient vers le nord. Mais on les couvrit bien vite de terre, afin de pouvoir cultiver la vigne à cet endroit.

Tél. (038) 33 17 46

PIERRE SENN



Prochaine PIERRE-À-MAZEL jeudi 26 avril

Pour tous renseignements pour la partie publicitaire :

1973



Annonces Suisses S.A. « ASSA », Neuchâtel.

La rue de Pierre-à-Mazel que nous connaissons aujourd'hui, n'a pas toujours été... la rue de Pierre-à-Mazel! En effet, il y a un peu plus d'un siècle, alors qu'on n'avait pas encore abaissé les eaux du lac, celui-ci venait lécher la rue du Manège qui, plus tard, fut dépossédée de son nom au profit de la rue de Pierreà Mazel.

La rue de la Pierre-à-Mazel, dans les années 1780, était le chemin qui, du bas de Gibraltar, débouche aujourd'hui vis-à-vis du stade de la Maladière. Mais pourquoi ce nom de Pierre-à-Mazel? Peu de Neuchâtelois seraient capables de répondre à cette question. Pourtant, la rue tira son nom d'une... pierre! Oui, en ce temps-là, une pierre de dimensions respectables, se trouvait dans le lac, à 100 mètres du rivage et en face de l'hôpital de Pourtalès.

Une origine controversée

On donne plusieurs étymologies du mot mazel. Certains le faisaient dériver de « macellum », boucherie, mais il est difficile d'admettre qu'une boucherie ait été établie en plein lac et sur un rocher dont la surface est aussi inclinée. On a également pensé que c'était sur cette pierre que se trouvait l'autel sur lequel les nautonniers immolaient des victimes pour s'attirer les grâces de Neptune : cette conjoncture serait fortifiée par la situation même de l'îlot.

Mais, comme aucun document, ni aucune tradition ne confirment le fait ci-dessus, Ed. Quartier-La-Tente, dans sa revue historique et monographique des communes du canton de Neuchâtel, pense lui que le mot « Mazel » (signifiant dans le langage du Moyen âge, lépreux) et la pierre à Mazel se trouvant en face de la Maladière ou léproserie, que cette pierre est tout bonnement la « pierre aux Lépreux ». Voilà l'origine de la rue de Pierre-à-Mazel.

Faisons maintenant un saut de plusieurs dizaines d'années en avant et plantons le décor. Où se trouve aujourd'hui, à côté de l'université, le gymnase cantonal, s'élevait le Crêt, sorte de mamelon d'une vingtaine de mètres de hauteur qui était un but de promenade très prisé des Neuchâtelois. En effet, on y trouvait de la verdure, un étang et différents animaux qui s'y ébattaient librement. A l'emplacement de la tour qui marque la séparation enà-Mazel, un manège faisait des affaires florissantes, l'équitation étant un sport en vogue. Une rue sans issue et tirant son nom du manège, conduisait, tout à fait au bord de l'eau, jusqu'à proximité du Nid-du-Crô.

Les amours de Balzac

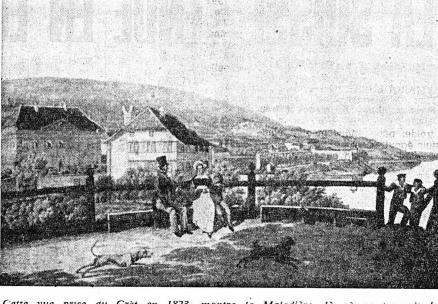
Des bains publics pour hommes et garçons furent installés en 1840 à l'angle sud-est du Crêt. Puis, le remplissage de la partie sud du Crêt ayant été exécuté de 1881 à 1884, les bains furent comblés et on en installa des nouveaux à une quarantaine de mètres en avant, dans la baie formée derrière le Crêt.

C'était l'époque où Mme Hanska était venue s'établir à Neuchâtel et où Balzac venait régulièrement la retrouver, sur ses pressantes sollicitations. On dit, mais ce sont les mauvaises langues qui l'affirment, que l'écrivain aimait bien amener sa conquête à la tombée de la nuit sur le Crêt et que ce n'est qu'après de folles étreintes qu'il décida de l'épouser.

D'ailleurs, lorsqu'on rasa le Crêt, dans les années 1949-50, un architecte de la ville, M. Jacques Béguin, décida de transporter les bancs publics en pierre dans le parc de l'Evole en souvenir de Balzac.

Puis, en 1873, il y eu la correction des eaux du Jura. On abaissa le niveau du lac de 2 m 90. Au même moment, on construisait la gare de Neuchâtel et on se servit des matériaux pris au Crêt-Taconnet pour remblayer une bonne partie du lac. On commença la construction du quartier des Beaux-Arts et l'aspect de la partie est de la ville allait être profondément mo-

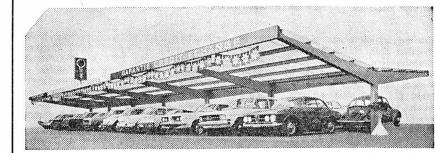
De nouvelles constructions firent leur apparition. Le manège disparut; les rues changèrent de nom; des nouvelles furent construites; on rasa le Crêt et on donna à la cité l'aspect qu'elle possède aujourd'hui. Mais de tout cela, nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain article.



Cette vue prise du Crét en 1823, montre la Maladière, là où se trouvait la

Pierre-à-Mazel 43

La clé des bonnes occasions



PRIX CLAIRS

PRIX AFFICHÉS

Accès libre 24 h sur 24 pour toute occasion

SAINE

Depuis

toujours à la Pierre-à-Mazel toujours avec la grande marque

1932

machines à laver et lave - vaisselle

seul spécialiste vendant depuis plus de 40 ans la même marque

Pierre-à-Mazel 4 Tél. (038) 25 29 14



Convert Muller +Cie SA Cressier___Ne

tél: 038 47 10 22

commerce de matériaux de construction exposition de carrelage Pierre-à-Mazel 4 Neuchâtel 038 25 98 69

Café-Restaurant

Sa spécialité : la fondue neuchâteloise

Tél. 25 32 35. Fermé le lundi.

BOULANGERIE **KIENHOLZ**

Ses délicieux croissants et ses spécialités au beurre

Pierre-à-Mazel 6 Téléphone (038) 25 31 75

Quinzaine de Neuchâtel

du 22 mai au 3 juin 1973

Tél. 24 40 00.

GARAGE HIRONDELLE

EVINRUDE - Moteurs pour bateaux BATEAUX - ROCCA \pm SKIBSPLAST

AGENCE GÉNÉRALE:

AUDI - NSU - RO 80

CHRYSLER - VALIANT DODGE - DART

VW - K70

PORSCHE KARMANN-GHIA

Pierre-à-Mazel 25 - 2000 NEUCHATEL - (2) 24 72 72

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE BERNARD GROUX

Pierre-à-Mazel 2, 2000 Neuchâtel au service de la clientèle depuis 40 ans



DÉPANNAGE RÉPARATION RAPIDE 243838



NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman

DENISE NOEL

L'une des lettres venait de Boston. Paolo l'avait donc écrite dans l'avion et envoyée de sa première escale. La seconde avait été rédigée le soir de son arrivée à New-York. Ce n'étaient que de brefs messages, mais qui prouvaient à Lise qu'elle n'avait pas rêvé. Malgré la distance, l'amour, bien réel, de Paolo continuait de l'envelopper.

La troisième missive émanait de Mme Lemonnier. Lise avait prévenu son aïeule qu'une grippe légère la retenait à Venise. La vieille dame n'était pas dupe et tançait vertement sa petite-fille d'agir aussi cavalièrement avec l'institution qui l'employait. « J'espère que tu n'es pas en train de mettre tes pas dans ceux de ta mère », ajoutait-elle. Cette phrase sibylline intrigua Lise qui se demanda si sa terrible aïeule n'avait pas deviné le véritable but de son voyage. Puis elle oublia sa grand-mère pour ne plus penser qu'à Paolo.

Elle embrassa les deux lettres du jeune homme en se traitant mentalement d'idiote. Au lieu de rentrer directement, elle éprouva le désir de passer par la place Saint-Marc, parce que c'était avec Paolo qu'elle y était venue pour la première fois. Les pigeons voletèrent autour d'elle. Par nuées, ils s'abattaient sur les graines que leur jetaient les touristes. Elle

TALLANDIER

avancait la main pour prendre le sachet de mais que voulait lui vendre un gamin déluré lorsqu'elle se souvint de ce que Paolo lui avait dit: « Par les souillures qu'ils infligent aux façades et aux

sculptures, les pigeons sont les ennemis de Venise... » Elle les détesta et refusa de les nourrir. Son regard absorbait toute la beauté qui l'entourait. Elle

n'était plus seule dans cette ville pour amoureux. L'ombre de Paolo marchait à côté d'elle. C'était merveilleux de sentir son amour, de savoir qu'en ce même instant leurs pensées se rejoignaient.

Près de la basilique, elle s'arrêta devant un éventaire de fleuriste et acheta une brassée de pivoines d'un rose tendre d'aurore. La marchande y ajouta trois épis de pieds d'alouette. - Ils ont la couleur de vos yeux, signorina. Je vous les offre.

En montant les marches du large escalier qui menait aux étages du palais Grazzini, Lise perdit un peu de son assurance. Qu'allait-elle faire de ces fleurs, achetées pour leur seule beauté, et dont la présence dans cette demeure sinistre lui apparaissait maintenant comme une extravagance? Le regard réprobateur de Pier avait été comme un avertissement. Lise l'avait bravé en demandant qu'on lui apportât des vases. Le vieux valet s'était incliné et avait disparu dans les profondeurs de la maison. Lise l'imaginait faisant des gorges chaudes de l'événement avec les autres domestiques : son fils Nino, second valet, et sa femme, Anna, la cuisinière, sèche et noire comme un grillon. Le trio habitait le troisième et dernier étage, là où étaient situés offices et cuisine.

Le comte était sorti. Lise disposa les pivoines dans la pièce où elle travaillait et mit les trois épis bleus sur le bureau de l'écrivain. C'était comme si elle avait déposé là des reflets de sa joie. Les boiseries paraissaient moins sombres, les meubles, moins austères.

Elle s'attela de nouveau à sa tâche: la traduction en italien des fragments d'une œuvre écrite en latin par Erasme, et que le comte voulait utiliser comme citations dans son propre ouvrage. Lise se jouait des difficultés du texte, mais trouvait fastidieux et archaïque de transcrire à la main ce qui eût pu être tapé à la machine. Elle se promit d'en parler au

Elle buta sur un mot, se leva pour chercher un dictionnaire, pensa de nouveau à Paolo et se mit à fredonner le thème principal de la symphonie qu'elle avait entendue avec lui sur la place Saint-Marc. Lise possédait une voix fraîche et juste. pure comme l'eau d'une source. D'abord endiguées entre ses dents, les notes s'épanouirent bientôt, brûlantes ou cristallines, en accord avec l'allégresse qui frémissait en elle.

Se souvenant d'avoir vu le livre qu'elle cherchait sur l'un des rayons de la bibliothèque, elle poussa, sans cesser de chanter, la porte de la pièce voisine. La surprise brisa net ses

Le comte était debout, près de son bureau. Habillé d'un strict complet noir, un foulard de soie blanche autour du cou, très pâle, les yeux perdus dans une secrète vision, il était immobile, aussi figé qu'un des personnages médiévaux de la galerie du rez-de-chaussée dans leur cadre.

- Excusez-moi, murmura Lise, écarlate. Je ne savais pas que vous étiez de retour.

Il la regarda avec une expression égarée. Votre voix... balbutia-t-il. Ce mezzo soprano, j'ai cru... oui, j'ai cru un moment que c'était Bianca. Ma fille possède

Puis d'un ton brusque: · Pourquoi vous excusez-vous? D'être entrée sans frapper ou d'avoir, dans ma maison, déclaré la guerre à l'ennui et à

le même timbre, aussi pur, que le vôtre.

la tristesse? Bouleversée par la révélation qu'il avait laissé échapper, Lise, qui mesurait l'étendue de sa souffrance, s'approcha vivement de lui et prit sa main.

- Oh! pardonnez-moi, monsieur, par mon insouciance je vous ai blessé et je le regrette. Vraiment, je suis navrée.

Il se dégagea doucement. Désarçonné par la spontanéité de la jeune fille, il ne répondit pas tout de suite. Quand il le fit, sa voix avait perdu sa sécheresse.

- Je n'ai rien à vous pardonner, Bettina. Peut-on en

vouloir au soleil de briller ou au rossignol de chanter? Je devrais, au contraire, vous remercier de m'avoir fait ressouvenir de l'existence des fleurs. Qu'étiez-vous venue chercher

Elle le lui dit et, profitant de l'heureuse disposition qu'il affichait à son égard, elle émit quelques suggestions concernant un changement dans ses méthodes de travail.

- ... Et j'irais deux fois plus vite. En outre, disposant d'une machine à écrire, je pourrais dactylographier votre

— Une machine! s'exclama-t-il avec dédain. Le Tasse n'a pas écrit mécaniquement sa Jérusalem délivrée, que je sache!

- Nous ne sommes plus au XVIe siècle, lui fit remarquer

- C'est bien dommage, maugréa-t-il.

Sans tenir compte de cette réflexion, elle poursuivit : - Un texte dactylographié est plus aisé à lire qu'un recueil

de notes manuscrites. Il faut penser à votre éditeur. — Je hais les inventions modernes, s'entêta-t-il. - L'électricité en est une, fit remarquer malicieusement

Lise. Puisqu'elle est installée partout, ici, c'est donc que vous

les bateaux à moteur...

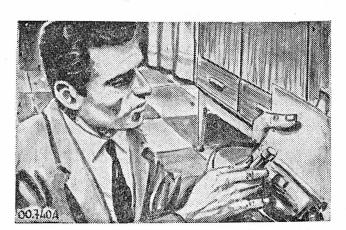
n'êtes pas systématiquement opposé au progrès. - Venez, ordonna-t-il. Elle le suivit dans la loggia. Avec le geste qu'avait eu

Paolo, quelques jours auparavant, il lui désigna les façades délabrées qui bordaient le Grand Canal. Voilà le résultat de ce que vous appelez « le progrès » : une ville attaquée dans ses murs, défigurée, mutilée. Qui est responsable, l'eau? Allons donc! Il y a dix siècles que Venise existe, mais seulement quelques lustres qu'elle se dégrade. Ce qui corrode ses sculptures, ronge les fondations des palais et efface de leurs murs les fresques du Titien ou de Véronèse, c'est, bien plus que l'humidité ou la marée, la pollution de l'air et les incessants remous que provoquent

(A sulvre)

RESUME: Polina Choubina sombre dans un sommeil qui ne surprend pas Hubert Bonisseur de la Bath.

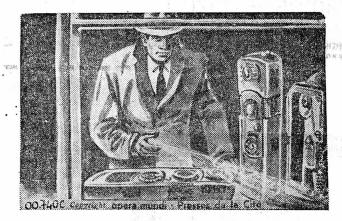
La lampe de poche



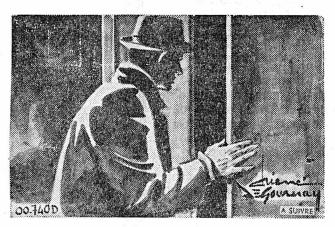
Hubert découvrit également dans le sac à main de Polina une très petite lampe électrique de forme cylindrique qui alla rejoindre le trousseau de clés dans sa poche, puis une paire de gants très fins dont il constata qu'ils n'étaient qu'à une pointure au-dessous de la sienne, ce qui lui convenait parfaitement. Equipé de la sorte, il éteignit les lumières et quitta l'appartement, dont il referma soigneusement la porte à clé derrière lui. Une nouvelle fois, il consulta sa montre.



Tout Vinnitsa dormait, et un vent aigre balayait la place mal éclairée. Allant sans bruit sur ses semelles en caoutchouc, Hubert contourna le bâtiment de l'hôtel de ville, arriva devant la porte de fer dont Polina Choubina lui avait révélé l'existence, fit mine de regarder autour de lui avec circonspection, introduisit une clé dans la serrure, entra, referma la porte derrière son ombre, et fit fonctionner la petite lampe cylindrique dont il tamisa la lumière avec ses doigts.



premier étage : il était d'ailleurs certain de n'en trouver au-cun. Cependant, il marqua un temps d'arrêt devant la porte du service photo et prêta l'oreille. Rien ne vint rompre le silence. Il lui fallut essayer deux clés avant de trouver la bonne. Sa mémoire avait enregistré la disposition des lieux, et il alla sans hésitation vers le rayonnage où étaient rangés



Il en prit deux, à cellule incorporée, avec six chargeurs, un support de lampe orientable monté sur pince caoutchoutée, et des lampes flood à miroir. Les poches gonflées de son butin, il gagna le bureau de Polina Choubina, où il constata avec satisfaction que la lumière qui venait du dehors lui permettait d'éteindre sa lampe. Ouvrant le placard à l'aide d'une nouvelle clé, il y vit les casiers que Polina avait sortis de l'armoire métallique.

Demain: La porte de fer

La matinée sera mélangée d'influences bénéfiques et maléfiques. L'après-midi sera un peu troublé et nébuleux. La soirée poussera à la fantaisie.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront un caractère assez vif et emporté mais affectueux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: N'attendez pas pour vous soi-gner. Amour: Soyez réservé dans vos sentiments. Affaires: Vous pourrez atteindre vos objectifs.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Mauvais fonctionnement de vos voies respiratoires. Amour: Problème familial à résoudre. Affaires: Mettez de l'ordre dans tous vos projets.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6) Santé: Vous ne buvez pas suffisamment. Amour: Il serait temps de vous montrer entreprenant. Affaires: Suivez at-

tentivement votre planning.

CANCER (22/6 - 22/7) Santé: Absorbez moins de boissons gazeuses. Amour: Ne donnez pas trop d'importance aux ragots. Affaires: Votre courrier souffre d'un certain retard.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: N'ayez pas toujours recours aux médicaments. Amour: Effectuez une sélection parmi vos relations. Affaires: Vous manquez de confiance en vous.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Vous ne dormez pas assez, d'où votre nervosité. Amour: Il est temps de faire le premier pas. Affaires: Une décision engagera votre avenir.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Quelques mouvements de gymnastique vous feraient du bien. Amour: Essayez de comprendre l'être aimé. Affaires: Votre patience sera bientôt ré-

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: N'abusez pas trop des sauces et épices. Amour: L'être aimé a besoin de vous, ne le délaissez pas. Affaires: Ne mélangez pas vie privée et profession-

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Prenez vos repas à heures régulières. Amour: N'essayez pas d'imposer. votre volonté. Affaires: Associez vos efforts à des personnes audacieuses.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Des massages soulageraient vos douleurs. Amour: Ne vous engagez pas à la légère. Affaires: N'accordez pas votre confiance à n'importe qui.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Vos. reins sont fatigués, buvez plus. Amour: Rêver est agréable, revenez cependant sur terre. Affaires: Lancez-vous dans une nouvelle entreprise.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Votre santé continuera de s'améliorer. Amour: Reconnaissez vos erreurs, faites un effort. Affaires: N'abusez pas de la bonne volonté de vos amis.

évitez les charcuteries, les crustacés,

les sauces. Ne sortez pas sans une

bonne crème de protection et surtout. n'abusez pas de poudre: moins vous

en mettrez, mieux cela vaudra, pour

éviter l'aspect plucheux de la peau. Le

soir appliquez une bonne crème de

- L'acné, les boutons, les points noirs atteignent surtout les jeunes et les

peaux grasses et disparaissent souvent

Surtout ne jamais presser soi-même les

boutons, car ils risqueraient de s'infec-

ter et de s'étendre. Si l'acné paraît

tenace, il y a intérêt à consulter un

dermathologue et à suivre un régime désintoxiquant (grillades légumes, crudi-

A faire soi-même: employez un savon

acide (en pharmacie) deux fois par dour: pulvérisations à l'eau d'Evian

pommade à l'Ultra-Levure (en pharmatonifier avec de l'alcool camphré:

Les brossages légers et doux sont

tés (pas de graisses cuites).

POUR VOUS MADAME

avec l'âge.

excellents.

Un menu

Coquilles de poisson Macédoine à la mayonnaise Omelette aux oignons Fruits rafraîchis

LE PLAT DU JOUR :

Omelette aux oignons

Emincez 250 g d'oignons et faites-les fondre doucement dans 50 g de beurre. Battez 8 œufs omelette. Ajoutez sel, poivre et les oignons fondus avec leur beurre de cuisson. Faites, cuire l'omelette en ramenant constamment au centre de la poêle, à l'aide d'une spatule, les parties d'œufs déjà prises. Vous obtiendrez ainsi une omelette roulée dont le centre restera très mælleux.

Petits «trucs» culinaires

- Le lard demi-sel ou fumé est trop salé. . Mettez-le dans une casserole d'eau froide, portez doucement à ébullition puis égouttez.

Vous mettez du lard ou des anchois

dans un plat : salez moins. - La sauce est trop salée: ajoutez 3

grosses pommes de terre épluchées, lesquelles absorberont une partie du sel en cuisant, retirez-les avant de ser-

- La préparation est trop vinaigrée : mettez-y un œuf cru pendant 15 minu-

- Vous panez un aliment, il n'est pas indispensable d'employer l'œuf entier, le blanc suffit : c'est l'albumine en se coagulant qui protège l'aliment. Employez de la chapelure assez fraîche ou de la mie de pain émiettée.

Lorsque l'aliment est passé « à l'anglaise » c'est-à-dire passé dans l'œuf puis la mie de pain et la chapelure, laissez-le en attente pendant 15 à 20 minutes, l'œuf aura ainsi le temps de sécher et formera une croûte.

Un remède à tout

 Les dartres atteignent les peaux sèches des femmes nerveuses. Là encore une fois, le régime doit intervenir: pas d'alcool ni de mets épicés,

Les couleurs du printemps

Toutes les couleurs se bousculent : les classiques (marine, rouge, n'excluent pas les pastels, plus lumineux que ceux de cet hiver (bleu ciel, rose jaune et vert) l'orange réapparaît, avec un nouveau bleu océan (entre le ciel et le roi) les rayures fines voisinent avec les pois, les impressions géométriques font la guerre aux broderies fleuries... mais c'est sans aucun doute le blanc qui partout domine.

Des gants souples

Pour que vos gants de peau lavable conservent leur souplesse et leur nuance exacte, rincez-les dans de l'eau vinaigrée après les avoir lavés à l'eau

A méditer

L'ABC jusqu'à 3 h.

DANCINGS

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Ayez beaucoup d'amis et peu de confidents.

DANSE ET ATTRACTIONS

NEUCHATEL

Salle des conférences: Auditoire des Terreaux: 20 h 15, Philadelphie. EXPOSITIONS. - Musée d'ethnographie:

Exposition Pologne, théâtre et société.

Galerie des Amis des arts: Exposition

L. Méautis et H. Perret.

Galerie-Club: Exposition Jean-Pierre Hum-

bert, dessins.

Galerie Karine: Exposition de peintres suisses contemporains.

Centre culturel neuchâtelois: Amérique du

TOURISME. — Bureau officiel de rensei-gnements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Les Contes de Canterbury. 18 ans. 3me

Apollo: 15 h et 20 h 30, Pour une poi-gnée de dollars. 16 ans. 18 h, Maria Stuart reine d'Ecosse. 12 ans. Palace: 20 h 30, Décaméron No 2.

18 ans. 2me semaine. Arcades: 20 h 30, Le Professeur. 18 ans. Rex: 20 h 45, L'Amour en doses. 18 ans. Studio: 20 h 30, La Guerre des boutons. Enfants admis. 2me semaine.

Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgente.

Service d'urgence des pharmacies: région

Boudry - la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

CONNAISSANCE 14.30 Un regard sur le monde 14.55 Document d'histoire contemporaine

17.55 (C) Présentation des programmes

18.00 (C) Téléjournal 18.05 (C) Reflets 18.30 (C) Le courrier romand

19.00 Le Premier Juré 19.15 (C) Un jour, une heure 20.15 Destins 21.35 (C) Le Cheval de fer

22.30 À témoins 22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE 9.10 Télévision scolaire

9.50 Reprise

10.30 Nos hirondelles 11.10 Reprise

17.00 La maison des jouets 17.30 Heinrich Schliemann

18.15 Habiamos espanol 18.45 (C) Fin de journée 18.50 (C) Téléjournal 19.00 (C) Dick + Doof

19.30 (C) L'antenne

20.00 (C) Téléjournal 20.20 Reportage de Berne

20.25 (C) Pour la ville et la campagne 21.20 Sport 73

22.05 (C) Téléjournal 22.15 Les Aventures de John Kling

FRANCEI

12.30 Midi trente 13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse 13.45 Je voudrais savoir

13.55 Fin 15.15 R.T.S. Promotion 16.45 Cyclisme

17.30 R.T.S. Promotion

18.30 Vivre au présent 18.50 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales 19.25 Réponse à tout 19.45 24 heures sur la une

20.15 Les Messieurs de Saint-Roy 20.30 Les sans-studio 21.30 L'exploit

22.30 Point chaud 23,00 24 heures dernière

FRANCEII

13.30 (N) R.T.S. Promotion 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Les Assassins du dimanche 17.00 Fin

18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers 19.00 (C) Actualités régionales

19.20 (C) Colorix 19.30 (C) Des chiffres et des lettres 20.00 (C) I.N.F. 2 20.35 (C) Les dossiers de l'écran Le Défroqué

(C) Débat 23,30 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.15 (C) Matematica moderna 9.00 (C) Telescuola

9.30 Fine

10.20 Telescuola 10.50 Fine 18.10 Per i bambini

19.05 (C) Telegiornale 19.15 Incontri

19.50 Diapason 20.20 (C) Telegiornale

20.40 Il regionale 21.10 (C) A ciascuno il suo

22.40 Oggi alle Camere federali 22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, histoires drôles. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il ? 21 h, La Lettre écarlate. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo: 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Oldtimer. 19.10, la barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, point de vue: 21 h, Jason King. 21.50, magazine culturel. 22.35. téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal du midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05. le rendez-vous de 16 heures. Charnières. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 17.50, safari-fautes. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique; le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, le passe-partout. 20 h, forum. 20.30, un cas intéressant, Dino Buzzati, 22.15, club de nuit. 23.30, anthologie du 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, d'un parole à l'autre. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, l'Université et les collèges d'Oxford. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20,30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, marches de Sousa. 9 h, le pays et les gens. 10.05, chansons et danses d'Israël. 11.05, bagatelles musicales. 11.30, musique populaire. 12 h, magazine agricole. 12.40, randez. laire. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, nouveaux livres. 14.30,

radioscolaire. 15.05, le disque historique. 16.05, visite aux malades. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunese. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, les revues musicales présentées à Londres. 22.25, jazz. 23.30, pop 73.

De tout pour faire un monde

Un ordinateur au service des aveugles

Aux Etats-Unis, des ingénieurs de l'Institut de technologie du Massachusetts ont mis au point un ordinateur miniature qui transcrit automatiquement en braille un texte rédigé en anglais. Pour l'instant, cet ordinateur n'a pas encore été commercialisé et il n'est utilisé qu'à titre expérimental. est composé essentiellement d'un clavier sur lequel on tape le texte à traduire en braille, d'un mécanisme qui traite l'information et d'une imprimante spéciale fournissant aussitôt le texte pour les aveugles.

CROISES

Problème No 961 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HORIZONTALEMENT

1. Chacune des deux moitiés du cerveau. 1. Chacune des deux motités du cerveau.
2. Victime d'un crime sans précédent. —
Terme de jeu. 3. Pronom. — On le nomme à propos de bottes. 4. Unité. — Fut un aveu. — Dort dans une pièce calme. 5. Ennui. 6. Laisse échapper. — Monte à la tête des grenadiers. 7. Ile. — Question mal posée. — Prénom. 8. Policier. 9. L'homme ou le singe. — Pronom. 10. Elle et lui. —
Transformée pour la brasserie. Transformée pour la brasserie.

VERTICALEMENT

1. Bronze. — Chiffonne. 2. Stupéfait. —
Un grain le gonfle. 3. Pronom. — Qui a
son plumet. — Marius y fut vainqueur. 4.
Affluent du Rhin. — Mathématicien français. 5. Ile. — Vieux caractères. 6. Arrêté.
— Ravit. 7. Exprime un doute. — Ses
amants ont inspiré Tirso de Molina. 8.
Reçoivent des corrections. 9. Participe. —.
Inflammation de certains ganglions. 10. Brute. — Mari d'une femme perdue. te. - Mari d'une femme perdue.

Solution du No 960









A Neucliátel et dans la région

Conseil général: non (pour le moment) au plan directeur du service électrique

rien savoir, pour le moment du moins, du plan directeur de développement du réseau de distribution électrique pour les 25 pro-chaines années, ce qui représenterait un investissement total de 50 millions de francs. Investissement rentable, faut-il préciser.

A la séance du 5 mars dernier, le groupe socialiste avait demandé que l'examen de ce plan, pour la première étape duquel une somme de 8 millions est prévue, soit remis à plus tard, lorsque le plan financier communal à moyenne échéance sera mieux défini qu'il ne l'est, et surtout que tous les groupes l'aient adopté. Le groupe radical, appuyé par le groupe libéral, avait proposé une suspension de séance le moment venu afin que des consultations aient lieu entre les différentes fractions politiques. suspension n'eut pas lieu parce que la soirée fut épuisée avant.

Hier soir, le groupe socialiste, une fois encore déclara attendre la planification financière pour se prononcer sur une question aussi importante, et suggéra de différer la décision du législatif à ce sujet.

Le MPE, qui comme les socialistes ne

Les 7 et 8 avril prochains, le peuple désignera ses représentants au parlement exécutif et législatif cantonal. Aussi est-ce

dans la fièvre que se déroulent actuelle-ment, dans tous les districts, les ultimes

rencontres politiques, que l'on arrête la liste des candidats, qu'une campagne de propagande enfin se définit. L'Association

démocratique libérale du district de Boudry

n'aura pas failli à la règle. Hier soir, à Colombier, elle avait convié ses membres et

sympathisants à une réunion, assemblée qui déroula en présence du conseiller d'Etat

M. Pierre-Alain Droz, président de district salua tout d'abord le représentant libéral au Château, ainisi que MM. Rémy Scheurer, président cantonal et le secrétaire du parti, M. Fred Wyss. Dans son rapport sur les activités préélectorales, il releva que le district de Boudry comptera cette année deux sièges de plus au Grand conseil. C'est

la raison pour laquelle les libéraux, dans l'espoir de passer de six à sept grands

conseillers ont présenté une liste comptant

dix-neuf noms. Toutes les communes, à l'exception de Rochefort y sont représentées.

l'élection du Conseil d'Etat. Après avoir rappelé que les trois partis nationaux soutienent les candidatures des trois conseillers d'Etat bourgeois, il traita en

questions mots de la candidature surprise de M. Boss, ancien conseiller général libéral de

Dombresson, candidature qui n'est pas encore déposée mais dont on ignore

l'impact qu'elle connaîtrait sur l'électorat.

M. F. Jeanneret traita enfin de la politique

gouvernementale pendant la législature 1969-

M. Scheurer aborda le problème de

François Jeanneret.

contestait pas la nécessité d'un tel plan directeur, estima par contre qu'il était trop ambitieux. Néanmoins ce groupe aurait été d'accord d'accepter une première tranche de attendant crédit plus limitée en Conseil communal revoie l'ensemble du pro-

Les libéraux dirent non résolument, estimant également qu'une telle dépense forcément s'inscrire dans le cadre de l'avenir financier de la cité.

Les radicaux enfin, non convaincus. comme d'autres groupes, de l'urgence en la matière, firent également grise mine.

Malgré le pressant appel du président du Conseil communal, malgré les explications du directeur des SI, nombreuses et détaillées, avec à l'appui des graphiques destinés à mieux faire comprendre l'urgence et la nécesité d'améliorer le réseau de distribution de l'énergie électrique, pour faire face à la demande, le Conseil général ne voulut pas entrer en matière et le fit savoir par 24 voix contre 4.

On reparlera donc de ce plan dans quelques semaines ou quelques mois, car le vote négatif du Conseil général n'est pas un

1973. Placant son intervention sur les

thèmes d'économie et finances, environnement et la place du canton dans la Suisse et

le civisme, il souligna que les autorités fédérales tiennent en estime et écoutent les

représentants neuchâtelois aux Chambres.

C'est une constation qu'on n'a pas le droit de galvauder, mais c'est aussi le fruit d'une

Voici la liste des candidats libéraux pour le district de Boudry. On relèvera que trois

anciens députés ne se représentent pas. Il s'agit de MM. Jean-François Aubert, conseiller national, Emile Humbert-Droz et

Jean-Louis Roquier. Les gens de la terre y sont bien représentés, de même que les

Areuse: Mme Anne-Françoise de Bosset-

Weibel, infirmière; Saint-Aubin: Pierre-André Huguenin, secrétaire et député;

Auvernier: Jean-Louis Béguin, architecte; Pierre de Montmollin, oenologue et juriste;

Bevaix: Charles Losey, ouvrier câbliste; Bôle: Mme Ruth Ecklin-Kirchgraber, mère

de famille; Auguste Laager, industriel; Louis-Georges Le Coultre, conseiller technique; Boudry: François Buschini,

avocat; Pierre Udriet, agriculteur-viticulteur

et conseiller communal; Colombier: Pierre-Alain Rroz, économiste; Corcelles-Cormon-

drèche: Mme Ginette Murtez-Butticaz,

institutrice; Claude-Besancet, agriculteur; Fred Wyss, avocat et député; Cortaillod: Henri-Louis Vouga, viticulteur; Roland Loës, sous-directeur; Gorgier-Chez-le-Bart; Carge Réguin technicien; Peseury: Vyes-

Vuillemin, sectétaire et député;

Serge Béguin, technicien; Peseux:

femmes, avec trois candidates.

réalité et d'une volonté du gouvernement.

pas s'emballer pour accepter un premier investissement qui peut paraître relativement élevé, mais qui présuppose, puisqu'il s'agit d'un plan cohérent, que l'on s'engage pour tous les autres jusqu'à concurrence de 50 millions dans le délai de 25 ans.

DES PARCS A CHIENS

A part cela, le Conseil général, a par 6 voix sans opposition — celles du groupe MPE dont il émanait, — accepté un postulat demandant au Conseil communal d'étu-dier la pose, en divers endroits, de parcs à chiens clôturés discrètement où les bêtes pourraient faire leurs besoins. Ce qui fit dire au libéral Favarger qu'on se serait cru sous la IIIe République, quand la politique était une affaire de cabinets!

C'est par 34 voix sans opposition par contre que le postulat socialiste demandant au Conseil communal d'étudier toutes les voies et moyens menant à une solution satisfaisante pour la péréquation des dépenses scolaires et hospitalières entre la ville et les communes du littoral, a été accepté. Le Conseil communal avait auparavant donné son accord à ce postulat, tandis qu'il s'était opposé à celui du MPE puisque l'idée qu'il contenait avait déjà trouvé une concrétisa-tion en ville et que d'autres W.-C. étaient

SUISSE ALÉMANIQUE

ENDINGEN (ZH)

Les écoliers ne pensaient pas qu'à leurs études

ZURICH (ATS). - La police de Zurich a ouvert une enquête à la suite de vols divers commis à l'école d'Endingen. On se plaignait de disparitions de vêtements, sommes d'argent et de déprédations. Une vingtaine d'écoliers viennent d'être enten-dus pour avoir participé à des expéditions qui leur ont rapporté près de 4000 francs. Leur butin provenait également des commerces de la localité où des postes de ra-dio, des briquets des « trainings » et des chaussures de football avaient été dérobés. Une partie des objets volés ont été récupé Au nombre des voleurs, figuraient x apprentis qui seront déférés au deux apprentis qui seront déférés au juge de l'enfance, leurs « complices » relevant de la juridiction scolaire.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix. Pour répondre à une question écrite radicale sur l'explosion de gaz qui a blessé trois agents des PTT travaillant à la rue des Poudrières, le Conseil communal donna connaissance d'une lettre qu'il avait envoyée à la direction intéressée et qui contenait quelques prescriptions élémentaires pour éviter le renouvellement d'un tel accident.

MESURES DE RATIONALISATION

A une autre question radicale sur les répercussions pour la ville, de certaines mesures de rationalisation prises par l'Etat pour diminuer le déficit budgété (ne plus rembourser immédiatement aux communes les dépenses occasionnées par la construction de collège, station d'épuration des eaux,) le Conseil communal répondit que cette décision ne concerne pas les ventions d'exploitation. En outre, le budget de la ville ne tient pas compte des subventions éventuelles.

La motion libérale suggérant que, à titre d'exemple, les véhicules des services publics soient alimenté avec du gaz liquide (non polluant), a été développée par son auteur, mais, comme le veut le règlement la dis-cussion fut renvoyée à la prochaine séance.

Deux interpellations, sur la récente hausse des tarifs de l'électricité et la facturation et sur la gent scolaire du futur quartier des Acacias et la nécessité de la transporter en ville, ont permis au Conseil communal de donner d'intéressants renseignements.

Nous y reviendrons en même temps que sur d'autres points de cet ordre du jour qui fut liquidé vers 22 h 15.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Une catastrophe aérienne évitée de justesse au-dessus de l'Atlantique

BARCELONE (AFP-AP). — Un appareil régulier de la compagnie belge Sabena a échappé lundi à une catastrophe au-dessus de l'Atlantique en évitant de justesse un autre appareil, encore non identifié, mais, semble-t-il, de nationalité américaine, a confirmé lundi soir un porte-parole de

Sabena à Barcelone.

La Caravelle de la Sabena a fait un atterrissage de fortune sur l'aéroport de Saint-Jacques-de-Compostelle. On déclarait à l'aéroport que plusieurs passagers ont été soignés pour des contusions.

L'appareil effectuait la liaison régulière Bruxelles-Barcelone au-dessus de l'Atlantique dans un couloir aérien emprunté afin d'éviter la France ou se poursuit la grève

des contrôleurs aériens. Selon l'aéroport, l'appareil, alors qu'il survolait l'Atlantique, a dû effectuer un brusque virage pour éviter une collision avec un autre avion, de nationalité américaine, croit-on savoir, ce qui a contraint ensuite le pilote à faire un atterrissage de fortune à Saint-Jacques-de-Compostelle.

La Caravelle n'a pas été endommagée, et a pu poursuivre son vol vers Barcelone.

Deux hommes et une femme, qui avaient reçu les premiers soins dès l'atterrissage de

Suisses condamnés au Kenva

MONBASA (Kenya) (AP). — Deux touristes suisses, M. Alban-Eduardo Knecht, 29 ans, conducteur de tracteur, et M. Hans-Peter Stefani, 29 ans, ouvrier agricole, ont été condamnés lundi à 800 livres d'amende pour importation et vente illégales de barres

l'avion, ont été plus tard transportés à l'hôpital San-Pablo de Barcelone pour y être soumis à un examen médical plus

VERSIONS

Selon l'agence Reuter qui cite un porte-parole de la Sabena à Madrid, l'appareil volait sous contrôle aérien britannique au moment où il a traversé des turbulences, causées soit par un autre appareil, soit par des conditions atmosphériques exceptionnel-

La Caravelle de la Sabena a repris en fin d'après-midi la route de Bruxelles, emprun-tant cette fois (selon des indications toutefois non confirmées) l'itinéraire traditionnel qui survole la France. L'hôtesse de l'air qu avait été blessée et qui souffre, semble-t-il d'une fracture de la clavicule, a été rapatriée sur ce vol.

Barrages rétablis à Wounded Knee

WOUNDED KNEE, Dakota du Sud (AFP). Les agents fédéraux ont rétabli, dans la journée de lundi, les barrages qui avaient été supprimés samedi autour de Wounded Knee. Cette décision résulte de la nouvelle rupture des négociations entre les représentants du gouvernement et les quelque 200 Indiens qui se sont emparés de la localité du Dakota du Sud il y a 13 jours,

Un porte-parole du département de la justice a annoncé que les voies d'accès à Wounded Knee étaient de nouveau interdites car les Indiens avaient profité de la sorte de trêve qui régnait depuis 48 heures pour renforcer leurs positions.

Informations suisses

Le Conseil des Etats examine à la loupe la loi sur l'aménagement du territoire

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a commencé lundi l'examen de détail de la future loi sur l'aménagement du territoire dont il a déjà, en tant que Chambre prioritaire, voté l'entrée en matière en décembre dernier. Depuis le 17 mars 1972, un train de mesures urgentes parent au plus pressé en matière d'aménagement du territoire. Mais elles ne sont valables que pendant trois ans, de sorte qu'en 1975 la loi actuellement mise discussion devra prendre le relais. Les débats ont porté en particulier sur les objectifs de l'aménagement que la commission du Conseil des Etats a tenu à définir plus en détail par l'adjonction de six phrases complétant l'article premier.

Ce complément que la Chambre haute a

accepté, concerne notamment la protection

bulletin boursier

que l'air, l'eau et le paysage; les conditions spatiales permettant le développement de la vie personnelle, sociale et économique; la délimitation convenable et rationnelle des territoires à urbaniser; la décentralisation avec formation de centres régionaux et interrégionaux. la nécessité d'assurer la production indigène de denrées alimentaires et enfin celle de veiller aux besoins de la

Cette liste d'objectifs de l'aménagement, qu'a combattue le radical thurgovien Munz, du conseiller l'appui Furgler qui a souligné qu'en l'adoptant, les représentants des cantons prenaient une décision politique importante.

9 mars 12 mars

960.— 379.—

322.— 686.—

3900.—

biffer, a été maintenu par la Chambre des Il dispose que la législation spéciale est réservée, « notamment en matière de transports, et d'économie énergétique ainsi que de défense nationale », mais aussi que cette législation doit tenir compte « des exigences de l'aménagement du territoire ». Il était nécessaire, a relevé le chef du département fédéral de justice et police, de préciser les relations entre les diverses législations spéciales afin de tenir la balance entre elles. Le libéral vaudois Guisan a soutenu la version du Conseil fédéral qui l'a donc emporté.

Le débat sur le projet de loi reprend aujourd'hui, les représentants des cantons ayant examiné 5 des 81 articles de la loi.

ECONOMIE ET FINANCES Les rendements des obligations sous la loupe

Les candidats libéraux du district de Boudry

RENDEMENT MOYEN BRUT A L'ÉCHÉANCE DES EMPRUNTS DE DÉBITEURS SUISSES

Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

Industries	5,85	6,35	5,54	5,76	5,75	5,74	5,75	5,74	5,76
Forces motrices	5,84	6,17	4,98	5,40	5,36	5,34	5,35	5,35	5,36
Sociétés financières	6,54	6,34	5,61	5,88	5,84	5,82	5,83	5,82	5,83
Banques	5,58	6,03	4,93	5,34	5,34	5,34	5,33	5,34	5,35
Transports	5,89	6,37	5,25	5,51	5,55	5,50	5,50	5,53	5,55
Communes	5,58	6,06	4,99	5,40	5,45	5,44	5,44	5,44	5,44
Cantons	5,53	5,96	4,88	5,29	5,32	5,30	5,29	5,29	5,31
Confédération	5,36	5,59	4,56	5,11	5,13	5,13	5,13	5,08	5,07
	30.12.69	30.12.70	30.12.71	29.12.72	2.2	9.2.	16.2.	23. 2.	2. 3.

(Communiqué par la Société de Banque Suisse)

INDICE BOURSIER DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE (89 valeurs suisses, pondéré) Fin 1958 = 100 avec rendement des actions 5 mars 1973

20 février 19 février Fin 1972 max. min. min. Groupes Ind. | Rend Ind. Ind. | Rend Ind. et sous-groupes Rend Rend. Ind. Industrie 414.1 1,70 412,6 1,71 444,2 1,57 460,1 1,53 412,6 1,71 139,8 Métaux, etc. 3,87 138,6 3,90 149,3 158, 3,47 138,6 3,69 791,9 0,98 791,3 858,6 0,89 879,9 791,3 Chimie 0,98 0,87 0,98 297.1 2,17 294,8 131,9 2,06 330.6 294.8 Consommation 2,19 1,95 2.19 112,8 124,7 Electricité 3,64 112,0 3,67 122,5 3,35 3,29 112,0 Divers 270,8 3,68 267,8 3,73 282,6 3,53 291,4 3,42 267,8 3,73 Finance et assurances 334,6 2,47 331,9 2,49 342,8 2,41 351,5 2,35 331,9 2,49 508,7 Banques Sociétés financières 238.2 3,38 235.1 245,1 251.4 3,25 235,1 3,42 3,40 3,43 173,0 172,2 2,55 172,2 Cies d'assurances 2,88 2,89 184,3 2,70 195,6 2,89 Indice général **1,96** 382,6 1,97 406,4 1,84 418,8

Société de Banque Suisse, Etudes économiques, Bâle

L'industrie suisse de l'habillement et l'insécurité monétaire

La récente crise du dollar et la réévaluation du franc suisse par rapport au dollar qui en est résultée va encore entraver les exportations de l'industrie suisse de l'habillement, surtout celles destinées aux Etats-Unis, déclare un communiqué de l'Association suisse de l'industrie de l'habillement. La gravité des atteintes que l'insécurité monétaire a portée à l'exportation des articles d'habillement, poursuit le communiqué, apparaît du seul fait qu'en 1972, la valeur des exportations de ladite industrie à destination des Etats-Unis est tombée de 26,2 à 18,8 millions de francs, ce qui signifie une diminution de 28 % de la totalité de nos exportations de vêtements. Les Etats-Unis ont absorbé 7,3 % en 1971 contre 5 % seulement en 1972.

Certains pensent que les facteurs qui

entravent les exportations contribuent,

en définitive, à combattre l'inflation.

Mais c'est une erreur en ce qui con-

cerne l'industrie de l'habillement, pré-

un cinquième de sa production: en effet, la valeur des exportations d'articles d'habillement, qui a augmenté de 4,8 % et est passée à 373,8 millions de francs, a été plus que compensée par les importations d'articles du même genre, dont la valeur s'est accrue de 16,9 % en passant à 1366,8 millions de francs. Les efforts accomplis au cours de ces dernières années pour développer les exportations ne visent pas à l'expansion, mais à la modification des courants du trafic des marchandises. Il s'impose d'être encore plus attentif

que précédemment à une telle répartiinternationale du travail, eu égard à la réduction continue des droits de douane. La stabilité monétaire revêt une importance fondamentale pour que l'industrie suisse de l'habillement soit en mesure de faire face aux futurs change-

cise le communiqué, puisqu'elle exporte

Crédit foncier neuchât. 775.— d La Neuchâtel. ass. g. 370.— o Gardy 135.— d 775.— d Intertood port. . . . 6255.— d 6250.— d Navigation N'tel priv. 65.— d' 675.— d 480.— Paillard port. 140.— d 140.— d

9 mars 12 mars

LAUSANNE

NEUCHATEL

Banque nationale

Banque cant. vaudoise	13/5.—	1300.—
Crédit foncier vaudois		1010.—
Ateliers constr. Vevey	480.—	480.—
Editions Rencontre .	1200.—	1200.—
Rinsoz & Ormond .		1090.—
	3350.—	3350.—
Zyma	2510.—	2500.—
16.5		

GENÈVE Grand Passage

Charmilles port.		775.—	. 780.—
Physique port.		290	295.—
Physique nom.		210.—	220
Astra		0.25	0.30
Monte-Edison		2.50	2.65
Olivetti priv .		9.—	8.50
Fin. Paris Bas		156.—	160
Allumettes B .		124.—	125.—
Elektrolux		202.—	200.—
S.K.F. B		215.—	220.—
RAIF			

DALE					
Pirelli Internat.				209.—	- 1
Båloise-Holding				-,	- 1
Ciba-Geigy port.				2350.—	
Ciba-Geigy nom.				1340.—	411
Ciba-Geigy bon				2075.—	5
Sandoz port				6500.—	œ.
Sandoz nom.				3625	FERMÉE
Sandoz bon .	Ŷ.	-	ũ	5200	
Hoffmann-L.R. ca	D.			190500.—	a diament
Hoffmann-L.R. ice	Э.			188000.—	100
Hoffmann-L.R. 1/	10			18800.—	

ZURICH (act. suisses)

		•
Swissair nom	600	590.—
Swissair port	665.—	658.—
Union bques suisses	4580.—	4585.—
Société bque suisse	3800.—	3810.—
Crédit suisse	3945.—	3965.—
Bque Hyp. com. port	1775	1775
Bque Hyp. com. nom.	1680 d	1680.—
Banque pop. suisse	2300.—	2250 ex
Bally port	1050.—	1070.—
Bally nom	875.—	870.—
Elektro Watt	3340.—	3360.—
Holderbank port	485.—	495.—
Holderbank nom	460.—	455.—
Juvena port	2510.—	2540
Juvena bon	164.—	1666.—
Motor Colombus	1540.—	
Italo-Suisse	267. —	266.—
Réass Zurich port .	4525.—	
Réass. Zurich nom	2590.—	2600
Winterthour ass. port.	1830.—	1830.—
Winterthour ass. nom.	1150.—	1130
Zurich ass	7875. —	7900.—
Brown Boveri port.	940.—	930.—
Saurer	1750.—	1760.—
Fischer	990.—	1010.—
Jelmoli	1555.—	1550.—
Hero	5000.—	5000.—
Landis & Gyr	1600.—	1595.— ex
Lonza		1850.—
Nestlé port	4180.—	4200
Nestlé nom	2360.—	2360.—
Roco port		3450
Roco nom.	700.—	

Alu. Suisse nom. . . 3100.-Sulzer nom.

INC	80.25	82
Alcan		82.— 111.—
Am. Metal Climax .	110.—	111.—
Am. Tel. & Tel	160.50	161.50
Beatrice Foods	86 - AY	86.50
	86.— ex 759.—	773.—
Burroughs		773.—
Canadian Pacific	55.50	57.—
Caterpilar Tractor .	205.50	211.—
Chrysler	115.—	113.—
Chrysler	149.—	150
Control Data	050	150.— 363.—
Corning Glass Works	358.—	
C.P.C Int.	103.50	104.50
Dow Chemical	337.—	337.—
Ou Pont	337.— 548.— 465.—	551.—
Costmon Vodok	465	466.—
astman Kodak	403.—	400.
EXXON	288.—	288.50
Ford Motor Co	211.50	212.50
General Electric	219.—	221.50
General Foods	88 —	89.—
Seneral Manage	00.	239.—
General Motors	88.— 237.—	239.—
General Tel. & Elec.	92.50	93.— 91.—
Goodyear	87.— 352.—	91.—
	352	356
B.M	4 400	1420
Divi.	116.— 119.—	116
nternational Nickel nternational Paper .	110.—	110
nternational Paper .	119.—	120.50
nternat. Tel. & Tel.	165.—	164.50
Cennecott	165.— 93.—	93.25
itton	31.50	31.75
Marcor		75.50
Marcor	76.— 273.—	272.—
MMM		
Mobil Oil	198.50	197.50
Monsanto	165.—	167.—
National Cash Register	89.75	90.50
National Distillers .	49.—	49.50
Philip Morris	400	432.—
Phillips Petroleum .	142.— 360.—	143.50
	000	358.—
Procter & Gamble .	300.—	
Sperry Rand	138.50	139.50
ехасо	114.—	115.—
Inion Carbide	143.50	144
Uniroyal	42.—	42.25
Uniroyal	101.50	102.50
	358.—	363
Varner-Lambert	78.—	78.75
VOOIWOITII F.W	70.—	522.—
erox	525. 	522.—
KZO	91.50	91.75
Rerox NKZO Inglo Gold I	102.—	99.—
inglo Americ	31.75	31.75
Anchines Bull	50.25	52.—
alo-Argentina	46.75	45.50
alo-Argentina		33.25
Deers I	32.50	
choral chopping .	567.—	575.—
mperial Chemical Ind.	22.50	23.—
échiney-U -K	103.—	107.50
hilips	64.50	65.25
loyal Dutch	138.—	137.50
	109.50	110.—
odec	109.00	110.—

Swissair nom	600.—	590.—
Swissair port		658.—
Jnion bques suisses	4580.—	4585.—
Société bque suisse	3800.—	3810.—
Crédit suisse	3945.—	3965.—
Sque Hyp. com. port		1775
Sque Hyp. com. nom.	1680 d	1680.—
Banque pop. suisse	2300.—	2250 ex
Bally port	1050.—	1070.—
Bally nom	875.—	870.—
lektro Watt	3340.—	3360.—
folderbank port	485.—	495.—
lolderbank nom	460.—	455
uvena port	2510.—	2540
uvena bon	164.—	1666.—
Motor Colombus	1540.—	
alo-Suisse	267.—	266.—
Réass Zurich port .	4525	
Réass. Zurich nom	2590.—	2600
Vinterthour ass. port.	1830.—	1830.—
Vinterthour ass. nom.	1150.—	1130.—
urich ass	7875.—	7900.—
Brown Boveri port.	940.—	930.—
Saurer	1750.—	1760.—
ischer	990.—	1010.—
elmoli	1555.—	1550.—
iero	5000.—	5000.—
andis & Gyr	1600	1595.— ex
onza	1850.—	1850.—
lestlé port	4180.—	4200
lestlé nom	2360.—	2360.—
loco port	3450	3450
Roco nom	700.—	,
u. Suisse port :	2070.—	2050.—

9 mars 12 mars 885 ---860 --

ZURICH (act. étrang.)

ice Foods	86.— ex 759.—	86.50	
ughs	759.—	773.—	
dian Pacific	55.50	57.—	
pilar Tractor .	205.50	211.—	
sler	115.—	113.—	
ol Data	149.—	150.—	
ng Glass Works	358.—	363.—	
Int.	103.50	104.50	
Chemical	337.—	337.—	
ont	548.—	551.—	
nan Kodak	465.—	466.—	
Ν	288.—	288.50	
Motor Co	211.50	212.50	
ral Electric	219.—	221.50	
ral Foods	88.—	89.— 239.—	
ral Motors	237.—	93.—	
ral Tel. & Elec.	92.50	91.—	
year ywell	87.— 352.—	356.—	
	1405.—	1420.—	
ational Nickel	440	116.—	
ational Paper .	119.— 119.— 165.— 93.—	120.50	
at. Tel. & Tel.	165	164.50	
ecott	93.—	93.25	
	31.50	31.75	
or		75.50	
	76.— 273.—	272.—	
Oil	198.50	197.50	
anto	165.—	167.—	
nal Cash Register	89.75	90.50	
nal Distillers .	49.—	49.50	
Morris	432.—	432.—	
os Petroleum .		143.50	
er & Gamble .	360.—	358.—	
y Rand	138.50	139.50	
0	114.—	115.—	
Carbide	143.50	144.—	
yal	42.—	42.25 102.50	
Steel	101.50 358.—	363	
	78.—	78.75	
	525. —	522.—	
	91.50	91.75	
Gold i	102.—	99.—	
Americ	31.75	31.75	
nes Bull	50.25	52.—	
Argentina	46.75	45.50	
ers I	32.50	33.25	
al Shopping .	567.—	575.— 23.—	
ial Chemical Ind.	22.50	23.—	
ney-U -K	103.—	107.50	
3	64.50	65.25	
Dutch	138.—	137.50	
	109.50	110.—	
er	176.— 162.—	175.50	
	162.— 183.—	164.—	
F	183	187.—	
88		363.— 152.—	
n Bayer	150.50	152.— 177.—	
st. Farben	175.—	177.—	

FRANCFORT

Farbei

Siemens

Mannesmann

Thyssen-Hütte

		_				
A E G.					141.50	142.—
B.A.S.F.					159.20	160.70
B.M.W.					329.30	329
Daimler					392.—	391.80
Deutsche	Ba	nk			306.—	309.—
Dresdner	Ba	nk			240.—	242.80
Farben.	Bave	16			130.20	130.50
Höchst	Farb	en			150.90	152.80
Karstadt					425.—	429
Kauthot					304.—	
Mannesm	ann				211	211.—
Siemens					311.50	314.—
Volkswag	gen				147.—	144.—

MILAN . . 70400 —

Assic. Generall

Monte Ami	ata					1710.—	1700.—
Motta .						2492.—	2480.—
Pirelli .						2089.—	2085.—
Rinascente					•	253.—	
AMSTE	RC)/	\ I	M			
Amrobank						85.60	84.10
AKZO .						80.50	80.80
AKZO . Amsterdam	Ru	bb	er			275.—	271.50
Bols .						145.—	145.—
Heineken						316.10	314.—
Hoogovens						85.20	85.60
K.L.M.						105.50	106.50
Ned. Kabel	fab					154.40	153.20
Robeco		•	٠	•	•	254.50	254.50
TOKYO)						
Canon						264.—	268.—
Citizen						226.—	222.—
Fuji Photo						400.—	400
Fujitsu						282.—	280.—
Hitachi						214	000

Tokyo Marine

Matsushita

Sumi Bank

Honda

royota			•	•	045.—
PARIS					
Air liquide .					
Aquitaine .					
Cim. Latarge		٠	•	٠	
Citroën .	•	•	•	•	
Fin. Paris Bas Fr. des Pétrole		•	•	•	
L'Oréal	38		•	•	450
Machines Bull	•	•	•	•	3
Michelin		•	•	•	FERMÉ
Péchiney-UK.	•	•	•	•	
Perrier		•	•	•	ar again 🗖 i
Peugeot	•	•	•	•	
Rhône-Poulenc	•	•	•	•	
Saint-Gobain			:	:	*

LONDRES

Anglo American	394.—	385.50
Brit. & Am. Tobacco	278.50	277.—
Brit. Petroleum	519.50	520.—
De Beers	360.—	351.50
Electr. & Musical .	149.—	152.—
Imperial Chemical Ind.	279.—	282.—
Imp. Tobacco	91.50	93.—
Rio Tinto	252.50	246.—
Shell Transp	345.—	337.— xd
Western Hold	12	11-5/8
Zambian anglo am.	207.—	205.—
Cours communiquée e		

mmuniqués sans enç par le Crédit suisse

NEW-YORK

182.— 365.—

Allied Chemical 33-	1/4 33-1/8
Allumin Americ 53	
Am. Smelting 22-	1/2 21-5/8
Am. Tel. & Tel 50-	3/8 50-3/4
Anaconda 24	23-7/8
Boeing 22-	1/4 22
Bristol & Myers 63-	-3/4 63
Burroughs 242	238-3/4
Canadian Pacific 18	17-7/8
	1/8 64-3/4
Chrysler	34-3/4
Coca-Cola 148-	1/4 147-1/2
Colgate Palmolive 95	94-5/8
	3/8 47
CPC int 32	
	1/8 103-5/8
Du Pont 171-	1/4 170-1/2

Eastmann Kodak 65-3/8 Kennecott Litton . . . Merck Monsanto 51-7/8 Minnesota Mining 62-1/4 Mobil Oil National Cash Panam Penn Central 132-1/4

129-3/8 Polaroid Procter Gamble H.C A. Royal Dutch Std Oil Calif **EXXON** Texaco Union Carbide

Woolworth

volu

par

Pièces:

Indice Dow Jones

ustrielles	٠.,	972.23	969.75
mins de fer		195.61	194.14
vices publics		110.88	110.46 12.820.000
ume		14.080.000	12.020.000
Cours	comr	nuniqués	
Reynolds S	ecuriti	ies S.A.,	Lausanne »

132-5/8

42-5/8

44-3/8 38-5/8

30-1/2 43

Cours des billets de banque étrangers du lundi 12 mars 1973

T.	Achat	vente
Angleterre (1)	7.70	8.20
U.S.A. (1 \$)	3.05	3.30
Canada (1 \$ can.)	3.05	3.30
Allemagne (100 DM)	112.—	117.50
Autriche (100 sch.)	15.60	16.30
Belgique (100 fr.)	8.10	8.60
Espagne (100 ptas)	5.20	5.70
France (100 fr.)	70.—	74.—
Danemark (100 cr. d.)	50.—	55.—
Hollande (100 fl.)	111.—	116.50
Italie (100 lit.)	5150	—.5550
Norvège (100 cr. n.)	52.—	57.—
Suada (100 cr. 8)	71.—	76.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Marché libre de l'or

isses	(20	11.)	•	•	75	00.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Paris: pas de nouveau gouvernement avant fin mars mais déjà tous les syndicats menacent

Le système français du scrutin majoritaire à deux tours (au premier il faut pour être élu la majorité absolue, au second n'importe quelle majorité relative) est réparti dans 490 circonscriptions que ne sont comparables ni par le nombre des électeurs, ni par celui des sièges de députés attribués. Il crée une inégalité dans la représentation des électeurs à l'Assemblée, permet des retournements brutaux de situation au second tour, mais a le mérite de fournir des majorités solides, même si elles sont

Il peut arriver qu'un groupe de partis minoritaire sur le plan national acquiert une confortable majorité

Notre téléphone de Paris

l'Assemblée. C'est le cas aujourd'hui, une nouvelle fois. Vingt-sept élus ne l'ont emporté au second tour qu'avec moins de 500 voix de plus, que leur concurrent immédiat, le record étant battu par M. Hubert Germain, ministre UDR, qui ne l'a emporté que de treize voix. Sept l'ont emporté avec moins de

Le contraire aurait pu d'ailleurs se produire: la gauche aurait pu avec ce type de scrutin l'emporter sur la maiorité sortante. Il aurait fallu pour cela que les suffrages des électeurs du premier tour ayant voté pour le tiers parti réformateur se répartissent d'une autre manière entre candidats de la majorité et candidats de la gauche en présence. Dans certaines circonscriptions, il aurait suffi d'un déplacement de quelques milliers parfois centaines de suffrages réformateurs, sur le plan national d'à peine cing cent mille suffrages.

LE CHOIX DES RÉFORMATEURS

C'est donc l'attitude du tiers parti réformateur qui a permis le succès (qui peut paraître immoral aux tenants de la proportionnelle) de la majorité sortante, mais cette attitude du corps électoral réformateur a été certainement amplifiée par l'appel in extremis du président de la République Georges Pompidou samedi à 13 heures qui de nouveau, et avec plus de force encore, a agité l'épouvantail de l'arrivée possible au pouvoir grâce au cheval de Troie du front commun de la gauche, de communistes qui ne pouvaient que ruiner la France, aliéner son indépendance et supprimer toutes les libertés.

La question qui se pose maintenant est de savoir quelle leçon le président de la République tirera sur le plan politique et gouvernemental du scrutin du 11 mars. Il a le temps de réfléchir et l'on pense généralement qu'il ne remplacera M. Pierre Messmer qu'à la fin du mois (les nouveaux députés entrent officiellement en fonction le 2 avril). Dans les milieux proches de l'Elysée, on laisse entendre que bien que l'apport des voix des députés réformateurs ne soit pas indispensable ni nécessaire, le président Pompidou choisira un premier (vraisemblablement dans l'UDR) qui aura pour consigne d'ouvrir la porte du gouvernement à un ou deux réformateurs M. Jean Lecanuet serait le premier « invité » et certains croient qu'on pourrait lui proposer le poste de ministre des affaires étrangères en remplacement de Maurice Schumann qui a été battu dimanche, et qui appartenait au même parti MRP que M. Lecanuet avant de rallier l'UDR.

Cette éventualité donnerait au nougouvernement une caution veau « européenne » (M. Lecanuet a toujours été un « Européen » militant) et présenterait l'avantage de causer moins de remous au sein de la majorité que l'attribution d'un portefeuille de politi-

Mais, ayant assez d'élus pour constituer un groupe parlementaire autonome à l'assemblée, les réformateurs peuvent envisager leur rôle futur autrement qu'au sein de la majorité et du gouvernement. Ils pourraient préférer attendre que la maiorité tienne les promesses de réformes que ses porte-parole ont multipliées entre les deux tours et être l'« aiguillon » de l'attelage nouveau.

NOUVELLE REPARTITION

L'équilibre interne de la majorité s'est d'autre part, modifié. Les UDR n'y ont plus la même position de force : ils ont perdu près de 90 sièges tandis que leurs partenaires giscardiens et centristes PDM n'en ont perdu ensemble qu'une dizaine. Le nouveau gouvernement sera dosé en conséquence et l'UDR n'a pas intérêt à voir le nombre des non UDR (près de 80 contre 184 UDR) se grossir d'une trentaine de réformateurs et accroître ainsi le déséquilibre.

La gauche est satisfaite d'avoir fait un score de suffrages supérieur à tous ceux des quinze dernières années, mais déçue (surtout les socialistes) d'avoir obtenu si peu d'élus. Mais avoir évité les responsabilités du pouvoir (ou d'une crise de régime) ne peut que renforcer la cohésion entre socialistes, communistes et radicaux de gauche (dont presque tous les sièges auraient été perdus sans le secours des socialistes et communistes).

LES SYNDICATS

Le relais des élus de gauche réduits, par le système électoral et parlementaire, au rôle de figurants et à la protestation permanente mais inefficace, va être pris par les syndicats ouvriers qui s'étaient pour la première fois engagés ouvertement on tacitement en faveur du programme commun de la gauche. Il faut s'attendre à une vague de revendications sociales (d'autant plus que les prix vont augmenter pour l'essence, le gaz, l'électricité, les transports et évidemment les produits alimentaires dès avril) et probablement de grèves. Le premier mouvement d'envergure pourrait éclater dans la SNCF.

Jean DANÈS

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE

Lundi soir, la répartition des sièges était la suivante pour 487 sièges sur 490 :

Communistes 73 (plus 39); PSU et extrême gauche 3 (plus 2); socialistes 89 (plus 48); radicaux de gauche 11 (plus 3); réformateurs 31 (plus 16); UDR 184 (moins 89); républicains indépendants 54 (moins 7); CDP 23 (moins 3); divers majorité 19

La majorité avait donc 280 sièges contre 179 pour l'opposition.

Un député se donne la mort

PITHIVIERS (AP). - M. Pierre Charie, 58 ans, député UDR de la troisième circonscription du Loiret (Pithiviers) s'est donné la mort lundi après-midi, au lendemain de sa réélection. On ignore les raisons de cet acte.

Négociant en vins et maire d'Egry, depuis 1948, M. Charie était député depuis 1958. Il avait été réélu pour la quatrième fois dimanche, au second tour, par 24.100 voix contre 14.117 à M. Raymond Pichon (PCF) et 11.583 au candidat réformateur, M. Pierre Bordry, chef de cabinet du président du Sénat. M. Charie était marié et père de quatre

Selon la constitution, c'est son suppléant, M. Gaston Girard, conseiller général, maire de Saint-Benoît-sur-Loire, qui prendra sa place à l'assemblée na-



Près du Park hôtel, dans Park-Lane, des policiers auscultent une voiture suspecte. (Téléphoto AP)

PSYCHOSE À LA BOMBE

LONDRES (AP). - Le palais de justice d'Old Bailey à Londres a été évacué d'urgence par la police à la suite d'une information recue par la police selon laquelle une bombe y avait été

Le bâtiment a été fouillé de fond en comble sans succès pendant une heure, puis l'alerte a été levée.

Jeudi dernier, une bombe placée dans

une voiture garée devant Old Bailey avait explosé, faisant un mort et plusieurs dizaines de blessés, ainsi que d'importants dégâts. Une autre bombe avait explosé le même jour dans le centre de Londres et deux autres engins avaient été désamorcés à temps.

Dix-neuf chambres étaient en séance lundi au moment de l'alerte.

Schmidt: fin des accords de Bretton-Woods

ministre des finances de la RFA, a estimé devant la presse à Bonn que les accords de Bruxelles sur la solution de l'actuelle crise monétaire signifiaient la fin du système de Bretton-Woods.

Les principales monnaies du monde occidental, a-t-il ajouté, sont maintenant sans parités fixes entre elles à l'exception du bloc des six pays européens qui ont décidé de faire flotter leurs monnaies de concert à l'égard du

dollar.

M. Schmidt a ensuite précisé que le flottement en bloc de six pays du Marché commun à l'égard du dollar ne représentait pas un progrès en matière d'intégration monétaire européenne. Elle défend simplement ce qui a déjà été

SUITE

atteint, a ajouté le ministre. « Nous avons bon espoir, a-t-il

Suisse, pays scandinaves) concluront des accords parallèles et se joindront à nous pour faire flotter en commun les monnaies à l'égard du dollar ». Selon, le ministre ouest-allemand, l'attitude de l'Italie a été décevante et celle de la Grande-Bretagne raisonnable.

PAS DE « CAVALIER SEUL »

M. Schmidt a indiqué que les Etats-Unis étaient d'accord avec la solution trouvée dans la nuit de dimanche à lundi à Bruxelles. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, ont laissé entendre qu'ils n'étaient pas prêts à soutenir massivement le cours du dollar. Le flottement du bloc des six monnaies fortes signifie que les différentes banques centrales ne seront plus obligées de soutenir le cours de la monnaie n'avait jamais été prévu. « La moitié de notre commerce extérieur continuera toutefois à se faire avec les parités fixes », a conclu M. Schmidt.

les Européens pourront de concert, avec

les Etats-Unis intervenir sur le marché

Enfin le ministre des finances de la

RFA a laissé entendre qu'un « cavalier

seul » de Bonn en matière monétaire

pour empêcher de trop grands écarts.

UN FAIT PAR JOUR

Pas contents

soir du 1er tour des élections législatives, le professeur Duverger, éminent juriste français, parlant au micro de la radio romande, se plaignait que le suffrage universel soit ligoté par le scrutin majoritaire à deux tours tel qu'il fonctionne outre-Jura. Et le professeur d'ajouter qu'il s'agissait d'une loi

L'argument jeté dans le feu de la po-lémique n'aurait pas mérité d'être re-pris si, tout au long de la nuit de dimanche, les gens du programme commun de la gauche n'avaient accusé ce mode de scrutin d'être à l'origine de leur défaite. Il serait facile de répondre à MM. Mitterrand et Marchais que leurs formations n'ayant, de toute manière, obtenu que 47 % des suffrages, la preuve était faite que 53 % des Franne voulaient pas goûter au biscuit qui leur avait été préparé. Il est peut-être bon, aussi, de rappeler autre chose.

scrutin à la proportionnelle, tel qu'il avait fonctionné en France selon des formules diverses entre le 10 septembre 1944 et le 31 mai 1958, avait, cadre d'assemblées ingouvernables, en-traîné la chute de 26 gouvernements. Il est peut-être nécessaire de rappeler que ce sont les partis socialiste et radical qui, à l'époque, insistèrent pour que l'on en revienne au scrutin majoritaire. Bon, aussi, de se souvenir que si, à l'époque, le général De Gaulle était chef du gouvernement, il avait, comme vice-prési-dents du conseil, M. Guy Mollet, alors, chef du parti socialiste, M. Pflimlîn, membre aujourd'hui du Mouvement ré-formateur et le président Houphouët-Boigny qui siégeait alors sur les mêmes bancs que M. Mitterrand. Est-il nécessaire de rappeler qu'y siégeait également, en tant que ministre délégué à la présidence du conseil, un des députés du Doubs et que ce parlementaire n'était nutre que M. Boulloche qui demeure, aujourd'hui un des chefs du parti so-

cialiste! Ce qui était bon à l'époque ne le serait donc plus aujourd'hui? Ou bien, faut-il croire que les chefs du parti socialiste ont décidé de demander la mise à mort du scrutin majoritaire uniquement parce que le verdict des urnes ne s'est pas révélé favorable? Il y aura certainement plus d'un Français pour le

Mais voici autre chose. Voici que les ardents avocats de la démocratie trouvent que la république a été violentée et que les « masses », comme ils disent, ont été trahies. Et que, dans ces conditions c'est ailleurs qu'au parlement que les « travailleurs », comme ils disent aussi, devront trouver les moyens de faire aboutir leurs revendications. Cu-

rieux procédé et curieuse argumentation. Imaginez que le verdict du corps électoral français ait été, dimanche, absolu-ment différent. Imaginez que la gauche ait obtenu la majorité absolue des sièges. Et imaginez que les vaincus-exmajoritaires, aient tenté de mettre en doute la légalité, telle qu'elle serait sortie des urnes. Qu'aurions-nous entendu! Et de quels épithètes auraient été affligés les UDR, républicains indépendants et centristes s'ils s'étaient avisés de dire

que le pays réel mettait en doute le pouvoir du pays légal, qu'aurait alors représenté le bloc socialo-communiste. « Masses », « travailleurs », qu'est-ce que cela veut dire? J'imagine que les que cela veut dire? J'imagine que les 53 % de Français qui se sont prononcés contre le programme commun représen-tent et une masse d'électeurs, et des millions de travailleurs. Ou alors, faut-il croire que l'on n'a le droit au titre

Il est bon de rappeler que, lors du dernier congrès du P.C, les délégués ouvriers étaient en minorité. L'étude de la sociologie de l'électorat communiste prouve qu'il ne comprend que 53 % d'ouvriers. La même étude aboutit à la conclusion que l'électorat socialiste ne comprend que 35 % d'ouvriers. Mitter-

Le candidat de Peron manque d'un souffle son élection au 1er tour et massive qui va à l'encontre des des-

BUENOS-AIRES (AP). - M. Hector Campora, candidat péroniste aux élections présidentielles argentines, a manqué la majorité de 1,3 % des voix seulement. Un deuxième tour — contre son adversaire le mieux placé — devra avoir lieu le mois prochain, probablement le 1er ou le 8 avril.

Alors qu'il ne restait plus à dépouiller que les voix d'un millier de bureaux de vote sur 55.560, M. Campora totalisait 6.235.528 suffrages, soit 48,7 pour cent, tandis que M. Balbin, candidat de l'Union civique radicale, de tendance modérée, n'obtenait que 2 millions 718.023 voix, soit 21,2 %. Sept autres candidats moins bien placés se sont partagés les suffrages restants.

M. Campora, qui est le représentant personnel de l'ex-président Peron en Argentine, n'a pas fait mystère de son intention de laisser à ce dernier la charge réelle de la présidence, tout en se réservant pour lui-même la direction du gouvernement.

Cette élection présidentielle était la première en Argentine depuis que l'armée a pris le pouvoir en 1966. Elle a été accompagnée d'élections législatives destinées à élire une nouvelle assemblée, dissoute lors de la prise du pouvoir par

Commentant ces résultats, le candidat du Front justicialiste de libération,



Campora (à gauche) et un de ses lieutenants à l'écoute des résultats.

du Labrador. Sept bateaux canadiens et onze bateaux norvégiens y prendront part. Le maximum de prises autorisées à fixé à 60.000 peaux pour chacune des deux flottes.

tre part, de voir le franc pratiquement réévalué par rapport au dollar.

Flottement des monnaies

L'Allemagne réévalue le mark de 3 % alors que le gouvernement de Bonn s'était engagé à plusieurs reprises à ne pas modifier la parité de sa monnaie. Elle le fait pour éviter que les autres monnaies européennes soient trop réévaluées, tirées vers le haut par rapport au dollar. Ce faisant, Bonn répond surtout aux soucis de la France. La France, en effet, tenait aux parités fixes et voulait éviter toute perte de compétitivité sur le plan commercial. Or, elle accepte avec un matelas de sécurité de 3 % vis à vis de l'Allemagne d'une part, sur le plan des principes, de flotter, et d'au-

Mort du père des

« Don Camillo »

ROME, (AFP). — M. Gallone, metteur en scène italien de nombreux films à succès, est décédé des suites d'une défail-

Carmine Gallone avait notamment mis en scène « Scipion l'Africain », « Rigoletto », « La Dame aux camélias », « Le Trou-

vère », et toute la série des « don Camillo et

Les explosions de Lisbonne

LISBONNE (AP). — Les enquêteurs portugais ont pratiquement conclu lundi que

les deux principales victimes des attentats à la bombe commis le week-end dernier

au quartier général militaire de Lisbonne

se sont produites vendredi soir et samedi

Deux personnes avaient été tuées et sent

des civils, auteurs des attentats.

Peppone » avec Fernandel et Gino Cervi.

Les Européens toutefois, contrôleront le flottement de leurs monnaies, qu'ils

ne sont pas prêts à laisser monter trop fortement vis-à-vis du dollar. Ils se réservent la possibilité d'intervenir sur les marchés quand ils le jugeront opportun, c'est-à-dire d'acheter de nouveau des dollars. Les observateurs remarquent que la réévaluation du mark d'une part, la perspective d'un flottement à la hausse des monnaies européennes d'autre part, font en premier lieu gagner la spéculannent en second lieu aux Etats. Unis un nouvel avantage commercial.

L'accident des Pirelli



GÊNES, (AP). - L'industriel italien Léopoldo Pirelli (Téléphoto AP) et son frère Giovanni, 54 ans, ont été blessés dimanche soir dans un accident d'automobile près de Gênes ainsi que nous l'avons annoncé lundi en dernière

L'accident s'est produit sous un tunnel routier. D'après les premiers renseignements, leur voiture aurait été heurtée par un autre véhicule qui tentait de doubler et qui a percuté une troisième automobile.

Les trois véhicules ont pris feu. Les deux frères Pirelli ont été grièvement brûlés.

Le père de M. Léopoldo Pirelli mort en 1971, est le fondateur du groupe Pirelli, le premier fabricant italien de produits en caoutchouc, notamment de pneus et de câbles.

Pour sauver Panov

LONDRES, (AP). — Plus de 2000 personnalités du monde du théâtre et des lettres de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont signé une pétition exprimant au gouvernement soviétique leur profond regret que Valery Panov, qui est peut-être le plus grand danseur du monde, ne soit plus autorisé à exercer son art.

L'AFFAIRE DES J.O. DE MUNICH: DES OTAGES AURAIENT PU ÊTRE SAUVÉS!

MUNICH (AP). - Quatre des otages israéliens qui avaient été capturés par des commandos palestiniens lors de leur raid dans le village olympique de Munich auraient pu être sauvés si la police avait été averti plus tôt qu'elle avait affaire à huit terroristes et non pas seulement à cinq, selon l'enquête du par-

quet de Munich. Le rapport de 59 pages, qui n'a ja-mais été rendu public, concluait à l'aban-don de poursuites pour homicide par imprudence à l'encontre du chef de la police municoise Manfred Schreiber et

de son adjoint Georges Wolf. Le magazine «Spiegel» — sans indiquer comment il est parvenu à se le procurer - en publie des extraits selon lesquels c'est seulement lorsque les terroristes et les neuf otages encore vivants

Vos prochaines réunions...

... pourraient se tenir au Buffet de

Au 1er étage, nous tenons à vo-

tre disposition une magnifique salle

fraîchement rénovée et destinée à

fêtes de famille, mariages,

assemblées, banquets, conseils d'administration,

cocktail-parties, réceptions, etc.

des propositions de menus, à toute

N'hésitez pas à nous demander

s'embarquèrent à bord d'hélicoptères à destination de la base aérienne de Fuerstenfeldbruck, que Manfred Schreiber comprit pour la première fois qu'il y avait huit et non pas cinq fedayins comme il l'avait cru tout d'abord.

Mais poursuit le rapport, M. Schreiber n'a pas informé l'équipe de M. Wolf à la base aérienne, persuadé qu'il était que ce dernier avait été alerté.

Si M. Wolf et ses cinq tireurs d'élite avaient connu le nombre exact de terroristes « il y aurait eu peut-être une chance de sauver... quatre otages » dit le rapport cité par le «Spiegel» qui ne donne pas de précisions.

Avant le procès des fedavins de Khartoum

KHARTOUM (AP). - Le journal soudanais « Sahafa » annonce que quatre chefs d'accusation pèseront sur les huit membres du commando de «Septembre noir », auteurs de l'attaque san-glante contre l'ambassade séoudienne à Khartoum.

Ils répondront de meurtre - passible de la peine de mort —, d'agression, d'intimidation et de détention illégale. Par ailleurs, les dirigeants de la résistance palestinienne ont qualifié de « faux » le démenti soudanais relatif à l'arrestation du chef du bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à Khartoum, Hadjaleh.

L'agence palestinienne Wafa, citant des dirigeants palestiniens, a affirmé que Hadjaleh et sa famille étaient détenus par les autorités de Khartoum. Il aurait été arrêté le 2 mars pour avoir organisé l'attaque du commando de « Septembre noir » contre l'ambassade séoutine en de tels moments. Les phoques... HALIFAX (Nouvelle-Ecosse) (AFP)

seins du gouvernement.» Il a regretté que le général Peron, chef du mouve-

ment justicialiste, soit absent d'Argen-

- L'annuelle chasse aux phoques s'ouvre aujourd'hui sur la côte sud-est

Comme chaque année, l'ouverture de cette chasse soulève une controverse dans les milieux des amis des bêtes et des défenseurs de l'environnement. Une équipe d'observateurs, conduite par M. Brian Davies, directeur exécutif du Fonds international pour la protection des animaux, se trouvera sur les lieux, compagnie de journalistes et de

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

lance cardiaque

EUROPE

Reprise des SALT

GENÈVE, (AP). — MM. Alexis Johnson, ambassadeur des Etats-Unis, et Vladimir Semenov, vice-ministre des affaires étrangères d'URSS, ont repris à Genève la deuxième phase des négociations sur la limitation des armes stratégiques (Salt II), après une suspension de près de trois mois.

Mazout: 4 maisons en feu

et 10 autos détruites LYON, (AFP). — Un camion citerne chargé de mazout s'est retourné sur la RN 86 en plein centre de la petite ville de dans la banlieue sud-ouest de Lyon. Le camion a pris feu presque aussitôt et les flammes se sont communiquées très rapidement à des maisons voisines : quatre maisons et une dizaine de voitures en

stationnement ont été détruites par le feu. Les occupants des quatre maisons — sept familles — ont réussi à s'enfuir à temps. Ils sont tous sans abri-

Le conducteur du camion est indemne.

Cinq Roumains arrêtés

PASSAU, Bavière, (Reuter). — Cinq Roumains ont été arrêtés par la police fédérale allemande, au poste frontière de Passau: ils sont accusés d'avoir enlevé de force un autre Roumain, qui souhaitait rester à l'ouest. Les cinq hommes voyageaient à bord de

deux véhicules et tentaient de passer en Autriche, avec leur compatriote qui avait été drogué.

Le mauvais temps en Italie ROME (AFP). - Le trafic routier paralysé, des dizaines de villages isolés, de nombreux glissements de terrain: tel est le résultat de la nouvelle vague de mauvais temps en Italie qui s'étend surtout dans la région des Marches et des Abruzzes. A Teramo, à 150 km au sud-est de la capitale, deux personnes ont péri ensevelis sous les décombres de leur maison, le toit s'étant effondré sous le poids de la neige, qui atteint par endroits près d'un mètre et demi. De nombreuses maisons de la ville ont été évacuées. A Ascoli dans les Marches, près d'Ancône, des sinistrés d'un tremblement de terre qui dormaient sous une tente ont failli périr asphyxiés sous une épaisse couche de neige.

Une centaine de villages sont isolés et privés d'électricité. De nombreux automobilistes ont dû passer la nuit dans leur voiture en attendant que la route soit

Espions

LONDRES (AP). — Un rapport de l'« Institute for the study of conflict » publié lundi, estime à 72 pour cent le nom-bre d'espions parmi les diplomates en poste dans les capitales d'Europe occidentale Selon ce document, les opérations soviétiques de renseignement en Europe occi-dentale sont en augmentation malgré l'ac-

tuelle atmosphère de détente Est-Ouest.

MOYEN-ORIENT

Homme d'affaires israélien assassiné à Chypre

NICOSIE (Reuter). — Un homme d'affaires israélien, M. Simha Gilser, a été tué lundi matin à coups de revolver par un jeune homme, un étudiant jordanien, croit-on, dans un hôtel de Nicosie.

La victime était âgée de 59 ans et résidait à Tel-Aviv

sidait à Tel-Aviv. La police cypriote a déclaré qu'un Arabe, El Aidan Souleiman Ferraj Mali, demeurant en Jordanie, qui était descendu au Palace-Hôtel de Nicosie, le même jour que M. Gilser, s'est enfui en courant de l'hôtel un revolver à la main. Il a disparu dans les ruelles de la vieille ville.
C'est au moment où M. Gilser descendait dans le hall de l'hôtel pour sortir en ville que l'Arabe a tiré sur lui.

AMÉRIQUE

Six kilos d'héroïne dans un pneu

DÉTROIT, (AFP). — Plus de six kilos d'héroïne évalués à 500.000 dollars ont été découverts dans un pneu usagé déposé dans une station service de Détroit par un Cette saisie de drogue, l'une des plus

nements: un inconnu ne pouvant pas payer son essence avait laissé ce pneu à titre de garantie en promettant de venir le retirer par la suite contre deux dollars en espèces. Deux hommes se présentèrent peu après à la station-service pour acheter un pneu d'occasion et menacèrent de tuer le pompiste s'il refusait de leur vendre le pneu en question. Mais le garagiste parvint à mettre en fuite les inconnus.

importantes jamais réalisées à Détroit, découle d'un curieux enchaînement d'évéautorisé à exercer son art.

A la suite de leur demande de visa, pour

Israël, formulée il y a un an, Panov et sa femme ont été exclus de la troupe du ballet Kirov et du syndicat des danseurs profes-sionnels, et, selon des amis qui l'ont vu à Leningrad, la santé du célèbre artiste s'est

de travailleur que dans la mesure où l'on vote socialiste ou communiste ?

rand et Marchais autone. vouer. Avant leur défaite. L. GRANGER rand et Marchais auraient bien dû l'a-

Buffet de la Gare Neuchâtel Lucien Gétaz

Tel. 038 / 25 48 53